

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 FEVRIER 2020**

Délibération
n° 2020.02.011

**Vote sur l'équilibre du
budget 2020**

LE TREIZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 février 2020**

Secrétaire de séance : Jeanne FILLOUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Elisabeth LASBUGUES à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD

Excusé(s) :

Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Catherine PEREZ, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2020

**DELIBERATION
N° 2020.02.011**

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

VOTE SUR L'EQUILIBRE DU BUDGET 2020

Je sou mets à votre approbation le Budget Primitif 2020 qui comporte 9 parties :

- Budget principal
- Budget annexe Gestion immobilière-Aménagement de zones
- Budget annexe Camping
- Budget annexe Espace Carat
- Budget annexe Transports
- Budget annexe Déchets ménagers
- Budget annexe Assainissement collectif
- Budget annexe Assainissement non collectif
- Budget annexe Eau potable

Pour chaque budget, les tableaux ci-dessous présentent :

- l'équilibre général et par section de fonctionnement et d'investissement,
- les propositions nouvelles et la reprise du résultat antérieur repris par anticipation pour la section de fonctionnement,
- les propositions nouvelles, les reports ainsi que le résultat d'investissement reporté par chapitre pour la section d'investissement

I – BUDGET PRINCIPAL

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **120 536 437 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	2 761 447,04 €	503 802,20 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	7 808 522,61 €	
PROPOSITIONS NOUVELLES	28 223 113,35 €	38 289 280,80 €
TOTAL INVESTISSEMENT	38 793 083,00 €	38 793 083,00 €
AFFECTATION EXCEDENT 2019		3 845 938,11 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	81 743 354,00 €	77 897 415,89 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	81 743 354,00 €	81 743 354,00 €
TOTAL GENERAL	120 536 437,00 €	120 536 437,00 €

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		3 845 938,11 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 075 652,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	21 928 618,00 €	
013	ATENUATION DE CHARGES		239 000,00 €
014	ATENUATION DE PRODUITS	21 429 500,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 631 354,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 810 000,00 €	154 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 639 776,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	1 067 700,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	785 754,00 €	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	155 000,00 €	
10201910	AE 1-DEVELOPPEMENT DURABLE - PROGRAMME 2019-2023	120 000,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		6 258 783,00 €
73	IMPOTS ET TAXES		49 910 292,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		21 255 967,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		72 949,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS		5 692,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		732,89 €
	TOTAL	81 743 354,00 €	81 743 354,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		7 808 522,61 €	7 808 522,61 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		154 000,00 €	154 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		800 000,00 €	800 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		4 330 000,00 €	4 330 000,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	468 616,82 €	1 940 125,00 €	2 408 741,82 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	266 915,92 €	616 214,00 €	883 129,92 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	455 108,40 €	1 282 942,88 €	1 738 051,28 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	847 629,33 €	1 787 200,00 €	2 634 829,33 €
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	500,00 €	76 000,00 €	76 500,00 €
10199804	AP 02-MEDIA THEQUE		65 000,00 €	65 000,00 €
10200703	AP 06-ORU - HABITAT		400 000,00 €	400 000,00 €
10201001	AP 11-PASSERELLE DU POLE D ECHANGE MULTIMODAL		1 243 174,54 €	1 243 174,54 €
10201004	AP 14-SECTEUR GARE		3 165 417,00 €	3 165 417,00 €
1016	AP 16-PEM		338 000,00 €	338 000,00 €
10201402	AP 18-PUBLICS SPECIFIQUES		34 200,25 €	34 200,25 €
10201403	AP 19-INTERVENTION SUR LE PARC PUBLIC EXISTANT		314 632,00 €	314 632,00 €
10201404	AP 20-HABITAT INDIGNE 2014 - 2020		500 000,00 €	500 000,00 €
10201405	AP 21-PLAN DE COHESION SOCIALE 2014 - 2020		1 417 254,00 €	1 417 254,00 €
10201406	AP 22-ACCESSION A LA PROPRIETE 2014 - 2020		193 000,00 €	193 000,00 €
10201602	AP 23-PNRU 2		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
10201603	AP 24-AMENAGEMENT RN 141		980 300,00 €	980 300,00 €
10201702	AP 26-AMENAGEMENT VOIRIE ZONE DES MONTAGNES		650 000,00 €	650 000,00 €
10201704	AP 28-VAL DE CHARENTE - V92		538 487,00 €	538 487,00 €
10201705	AP 29-PLUI		60 000,00 €	60 000,00 €
10201706	AP 30-DOCUMENT D URBANISME		100 000,00 €	100 000,00 €
10201707	AP 31-RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS		1 888,18 €	1 888,18 €
10201662	AP 33-ALSH		33 782,08 €	33 782,08 €
10201717	AP 35-COUP DE POUCE SORTIE DE VACANCE (PINEL+)		60 300,00 €	60 300,00 €
10201718	AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE		890 000,00 €	890 000,00 €
10201720	AP 38-CANALISATION PLUVIALE BHNS		17 189,00 €	17 189,00 €
10201721	AP 39-TROIS CHENES ET SNPE		80 000,00 €	80 000,00 €
10201801	AP 40-BAROUILHET		50 000,00 €	50 000,00 €
10201802	AP 41-LIAISONS DOUCES		99 760,00 €	99 760,00 €
10201803 & 10202008	AP 42-PEM LA COURONNE		380 000,00 €	380 000,00 €
10201804	AP 43-CONSERVATOIRE		28 816,00 €	28 816,00 €
10201806	AP 45-DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAUDS		245 676,40 €	245 676,40 €
10201807	AP 46-EAUX PLUVIALES - GRAND FONT		83 886,52 €	83 886,52 €
10201808	AP 47-REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNALE		80 945,20 €	80 945,20 €
10201809	AP 48-AMENAGEMENT BARREAU NORD LES MONTAGNES		500 800,00 €	500 800,00 €
10201902	AP 50-LIAISON ROND-POINT CROIX BLANCHE LES MONTAGNES		25 000,00 €	25 000,00 €
10201903	AP 51-LOCAL STOCKAGE DE GRANDANGOULEME		340 000,00 €	340 000,00 €
10201904	AP 52- PRODUCTION NOUVELLE 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT		700 000,00 €	700 000,00 €
10201905	AP 53-REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT		74 100,00 €	74 100,00 €
10201906	AP 54-REHABILITATION SIEGE		45 000,00 €	45 000,00 €
10201907	AP 55-REHABILITATION VOIRIES		500 000,00 €	500 000,00 €
10201908	AP 56-SCHEMA CYCLABLE		220 000,00 €	220 000,00 €
10201909	AP 57-AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES 2019		150 000,00 €	150 000,00 €
10201911	AP 58-RELOCALISATION DE L'ESPE		218 435,00 €	218 435,00 €
10201912	AP 59-REHABILITATION DU BATIMENT DE L'EESI		100 000,00 €	100 000,00 €
10202001	AP 60-PLUI 2		80 000,00 €	80 000,00 €
10202002	AP 61-DOCUMENTS URBANISME 2		150 000,00 €	150 000,00 €
10202003	AP 62-ELABORATION SCOT 2		60 000,00 €	60 000,00 €
10202004	AP 63-EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2		250 000,00 €	250 000,00 €
10202005	AP 64-TUILERIE NIOLLET		36 000,00 €	36 000,00 €
10202006	AP 65-DSI PROGRAMME 2020		26 000,00 €	26 000,00 €
10202007	AP 66-EAUX PLUVIALES SCHEMA RURAL		250 000,00 €	250 000,00 €
10202009	AP 67-FONS DE CONCOURS ROND POINT DE ROULLET		40 000,00 €	40 000,00 €
10201808	OP BIM		3 763,11 €	3 763,11 €
10201664	OP EPIPHYTE		202,28 €	202,28 €
10201663	OP GYMNASE DIRAC		1 657,30 €	1 657,30 €
10201604	OP PEPINIERE AGRICOLE		5 220,73 €	5 220,73 €
10201913	OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS	722 676,57 €	408 744,88 €	1 131 421,45 €
	TOTAL	2 761 447,04 €	36 031 635,96 €	38 793 083,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 631 354,00 €	4 631 354,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		3 810 000,00 €	3 810 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		800 000,00 €	800 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		11 666 167,45 €	11 666 167,45 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	503 802,20 €	4 676 009,00 €	5 179 811,20 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		12 619 465,35 €	12 619 465,35 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		86 285,00 €	86 285,00 €
	TOTAL	503 802,20 €	38 289 280,80 €	38 793 083,00 €

II – BUDGET ANNEXE GESTION IMMOBILIERE - AMENAGEMENT DE ZONES

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : **35 299 000 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	123 113,88 €	255 972,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	5 485 359,72 €	
PROPOSITIONS NOUVELLES	15 653 526,40 €	21 006 028,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	21 262 000,00 €	21 262 000,00 €
AFFECTATION EXCEDENT 2019		
PROPOSITIONS NOUVELLES	14 037 000,00 €	14 037 000,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	14 037 000,00 €	14 037 000,00 €
TOTAL GENERAL	35 299 000,00 €	35 299 000,00 €

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 050 609,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	279 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	11 560 000,00 €	11 814 700,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 000,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	80 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 391,00 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 222 300,00 €
	TOTAL	14 037 000,00 €	14 037 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		5 485 359,72 €	5 485 359,72 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		11 814 700,00 €	11 814 700,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		400 000,00 €	400 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 030 000,00 €	1 030 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 000,00 €	2 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		53 000,00 €	53 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	40 648,85 €	136 371,73 €	177 020,58 €
20201501	TECHNOPARC	82 465,03 €	2 000 000,00 €	2 082 465,03 €
20201601	PILE A HYDROGENE		73 699,80 €	73 699,80 €
20201602	DECONSTRUCTION LE CORSAIRE		1 696,00 €	1 696,00 €
20201801	TRAVAUX RENOV RUE DU CHAT		92 058,87 €	92 058,87 €
20201901	CHEZ NADAUD		50 000,00 €	50 000,00 €
	TOTAL	123 113,88 €	21 138 886,12 €	21 262 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		279 000,00 €	279 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		11 560 000,00 €	11 560 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		400 000,00 €	400 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		386 109,42 €	386 109,42 €
16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		5 173 618,58 €	5 173 618,58 €
13	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	255 972,00 €	3 176 500,00 €	3 432 472,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		30 800,00 €	30 800,00 €
	TOTAL	255 972,00 €	21 006 028,00 €	21 262 000,00 €

III – BUDGET ANNEXE CAMPING

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : **1 244 500 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	63 593,92 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		620 035,11 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	703 406,08 €	146 964,89 €
TOTAL INVESTISSEMENT	767 000,00 €	767 000,00 €
AFFECTATION EXCEDENT 2019		0,00 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	477 500,00 €	477 500,00 €
TOTAL EXPLOITATION	477 500,00 €	477 500,00 €
TOTAL GENERAL	1 244 500,00 €	1 244 500,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	187 390,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	147 340,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	131 000,00 €	44 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 200,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 570,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		265 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		4 500,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		164 000,00 €
	TOTAL	477 500,00 €	477 500,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		44 000,00 €	44 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		15 000,00 €	15 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		906,08 €	906,08 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 480,00 €	15 500,00 €	24 980,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 700,00 €	141 500,00 €	145 200,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 413,92 €	486 500,00 €	536 913,92 €
	TOTAL	63 593,92 €	703 406,08 €	767 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		620 035,11 €	620 035,11 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		131 000,00 €	131 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		15 000,00 €	15 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		964,89 €	964,89 €
	TOTAL	- €	767 000,00 €	767 000,00 €

L'équilibre du budget inclut le versement d'une subvention du budget principal de 164 000 €.

L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit en effet plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés dans le camping ne peuvent pas être répercutés sur les usagers sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Ce budget fait l'objet d'une recherche d'optimisation pour parvenir à un meilleur équilibre. Des actions ciblées et des réorientations stratégiques doivent être mises en place à cet effet au cours des 2 prochaines années.

Le versement de la subvention s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % au 1^{er} trimestre
- 50 % au 2^{ème} trimestre
- 20 % au 3^{ème} trimestre
- le solde au 4^{ème} trimestre

IV - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **3 149 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	219 387,11 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		677 948,86 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	1 011 612,89 €	553 051,14 €
TOTAL INVESTISSEMENT	1 231 000,00 €	1 231 000,00 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	1 918 000,00 €	1 918 000,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 918 000,00 €	1 918 000,00 €
TOTAL EXPLOITATION	3 149 000,00 €	3 149 000,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	835 758,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	526 200,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	551 000,00 €	367 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 005,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 037,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 120 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		431 000,00 €
	TOTAL	1 918 000,00 €	1 918 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		367 000,00 €	367 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		2 000,00 €	2 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		16 500,00 €	16 500,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 291,93 €	124 250,00 €	138 541,93 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	205 095,18 €	470 082,89 €	675 178,07 €
22201901	AP 1-MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT		31 780,00 €	31 780,00 €
	TOTAL	219 387,11 €	1 011 612,89 €	1 231 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		677 948,86 €	677 948,86 €
040	OPERATIONS PATRIMONIALES		551 000,00 €	551 000,00 €
041	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		2 000,00 €	2 000,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		51,14 €	51,14 €
	TOTAL	- €	1 231 000,00 €	1 231 000,00 €

L'équilibre du budget inclut le versement d'une subvention du budget principal de 431 000 €. L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit en effet plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment :

- dans son alinéa 1, lorsque les exigences du service public fixées par la collectivité imposent des contraintes particulières de fonctionnement (gratuités accordées par GrandAngoulême pour certains évènements annuels),
- dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'utilisateurs, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs. A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés à l'espace Carat ne peuvent pas être répercutés sur les utilisateurs sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

Le versement de la subvention s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % dans le courant du 1^{er} trimestre
- 25% dans le courant du 2^{ème} trimestre
- 25% dans le courant du 3^{ème} trimestre
- Le solde au 4^{ème} trimestre à la clôture de l'exercice

Le montant définitif de subvention au titre de l'année 2020 sera calculé en fin d'exercice, au vu de la réalité des contraintes effectivement imposées et la subvention versée sera ajustée en conséquence.

V - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **72 161 000 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	1 103 329,29 €	4 628 403,19 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	19 592 228,22 €	
PROPOSITIONS NOUVELLES	20 765 442,49 €	36 832 596,81 €
TOTAL INVESTISSEMENT	41 461 000,00 €	41 461 000,00 €
AFFECTATION EXCEDENT 2019		1 488 361,01 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	30 700 000,00 €	29 211 638,99 €
TOTAL EXPLOITATION	30 700 000,00 €	30 700 000,00 €
TOTAL GENERAL	72 161 000,00 €	72 161 000,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		1 488 361,01 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 337 868,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	500 814,00 €	
014	ATENUATION DE PRODUITS	20 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	700 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 000 000,00 €	65 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 912 033,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	520 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 459 285,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		4 158 000,00 €
73	IMPOTS ET TAXES		20 431 475,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		3 851 454,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		152 500,62 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 209,37 €
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		552 000,00 €
15201601	TUNNEL DE LA GATINE	1 250 000,00 €	
	TOTAL	30 700 000,00 €	30 700 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		19 592 228,22 €	19 592 228,22 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		65 000,00 €	65 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		200 000,00 €	200 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		850 000,00 €	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		132 000,00 €	132 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	545 772,52 €	854 650,00 €	1 400 422,52 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 556,77 €	8 281 792,49 €	8 287 349,26 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	552 000,00 €	552 000,00 €	1 104 000,00 €
Op°1501	BHNS		8 000 000,00 €	8 000 000,00 €
15201701	OPERATIONS INDUITES DU BHNS		300 000,00 €	300 000,00 €
15201801	SCHEMA D'ACCESSIBILITE		600 000,00 €	600 000,00 €
15201801	MODERNISATION RESEAU		930 000,00 €	930 000,00 €
	TOTAL	1 103 329,29 €	40 357 670,71 €	41 461 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		700 000,00 €	700 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		200 000,00 €	200 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		16 067 154,32 €	16 067 154,32 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	76 403,19 €	5 792 321,00 €	5 868 724,19 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 000 000,00 €	3 521 121,49 €	7 521 121,49 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		8 000 000,00 €	8 000 000,00 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	552 000,00 €	552 000,00 €	1 104 000,00 €
	TOTAL	4 628 403,19 €	36 832 596,81 €	41 461 000,00 €

VI - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **32 449 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	1 630 286,39 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	
PROPOSITIONS NOUVELLES	7 869 713,61 €	9 500 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	9 500 000,00 €	9 500 000,00 €
AFFECTATION EXCEDENT 2019		5 432 920,62 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	22 949 000,00 €	17 516 079,38 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	22 949 000,00 €	22 949 000,00 €
TOTAL GENERAL	32 449 000,00 €	32 449 000,00 €

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		5 432 920,62 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 889 421,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	7 676 843,00 €	
014	ATENUATION DE PRODUITS	110 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 434 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 336 000,00 €	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 318 952,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	183 784,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 327 079,38 €
73	IMPOTS ET TAXES		16 187 901,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		100,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		999,00 €
	TOTAL	22 949 000,00 €	22 949 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		137 000,00 €	137 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 000,00 €	1 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 088,40 €	1 000 000,00 €	1 009 088,40 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 415 838,48 €	126 000,00 €	1 541 838,48 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	205 359,51 €	2 667 100,00 €	2 872 459,51 €
30201101	COLONNES ENTERREES		2 551 680,72 €	2 551 680,72 €
30201102	AMNGT DECHETTERIE BREBONZAT		400 000,00 €	400 000,00 €
30201602	CTRE TECHN. DECHETS MENAGERS		973 767,24 €	973 767,24 €
30201702	BACS INDIV. COLLECTE COLLECTIVE		13 165,65 €	13 165,65 €
	TOTAL	1 630 286,39 €	7 869 713,61 €	9 500 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		25 038,64 €	25 038,64 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 434 000,00 €	5 434 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 336 000,00 €	1 336 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		137 000,00 €	137 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		2 046 000,00 €	2 046 000,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		521 768,00 €	521 768,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		193,36 €	193,36 €
	TOTAL	- €	9 500 000,00 €	9 500 000,00 €

VII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (Eaux Usées)Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **25 007 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	459 188,89 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		0,00 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	13 231 811,11 €	13 691 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	13 691 000,00 €	13 691 000,00 €
AFFECTATION EXCEDENT 2019		1 458 156,01 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	11 316 000,00 €	9 857 843,99 €
TOTAL EXPLOITATION	11 316 000,00 €	11 316 000,00 €
TOTAL GENERAL	25 007 000,00 €	25 007 000,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		1 458 156,01 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 290 862,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	2 747 229,00 €	
014	ATENUATION DE PRODUITS	50 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 246 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 300 000,00 €	490 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 300,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	560 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	93 609,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		9 123 500,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		241 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 343,99 €
	TOTAL	11 316 000,00 €	11 316 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	- €	2 425 963,88 €	2 425 963,88 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00 €	490 000,00 €	490 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	1 600 000,00 €	1 600 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 553,34 €	136 500,00 €	147 053,34 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85 343,60 €	1 010 424,24 €	1 095 767,84 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	239 040,78 €	839 000,00 €	1 078 040,78 €
Op°35201701	FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE	124 251,17 €	711 150,46 €	835 401,63 €
Op°35201401	REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST	0,00 €	273 393,38 €	273 393,38 €
Op°35201702	STEP MARSAC	0,00 €	100,57 €	100,57 €
Op°35201801	TRVX STEP VINDELLE	0,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
Op°35201802	SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	0,00 €	370 000,00 €	370 000,00 €
Op°35201803	TRVX CANALISATIONS & OUVRAGES	0,00 €	375 278,58 €	375 278,58 €
Op°35201901	TRVX CANALISATIONS & OUVRAGES	0,00 €	2 200 000,00 €	2 200 000,00 €
Op°35202001	TRVX CANALISATIONS & OUVRAGES	0,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €
Op°35202002	REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX	0,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
	TOTAL	459 188,89 €	13 231 811,11 €	13 691 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 246 000,00 €	1 246 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		3 300 000,00 €	3 300 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		100 000,00 €	100 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		3 247 890,80 €	3 247 890,80 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 644 993,00 €	1 644 993,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		4 152 116,20 €	4 152 116,20 €
	TOTAL	- €	13 691 000,00 €	13 691 000,00 €

VIII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Budget primitif comprend 904 625,29 € en recettes et 328 300 € en dépenses.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	0,00 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		13 230,45 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	4 300,00 €	4 300,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	4 300,00 €	17 530,45 €
AFFECTATION EXCEDENT 2019		616 204,84 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	324 000,00 €	270 890,00 €
TOTAL EXPLOITATION	324 000,00 €	887 094,84 €
TOTAL GENERAL	328 300,00 €	904 625,29 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		616 204,84 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	86 954,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	216 587,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 300,00 €	890,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 159,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		270 000,00 €
	TOTAL	324 000,00 €	887 094,84 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**1- Les dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		890,00 €	890,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 410,00 €	3 410,00 €
	TOTAL	0,00 €	4 300,00 €	4 300,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		13 230,45 €	13 230,45 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		4 300,00 €	4 300,00 €
	TOTAL	- €	17 530,45 €	17 530,45 €

IX - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **24 892 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	32 449,86 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		234 225,59 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	15 167 550,14 €	14 965 774,41 €
TOTAL INVESTISSEMENT	15 200 000,00 €	15 200 000,00 €
AFFECTATION EXCEDENT 2019		7 079 109,24 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	9 692 000,00 €	2 612 890,76 €
TOTAL EXPLOITATION	9 692 000,00 €	9 692 000,00 €
TOTAL GENERAL	24 892 000,00 €	24 892 000,00 €

A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		7 079 109,24 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	669 119,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	258 528,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 442 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 115 000,00 €	76 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 500,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	40 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	159 853,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		2 536 890,76 €
	TOTAL	9 692 000,00 €	9 692 000,00 €

B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		76 000,00 €	76 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		348 000,00 €	348 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		110 000,00 €	110 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 166,66 €	5 000,00 €	9 166,66 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 500,00 €	2 500,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	28 283,20 €	340 670,14 €	368 953,34 €
Op°37200901	USINE D'EAU POTABLE DU PONTIL A TOUVRE		12 000 000,00 €	12 000 000,00 €
Op°37201801	CANALISATIONS 2018		735 380,00 €	735 380,00 €
Op°37201901	CANALISATIONS 2019		800 000,00 €	800 000,00 €
Op°37202001	CANALISATIONS 2020		700 000,00 €	700 000,00 €
Op°37202002	SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE		50 000,00 €	50 000,00 €
	TOTAL	32 449,86 €	15 167 550,14 €	15 200 000,00 €

2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		234 225,59 €	234 225,59 €
021	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		7 442 000,00 €	7 442 000,00 €
040	OPERATIONS PATRIMONIALES		1 115 000,00 €	1 115 000,00 €
041	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		348 000,00 €	348 000,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		47 000,00 €	47 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		6 013 774,41 €	6 013 774,41 €
	TOTAL	- €	15 200 000,00 €	15 200 000,00 €

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 06 février 2020,

Je vous propose d'en débattre, et de :

DE RECONDUIRE en 2020 le vote par nature assorti d'une présentation fonctionnelle

DE VOTER le budget primitif 2020 tel que décrit ci-dessus,

- Pour le Budget principal et les budgets annexes Déchets ménagers et Aménagement de Zones –Gestion Immobilière, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- Pour les budgets annexes Camping, Espace Carat, Assainissement collectif, Assainissement non collectif (SPANC), Eau potable et Transports au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

D'AUTORISER les provisions et reprises de provisions figurant dans la présentation des différents budgets

DE RESERVER au budget principal 2020, une somme de 2 000 € pour les frais de représentation inhérents aux fonctions de Directeur général des services et de Directeur de Cabinet, avec prise en charge à la valeur réelle des frais engagés,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document ou tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 28 février 2020	<u>Affiché le :</u> 02 mars 2020

ANNEXE - BUDGET PRIMITIF 2020 - PRESENTATION DETAILLEE

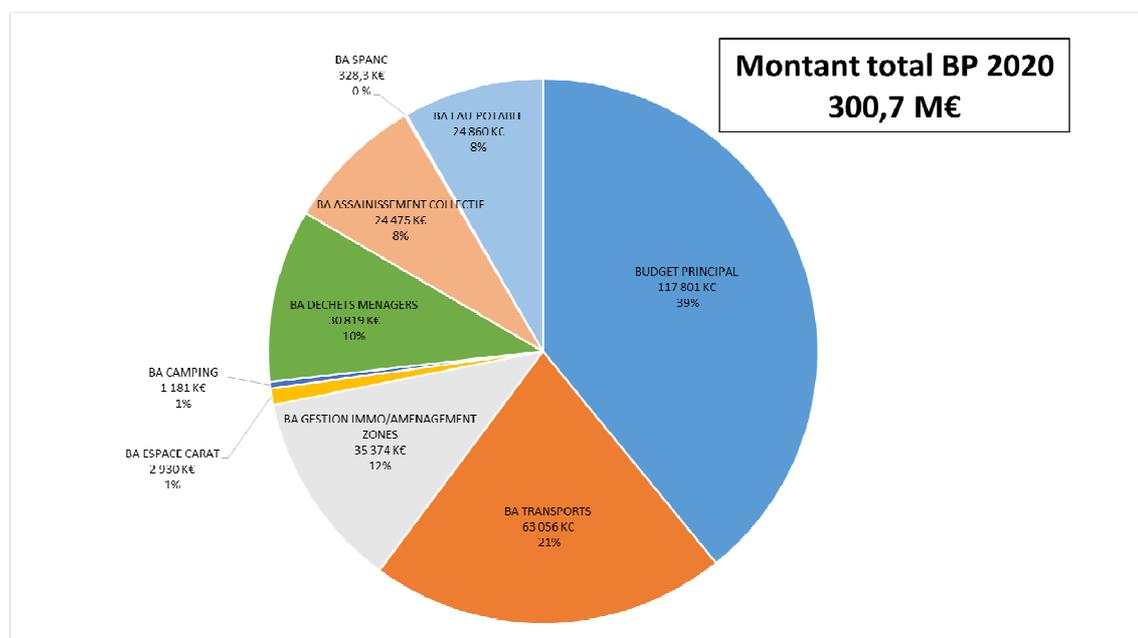
I - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Vous trouverez ci-dessous la présentation agrégée du budget de GrandAngoulême pour 2020 (crédits nouveaux et reports) Il s'établit à 173,2 M€ en fonctionnement et 127,5 M€ en investissement, soit au total près de **301 M€, tous budgets confondus**.

BUDGETS (dépenses totales, y compris résultats antérieurs reportés*, hors reports)	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	81 743 354,00 €	36 031 635,77 €	117 774 989,77 €
BA TRANSPORTS**	30 700 000,00 €	32 356 670,71 €	63 056 670,71 €
BA GESTION IMMO/AMENAGEMENT ZONES	14 037 000,00 €	21 138 886,12 €	35 175 886,12 €
BA ESPACE CARAT	1 918 000,00 €	1 011 612,89 €	2 929 612,89 €
BA CAMPING	477 500,00 €	703 406,08 €	1 180 906,08 €
BA DECHETS MENAGERS	22 949 000,00 €	7 869 713,61 €	30 818 713,61 €
BA ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11 316 000,00 €	13 231 811,11 €	24 547 811,11 €
BA SPANC	324 000,00 €	4 300,00 €	328 300,00 €
BA EAU POTABLE	9 692 000,00 €	15 167 550,14 €	24 859 550,14 €
TOTAL GENERAL	173 156 854,00 €	127 515 586,43 €	300 672 440,43 €

* montant des résultats provisoires

** hors montant avances SPLA



Vous trouverez en annexe du présent rapport des présentations détaillées par thématiques reprenant le Budget Principal et les Budgets Annexes pour 2020. Aussi celui-ci s'attachera-t-il essentiellement à faire ressortir les principales évolutions du budget principal 2020 par rapport aux exercices antérieurs et à détailler les conditions de réalisation de son équilibre.

II - LE BUDGET PRINCIPAL

Comme cela avait été indiqué lors des orientations budgétaires, le projet de budget 2020 s'inscrit dans la poursuite des objectifs fixés par la Prospective Pluriannuelle :

- des dépenses de fonctionnement contenues avec une progression des dépenses réelles de 0,7% par rapport au BP 2019
- des recettes optimisées en recherchant toutes les possibilités de financement extérieur, sans hausse de la pression fiscale. Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 77,7 M€ en hausse de 0,8% par rapport au BP 2019.
- des dépenses d'investissement ajustées au calendrier technique des opérations et qui traduisent la fin d'un cycle d'investissement avec des opérations qui se terminent. Ainsi, ce sont 23 M€ de dépenses d'équipement qui sont inscrits au projet de budget.

DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
		BP 2019	BP 2020			BP 2019	BP 2020
					Résultat reporté (002)	9 538 539	3 845 938
011	Charges à caractère général	10 195 133	10 195 652	013	Atténuation charges	223 900	239 000
012	Charges de personnel	21 250 000	21 928 618	70	Produits des services	6 870 347	6 258 783
014	Atténuation produits	21 510 000	21 429 500	73	Fiscalité	49 105 455	49 910 292
65	Autre charges gestion courante	17 335 133	17 639 776	74	Dotations	20 767 009	21 255 967
66	Charges financières	1 342 700	1 067 700	75	Autres produits de gestion courante	102 901	72 949
67	Charges exceptionnelles	859 987	785 754	76	Produits financiers	21 103	5 692
68	Dotation aux provisions	0	155 000	77	Produits exceptionnels	6 746	732
022	Dépenses imprévues	300 000	100 000	78	Reprise de provisions		
	Sous/total opérations réelles	72 792 953	73 302 000		Sous/total opérations réelles	77 097 461	77 743 415
	<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>4 700 000</i>	<i>3 810 000</i>		<i>Opérations ordre</i>	<i>610 000</i>	<i>154 000</i>
	<i>Virement</i>	<i>9 753 047</i>	<i>4 631 354</i>				
	Sous/total opérations ordre	14 453 047	8 441 354		Sous/total opérations ordre	610 000	154 000
	TOTAL FONCTIONNEMENT	87 246 000	81 743 354		TOTAL FONCTIONNEMENT	87 246 000	81 743 354
INVESTISSEMENT							
		BP 2019	BP 2020			BP 2019	BP 2020
	Reports dépenses 2019	3 296 726	2 761 447				
	Résultat reporté (001)	9 879 085	7 808 523		Excédents capitalisés (1068)	5 815 903	10 066 167
16	Remboursement dette	4 180 000	4 330 000	26	Participations et créances		
AP/CP		18 920 370,04	16 817 043	10	FCTVA	1 700 000	1 600 000
	Opérations	46 830,34	419 588				
10	Dotations			16	Autorisation emprunt	7 625 738	
20	Immobilisations incorporelles	773 579	616 214	16	Reports	6 000 000	12 617 729
204	Subventions équipement	1 743 375	1 940 125	16	Cautions	1 000	1 736
21	Immobilisations corporelles	1 393 283	1 282 943	13	Subventions d'investissement reçues	6 524 491	4 676 009
23	Immobilisations en cours	2 834 252	1 787 200	204	Subventions équipement		
26	Participations et créances	76 500	76 000	23	Immobilisations en cours		
27	Autres immobilisations financières	100 000		27	Autres immobilisations financières	373 913	86 285
45	Opérations pour compte de tiers	0		45	Opérations pour compte de tiers		
13	Subventions d'investissement				Reports recettes 2019	1 359 908	503 802
	Opérations			20	Immos incorporelles		
	sous/total dépenses d'équipement	25 888 189	22 939 113				
	Sous/total opérations réelles	43 244 000	37 839 083		Sous/total opérations réelles	29 400 953	29 551 729
					<i>Virement</i>	<i>9 753 047</i>	<i>4 631 354</i>
	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>610 000</i>	<i>800 000</i>		<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>800 000</i>	<i>800 000</i>
	<i>Autres opérations</i>	<i>800 000</i>	<i>154 000</i>		<i>Amortissements</i>	<i>4 700 000</i>	<i>3 810 000</i>
	Sous/total opérations ordre	1 410 000	954 000		Sous/total opérations ordre	15 253 047	9 241 354
	TOTAL INVESTISSEMENT	44 654 000	38 793 083		TOTAL INVESTISSEMENT	44 654 000	38 793 083

A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**1 – Les recettes**

Au budget principal, les prévisions de recettes de fonctionnement s'établissent à ce stade de la construction du budget primitif à 81,7 M€, dont 77,74 M€ de recettes réelles, 154 K€ de recettes d'ordre et 3,85 M€ de reprise du résultat antérieur.

La majeure partie des recettes réelles est représentée par la fiscalité directe locale et les compensations.

Les recettes réelles : 77,74 M€

		BP 2019	BP 2020	Δ 2020-2019	%	Répartition
70	Produits des services	6 870 347 €	6 258 783 €	-611 564 €	-8,9%	8,1%
73	Fiscalité	49 105 455 €	49 910 292 €	804 837 €	1,6%	64,2%
74	Dotations	20 767 009 €	21 255 967 €	488 958 €	2,4%	27,3%
75	Autres produits de gestion courante	102 901 €	72 949 €	-29 952 €	-29,1%	0,1%
76	Produits financiers	21 103 €	5 692 €	-15 411 €	-73,0%	0,0%
77	Produits exceptionnels	6 746 €	732 €	-6 014 €	-89,1%	0,0%
013	Atténuation de charges	223 900 €	239 000 €	15 100 €	6,7%	0,3%
Recettes réelles de fonctionnement		77 097 461 €	77 743 415 €	645 954 €	0,8%	100,0%

Les prévisions de recettes réelles s'établissent à 77 743 K€, en augmentation de 646 K€ par rapport au BP 2019, soit +0,8 %.

70 – PRODUIT DES SERVICES	6,25 M€
---------------------------	---------

Les produits de services sont constitués de 3 grands types de recettes :

- les recettes liées à la vente des produits et services des différents équipements de GrandAngoulême, qui représentent un montant de 2 222 K€, dont :
 - 1 371 K€ pour Nautilus, dont 1 213 K€ pour le centre nautique et 157,5 K€ pour la patinoire
 - 303 K€ pour le Conservatoire
 - 190 K€ pour la Crèche des Poussins
 - 94 K€ pour l'Ecole d'arts
 - 85 K€ pour l'ALSH Alvéole
 - 55 K€ pour le centre sportif des Montagnes
 - 30 K€ pour le service PAH
 - 60 K€ de redevance Solstice

- les refacturations des services communs ou des services mutualisés pour environ 1 000 K€ (service commun des ADS, carburant Ville Angoulême, salaire directrice La Nef, location balayeuse aux communes,..)

- la refacturation d'une quote-part des charges générales vers les budgets annexes, pour 2 706 K€ ou vers le SMAPE pour 311 K€

73 - FISCALITE	49,9 M€
----------------	---------

Le principal poste de recettes de la collectivité est constitué de la fiscalité directe locale.

Pour 2020, le budget sera proposé avec des taux de fiscalité inchangés par rapport à 2019 et des augmentations de bases limitées à la revalorisation forfaitaire prévue dans la loi de finances, soit 1,2 %, à l'exception de la taxe d'habitation pour laquelle le coefficient de revalorisation est de 0,9 %, ainsi qu'aux évolutions tarifaires pour les locaux industriels et commerciaux.

Globalement, ces recettes sont évaluées à 49,9 M€ en augmentation de 1,6 % par rapport à 2019, soit + 805 K€ réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Libellé	2019	2020	Δ 2020-2019	%
TAXE D'HABITATION	17 281 382,00	17 563 755,00	282 373,00	1,6%
TAXES FONCIERES (TFB)	665 362,00	679 429,00	14 067,00	2,1%
TAXES FONCIERES (TFNB)	112 767,00	112 358,00	-409,00	-0,4%
TAXES FONCIERES (TATFNB)	232 583,00	232 583,00	0,00	0,0%
TAXES MENAGES	18 292 094,00	18 588 125,00	296 031,00	1,6%
CVAE	8 958 817,00	9 328 005,00	369 188,00	4,1%
TASCOM	2 159 830,00	2 177 000,00	17 170,00	0,8%
IFER	765 000,00	826 000,00	61 000,00	8,0%
FNGIR	3 481 717,00	3 484 382,00	2 665,00	0,1%
CFE	12 718 196,00	12 908 796,00	190 600,00	1,5%
FISCALITE ECONOMIQUE	28 083 560,00	28 724 183,00	640 623,00	2,3%
FPIC - ATTRIBUTION	1 452 000,00	1 454 000,00	2 000,00	0,1%
VERSEMENT DE TRANSPORT - PART FCT	266 045,00	244 742,00	-21 303,00	-8,0%
VERSEMENT DE TRANSPORT - PART INVT	500 000,00	250 000,00	-250 000,00	-50,0%
TAXE GEMAPI	260 156,00	308 000,00	47 844,00	18,4%
TAXE DE SEJOUR	160 000,00	250 000,00	90 000,00	56,3%
PRELEVEMENT SUR PARIS HIPPIQUES	2 600,00	2 600,00	0,00	0,0%
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	89 000,00	88 642,00	-358,00	-0,4%
AUTRES TAXES	2 729 801,00	2 597 984,00	-131 817,00	-4,8%
TOTAL	49 105 455,00	49 910 292,00	804 837,00	1,6%

La part des taxes ménages est quasiment exclusivement représentée par la taxe d'habitation (**TH**), que GrandAngoulême percevra pour la dernière année en 2020, avant qu'elle ne soit remplacée par une fraction de TVA (voir rapport Orientations budgétaires). Compte tenu de la structure des recettes de l'agglomération, on mesure alors la perte de lien fiscal avec les habitants du territoire, les taxes foncières (bâti et non bâti) ne représentant que des montants relativement marginaux dans les recettes.

La fiscalité économique, qui est évaluée à 28,7 M€, porte la dynamique des recettes de fiscalité et, plus largement des recettes réelles de fonctionnement.

Au sein de cet ensemble, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (**CVAE**) progresse de plus de 4 % et s'établit à 9,3 M€ selon les prévisions actuelles basées sur les derniers éléments transmis par les services fiscaux.

L'évolution du produit de cotisation foncière des entreprises (**CFE**) est limité à 1,5 % et comprend une majoration de 20 K€ pour tenir compte de la période de lissage des bases minimum. Globalement, la cotisation économique territoriale (CET = CVAE + CFE) représente 22,24 M€, en augmentation de 2,4 % soit 527 K€.

Le **FNGIR**, Fonds national de garantie individuelle des ressources issu de la suppression de la taxe professionnelle, est reconduit sur la base du montant effectivement perçu en 2019, soit près de 3,5 M€.

Le produit de Taxe sur les surfaces commerciales (**TASCOM**) a été estimé en hausse de 17,2 K€ pour tenir compte de la période de lissage en cours et qui s'achève en 2020 avec l'application d'un coefficient généralisé de 1,15. A noter qu'un montant figure en dépenses au chapitre des versements de fiscalité pour tenir compte des dégrèvements accordés.

Enfin l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (**IFER**) progresserait avec une dynamique intéressante. Le montant n'en sera définitivement connu qu'avec les notifications qui parviendront au printemps prochain et donneront alors lieu à un ajustement de ces inscriptions.

Le territoire reste attributaire sans être contributeur au fonds de péréquation des ressources intercommunales (**FPIC**) pour un montant prévisionnel de 3,67 M€ à répartir entre l'agglomération et ses communes membres proportionnellement au Coefficient d'intégration fiscal (CIF). Pour 2020, la part revenant à l'agglomération est estimée à 1,45 M€.

FPIC	CA 2017	CA 2018	pCA 2019	BP 2020
Attribution	1 594 334	1 378 978	1 522 397	1 454 000
Evol.		-13,5%	10,4%	-4,5%
Ecart		-215 356	143 419	-68 397
Contribution	0	0	0	0
Evol.				
Ecart		0	0	0
Solde	1 594 334	1 378 978	1 522 397	1 454 000
Evol.		-13,5%	10,4%	-4,5%
Ecart		-215 356	143 419	-68 397

On note aussi une part de Versement transport (**VT**), reversé depuis le budget annexe Transports et destiné à financer les dépenses de mobilité inscrites au budget principal.

La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (**GEMAPI**) est fixée à 308 K€ pour 2020, correspond au montant des contributions de GrandAngoulême aux syndicats de bassins auxquels la compétence est déléguée. Selon les informations des trois syndicats de bassin, le produit attendu pour 2020 est de 308 000 € (contre 260 156 € en 2019 et 258 364 € en 2018). Pour mémoire, ce produit attendu est réparti par les services fiscaux entre la taxe d'habitation, les taxes foncières et la contribution économique territoriale.

Enfin, la taxe de séjour (**TS**) est inscrite à hauteur de 250 K€, en progression par rapport à 2019 avec la révision de son calcul et de sa collecte ainsi que le reversement opéré par les plateformes de location touristique.

Les attributions de compensation (**AC**) reversées par les communes pour les compétences transférées à GrandAngoulême figurent également dans ce chapitre pour un montant de 89 K€ correspondant à l'évaluation réalisée par la CLECT pour la part des dépenses d'investissement et correspondant pour l'essentiel aux renouvellements de voirie des zones d'activité transférées.

74 - DOTATIONS

21,26 M€

Les prévisions pour 2020 en matière de dotations s'élèvent à 21,26 M€. Ce montant est composé essentiellement de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), des allocations compensatrices de fiscalité et de la Dotation de compensation de réduction de la taxe professionnelle (DCRTP), qui représentent à elles trois près de 90 % des recettes de ce chapitre.

Pour la **DGF**, à ce stade de la préparation et compte tenu du mécanisme de garantie prévu en loi de finances pour les intercommunalités disposant d'un coefficient d'intégration fiscale supérieur à 0,35, il est proposé dans les prévisions, la reconduction du montant de la dotation d'intercommunalité et une baisse de la dotation de compensation de 250 K€. La DGF est ainsi estimée à 14,935 M€ pour 2020 (contre 19 M€ en 2014 soit -21%)

DGF	CA 2017	CA 2018	pCA 2019	BP 2020
Dot Interco.	3 333 010	3 333 622	3 335 476	3 335 000
Evol.		0,0%	0,1%	0,0%
Ecart		612	1 854	-476
Dot Comp.	12 432 239	12 172 633	11 893 136	11 600 000
Evol.		-2,1%	-2,3%	-2,5%
Ecart		-259 606	-279 497	-293 136
DGF	15 765 249	15 506 255	15 228 612	14 935 000
Evol.		-1,6%	-1,8%	-1,9%
Ecart		-258 994	-277 643	-293 612

A noter que ces montants ne sont que des estimations et que des ajustements seront susceptibles d'intervenir.

Par ailleurs, de 2014 à 2020, soit sur la durée du mandat qui s'achève, on peut noter que le territoire a perdu en cumulé près de 21 M€ de DGF, soit 18 % du montant total de DGF.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

C'est autant d'autofinancement en moins pour la collectivité et donc d'emprunt en plus, le programme d'investissement ayant été poursuivi.

DGF (en €)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Δ2020-2014 en valeur	Δ2020-2014 en cumulé
GA2	19 143 272	17 303 104	15 324 562	15 765 249	15 506 255	15 228 612	14 935 000	-4 208 272	-20 796 850
exGA	17 245 276	15 838 867	14 146 728					soit -22 %	soit -18 %
exBC	691 611	567 781	456 247						
exCBC	942 918	689 894	578 513						
exVE	263 467	206 562	143 074						

Les **allocations compensatrices** de fiscalité sont inscrites pour 1,51 M€, dont 1,2 M€ d'allocation compensatrice de la taxe d'habitation et 310 K€ d'allocation compensatrice TP/CFE. Leur montant est souvent difficile à prévoir avec précision, celles-ci intégrant la compensation de mécanismes de dégrèvement d'une part mais faisant partie des variables d'ajustement des dotations aux collectivités d'autre part. Leur inscription sera ajustée à l'occasion d'une décision modificative, dès notification de leur montant.

Quant à la **DCRTP** (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle), son inscription à hauteur de 2 460 K€ est en baisse par rapport à 2019 (2 501 K€) et 2018 (2 533 K€) pour tenir compte de la réduction de l'enveloppe nationale de cette dotation. Elle fait désormais partie des variables d'ajustement de l'enveloppe des dotations aux collectivités et son montant est estimé en baisse d'un peu plus de 1,6 %. Rappelons que cette dotation était censée compenser à l'euro près les collectivités qui étaient perdantes lors du passage de la taxe professionnelle à la cotisation économique territoriale en 2011 et était sanctuarisée.

Parmi les autres recettes de ce chapitre, on note :

- les recettes de la Caisse d'allocations familiales dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG) et le cofinancement des postes de coordination, pour un montant global de plus de 950 K€
- la recette de l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 352 K€ pour le financement du projet dénommé Confluence créative avec le Mexique, montant que l'on retrouve également en dépenses
- des recettes de fonds européens à hauteur de 82,2 K€ pour le financement de divers projets (AYCH, Womarts, REHABILITE, Europe créative) ainsi qu'une recette de 94 K€ pour le projet Hub In avec un montant de dépenses équivalent.
- des aides de l'ADEME, de l'ANRU, de la DRAC, de la Région ou du Département pour divers projets ou équipements (PEAC, Conservatoire, projet NOTT, TEPOS, AAP ADEME,...)

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	72,9 K€
--	---------

Le montant inscrit sur ce chapitre correspond pour l'essentiel aux revenus des immeubles qui ne relèvent pas de l'activité de loueur de bâtiments industriels et commerciaux pour 63,9 K€.

76 - PRODUITS FINANCIERS	5,7 K€
--------------------------	--------

Le montant de 5 692 € correspond exclusivement au remboursement par Calitom de la part des intérêts de la dette correspondant à l'usine d'incinération transférée par convention avec le transfert de l'activité traitement en 2017.

77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	732 €
-----------------------------	-------

Par définition, ces produits sont difficiles à évaluer. Le montant inscrit correspond à des produits de nature exceptionnelle (pénalités de retard, remboursements de sinistres partiels, régularisations de trop perçus,...) et pourra faire l'objet de réévaluation en cours d'année.

013 - ATTENUATION DE CHARGES	239 K€
------------------------------	--------

Le montant inscrit correspond aux indemnités journalières perçues lors d'arrêts de travail de personnels contractuels relevant de la Caisse primaire d'assurance maladie ainsi qu'au remboursement du salaire de la permanente mise à disposition du Comité d'action sociale.

2 - Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement au BP 2020 s'établissent à 81 743 K€, dont 8 441 K€ de dépenses d'ordre et 73 302 K€ de dépenses réelles.

Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre, de 8 441 K€, sont composées de 3 810 K€ de dotations aux amortissements et de 4 631 K€ de virement à la section d'investissement, permettant d'autofinancer un montant équivalent de dépenses.

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles inscrites au BP 2020 sont de 73 302 K€, en augmentation de 0,7 % seulement par rapport au BP 2019.

Au chapitre 011, **les charges à caractère général** s'élèvent à 10 195 652 € en stabilité par rapport au BP 2019.

Au sein de ce chapitre, les dépenses se décomposent entre :

- les achats et fournitures, pour 3 556 434 €, dont 1 531 K€ d'achat de carburant, dont la majeure partie fait l'objet de refacturation soit aux budgets annexes Déchets ménagers et Assainissement, soit à la ville d'Angoulême avec laquelle GrandAngoulême a conventionné pour la fourniture de carburants et 1 067 445 € de fluides (eau, assainissement, électricité)
- les services extérieurs, pour 3 177 408 €, dont 660 721 € de frais de maintenance, 637 133 € de frais d'entretien de terrains et bâtiments, 188 450 € de locations immobilières (dont 123 200 € pour la crèche), 480 288 € de frais d'étude, dont 100 K€ au titre des plans de mobilité, financés par une part de reversement du versement transport et 120 000 € gérés au sein d'une autorisation d'engagements relative aux études en matière de développement durable.
- les autres services extérieurs, pour 3 359 879 €, dont 452 K€ au titre des frais de nettoyage de locaux, 200 593 € pour des frais de gardiennage de locaux, 126 000 € de frais de télécommunication, 61 000 € de frais d'affranchissement, 107 750 € de frais de déplacement, missions et réceptions.
- les frais d'impôts et taxes pour 101 931 €, dont 68 172 € de taxe sur le foncier bâti.

A noter au sein de ce chapitre la présence d'une enveloppe de 2 000 € pour les frais de représentation du Directeur général des services et du Directeur de Cabinet, en application de l'article 21 de la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale.

Au chapitre 012, **les charges de personnel** s'établissent à 21 928 618 €, en augmentation de 678 618 € et de 3.2 % par rapport au BP 2019. A noter que ces dépenses évoluent pour partie sous l'effet de facteurs exogènes et qu'une partie de ces dépenses font l'objet de refacturations soit directement (services communs) soit indirectement (flux croisés en provenance de budgets annexes) ou de cofinancements. Un rapport thématique spécifique aux charges de personnel figure en annexe.

Au chapitre 014, les **atténuations de produits** s'établissent à 21 429,5 K€ et sont composées des attributions de compensations (AC) versées aux communes membres de la communauté d'agglomération. On note à ce stade une baisse de 240 K€ qui s'explique par une modification de la refacturation des coûts des services communs avec la ville d'Angoulême qui se déduisent

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

des attributions de compensation, ceci afin de limiter les flux financiers entre les collectivités. Le montant inscrit n'est que provisoire, le montant définitif des AC n'étant déterminé qu'à l'issue des travaux de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), qui devra statuer sur les charges transférées au titre de la compétence TAP/périscolaire restituée aux communes depuis le 6 juillet 2019.

Enfin, une partie des attributions de compensation est versée en section d'investissement, à hauteur de 817 450 €, ce qui porte le montant total des AC inscrites au BP 2020 à 22 077 450 €.

Le chapitre 014 comprend également une somme de 150 K€ au titre d'une dotation de solidarité communautaire telle que prévue par le pacte fiscal et financier (cf. rapport particulier), et dont les modalités de répartition devront être déterminées par un prochain conseil communautaire. Un montant de 18 K€ est également inscrit pour des dégrèvements de fiscalité (TASCOM).

Au chapitre 65, **les autres charges de gestion courante** s'établissent à 17 639 776 €, en progression de 304 643 € et de 1,8% par rapport au BP 2019, et sont principalement composées de :

- la contribution obligatoire au Service départemental d'incendie et de secours, à hauteur de 8 043 740 €, en augmentation de 79 239 € par rapport à 2019 (+1%).
- la participation au budget annexe Aménagement de zones et gestion immobilière (voir rapport thématique en annexe), à hauteur de 1 200 000 €, en diminution de 102 782 € par rapport au BP 2019.
- la subvention à la régie de la salle de musiques actuelles La Nef à hauteur de 695 K€, montant équivalent à celui de 2019
- la subvention à la SARL 9^{ème} Art+ pour l'organisation du festival international de la BD 2020 pour 555 K€,
- la subvention à l'office du Tourisme (407 K€), à OMEGA (351 K€), à la Mission locale (228 K€), aux syndicats de bassin dans le cadre de la délégation de la compétence GEMAPI (308 K€)
- diverses contributions obligatoires (SMPI, CIBDI, SMAPE, SMAC,...) pour près de 1 162.36 K€
- les indemnités et cotisations des élus pour 757,5 K€
- de provisions pour créances éteintes ou admises en non valeur pour 41 K€.
- un ensemble d'enveloppe de subventions relatives aux compétences exercées par GrandAngoulême, dont beaucoup font l'objet de propositions d'individualisations dès le stade du budget primitif et pour lesquelles des rapports sont présentés lors de cette même session.

Au chapitre 66, les **charges financières** s'élèvent à 1 067 700 € (voir le rapport sur la gestion de la dette). A noter également une part des intérêts liés au contrat de Partenariat public privé (PPP) pour le stade d'athlétisme, à hauteur de 173 200 €, ainsi qu'une enveloppe de 50 000 € pour le remboursement d'intérêts sur une ligne de trésorerie.

Au chapitre 67 des **charges exceptionnelles**, les inscriptions s'élèvent à 785 754 €, en diminution de 74 K€ et de près de 9 %. Ce chapitre enregistre les subventions exceptionnelles versées aux budgets annexes Camping (164 K€ en baisse de 17 137 € soit -9,5 %) et de CARAT 431 K€ en hausse de 12 K€ (2,8%), ainsi que diverses autres provisions pour dépenses exceptionnelles (intérêts moratoires, annulations de titres sur exercices antérieurs).

Au chapitre 68 est inscrit un montant de 155 K€ correspondant à la soulte versée par Reden Solar en 2019 et enregistrée au budget annexe de l'espace Carat, qui a contribué à diminuer la subvention du budget principal vers ce budget annexe alors que les dépenses inscrites en contrepartie n'ont pas été réalisées en totalité. Cette provision permettra ainsi d'absorber le surplus de subvention qui sera nécessaire en 2020 pour équilibrer ces dépenses.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Enfin, une provision de 100 000 € est inscrite au chapitre des **dépenses imprévues**. Ce montant pourra faire l'objet d'un ajustement en fonction des résultats de la notification attendue des produits de la fiscalité. Il pourra être utilisé en cours d'année à l'occasion de décisions modificatives pour abonder certains chapitres où les inscriptions se révéleraient être insuffisantes.

B – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 38 793 K€, contre 44 654 K€ au BP 2019.

1. Les Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se composent pour 954 K€ de dépenses d'ordre et pour 37 839 K€ de dépenses réelles

Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre, à hauteur de 954 K€ se composent de 800 K€ d'opérations patrimoniales (opérations d'ordre au sein de la section d'investissement, équilibrées en dépenses et en recettes), en prévision d'écritures d'intégration de frais d'étude en travaux ou de crédits nécessaires à l'enregistrement d'opérations telles que les cessions à titre gracieux ou à l'euro symbolique).

Un montant de 154 K€ est prévu pour la reprise des subventions transférables au compte de résultat.

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles s'élèvent à 37 839 K€ et se composent du remboursement du capital de la dette, de dotations annuelles, des crédits de paiement liés à des opérations ou à des autorisations de programme, ainsi que des reports de l'exercice 2019.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 4 330 K€, dont 4 150 K€ pour le remboursement de la dette courante (voir le rapport sur la gestion de la dette), 179 K€ pour le remboursement en capital du partenariat public privé pour le stade d'athlétisme et 1 K€ pour faire face à d'éventuels remboursements de cautions.

Les reports de l'exercice 2019 s'élèvent à 2 761 447 €, en diminution de 528 847 € par rapport à 2019 et de 16 %. A noter qu'un montant de 722 676 K€ est lié à l'opération Crèches, ce qui relativise encore un peu plus le montant de ces reports, qui vient s'ajouter à celui des dotations.

Les **dotations annuelles** correspondent aux dépenses de gros entretien réparation du patrimoine courant de la collectivité, au renouvellement de son parc de matériel et véhicules, aux subventions d'équipement non gérées en AP/CP ainsi qu'aux participations financières et aux prêts accordés par la collectivité. Le montant inscrit au BP 2020 est de 5 702 K€ et se compose de la façon suivante :

Un montant de 616 214 € est inscrit au titre des **immobilisations incorporelles**, dont 294 800 € au titre d'acquisition ou renouvellement de logiciels. Ce montant important est lié à la volonté d'inscrire la collectivité dans le schéma numérique et de la doter d'outils permettant d'assurer la transition numérique : gestion électronique de documents, déploiement du parapheur électronique, gestion du patrimoine, etc...

Un montant de 298 514 € est également inscrit au titre de frais d'étude : solde de l'accompagnement pour l'élaboration du PLH, études d'aménagement d'itinéraires cyclables, requalification friche Lafarge...

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

Au titre des **immobilisations corporelles**, c'est un crédit de 1 282 943 € qui est proposé au BP 2020 dont les montants principaux sont :

- près de 324 K€ de matériel informatique, pour le renouvellement du parc matériel (infrastructures et postes individuels) et dont le financement est assuré par l'amortissement des matériels.
- 90 K€ de renouvellement de matériel de bureau
- près de 272,6 K€ de matériel divers et 75 K€ de matériels techniques.
- 130 K€ pour le renouvellement de véhicules
- 98 K€ pour des aménagements divers liés à la mobilité (abris vélos, bornes multiservices vélos, itinéraires vélo).
- 220 K€ sont également inscrits pour l'intégration de terrains dans le cadre de la liquidation de la SEM de la Braconne (cf. rapport particulier).

Au titre des **immobilisations en cours** est inscrit un crédit de 1,78 M€, dont :

- près de 244 K€ de travaux sur les bâtiments du siège (bld Besson Bey, Jean Mermoz, 139 rue de Paris, Ecopôle)
- 585 K€ au titre des eaux pluviales,
- 523 K€ de travaux à Nautilus, ce bâtiment nécessitant un certain nombre de travaux de mise aux normes ou d'améliorations.
- 70 K€ au titre des travaux de modification des réseaux EP des ZAE (isolement)
- 50 K€ de travaux au Conservatoire
- 51,7 K€ de travaux à l'ALPHA
- 68 K€ pour les baignades (aires de jeux, reprise de dalles, mise aux normes,...)
- 40 K€ au centre équestre de la Tourette
- 60 K€ à la crèche pour les aménagements extérieurs
- 40 K€ pour la création de l'assainissement des haltes fluviales (L'Houmeau et Sireuil)

Au titre des **subventions d'équipements**, un montant de 1 940 125 € est inscrit, comprenant :

- 817,5 K€ d'attributions de compensation
- 350 K€ de contribution au Syndicat mixte du pôle de l'image (SMPI)
- 139,5 K€ de subventions ADEL TEP, dont une bonification de 50 K€ pour le soutien au commerce local
- 376 K€ de fonds de concours aux communes pour le soutien à la construction et à la réhabilitation d'équipements sportifs (dont 250 K€ spécifiques pour les communes d'Angoulême et de Soyaux)
- 75 K€ de fonds de concours aux équipements culturels
- 50 K€ de fonds de concours aux communes pour le soutien au commerce de proximité et de centralité, en lien avec le schéma directeur
- 63 € de contribution au Syndicat mixte d'aménagement du plan d'eau (SMAPE)
- 51 K€ de contribution au syndicat mixte des aéroports (SMAC)

Au chapitre des **Participations financières**, un crédit de 76 000 € est inscrit, dont 26 K€ pour une éventuelle participation au capital d'une société de projet d'énergie renouvelable et 50 K€ pour une participation au fonds de garantie SOFITECH qui intervient en garantie sur des

financements moyen et long terme (crédit-bail ou crédit classique) auprès des entreprises de l'industrie et de négoce de gros

Quelques crédits sont gérés sous forme d'**Opérations**, à hauteur de 419 588 €, sans gestion en pluriannualité. La gestion en Opérations permet d'isoler ces crédits du reste des dotations et a l'avantage de permettre une fongibilité entre les différentes natures de dépenses. C'est le cas des travaux de réaménagement de la crèche des Poussins pour 404 K€ sont inscrits.

Enfin beaucoup d'opérations font désormais l'objet d'une gestion en Autorisation de programme / crédits de paiement (AP/CP), permettant à la fois une fongibilité des crédits ainsi que l'échéancement des crédits de paiement pour accompagner le déroulement du calendrier de réalisation, en inscrivant les crédits au plus près des besoins.

A ce titre, ce sont 16,8 M€ qui sont inscrits au Budget principal, et qui concernent les opérations suivantes :

Intitulé	Montant AP/AE après DM4 201	Variation BP 202	Montant AP/AE BP 2020	REALISATIONS AU 31/12/201	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivant
AP 02 - MEDIATHEQUE	32 195	-	32 195	31 614	581	65	516	-	-	-
AP 06 - ORU - HABITAT/ORU	11 125	- 1 710	9 415	9 015	400	400	-	-	-	-
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGE MULTIMODAL	10 480	672	11 152	9 237	1 915	1 243	672	-	-	-
AP 14 - SECTEUR GARE	8 600	-	8 600	4 344	4 256	3 165	1 091	-	-	-
AP 15 - LIGNE GRANDE VITESSE	12 000	-	12 000	11 400	600	-	600	-	-	-
AP 16 - Parvis du pôle d'échange multimodal	9 296	-	9 296	8 117	1 179	338	841	-	-	-
AP 18 - PUBLIC SPECIFIQUE	99	-	99	65	34	34	-	-	-	-
AP 19 - REHABILITATION DU PARC PUBLIC EXISTANT	1 250	-	1 250	834	416	315	101	-	-	-
AP 20 - HABITAT INDIGNE 2014 - 2020	2 406	-	2 406	1 575	831	500	331	-	-	-
AP 21 - PCS 2014 - 2020 P*Nvelles PARC PUBLIC	4 108	-	4 108	1 991	2 117	1 417	699	-	-	-
AP 22 - ACCESSION A LA PROPRIETE 2014 - 2020	1 784	-	1 784	1 591	193	193	-	-	-	-
AP 23 - PNRU2 BAGF / EDM	9 000	-	9 000	267	8 733	1 000	5 000	712	550	1 472
AP 24 - RN 141	5 000	-	5 000	3 076	1 924	980	944	-	-	-
AP 25 - STADE CHANZY	1 570	- 0	1 570	1 570	-	-	-	-	-	-
AP 26 - AMENAGEMENT VOIRIE ZONES MONTAGNE	452	1 366	1 818	40	1 778	650	1 128	-	-	-
AP 28 - VAL DE CHARENTE -V092	1 240	-	1 240	191	1 049	538	511	-	-	-
AP 29 - PLUIJ	522	- 54	467	407	60	60	-	-	-	-
AP 30 - DOC D'URBANISME	478	-	478	325	153	100	53	-	-	-
AP 31 - RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS	381	-	381	379	2	2	-	-	-	-
AP 33 - ALSH	1 591	-	1 591	1 557	34	34	-	-	-	-
AP 35 - COUP DE POUCE SORTIE DE VACANCE (PINEL+)	200	-	200	119	81	60	21	-	-	-
AP 36 - NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE	1 070	-	1 070	65	1 005	890	115	-	-	-
AP 37 - NAUTILIS - TOITURE	2 510	-	2 510	40	2 471	-	-	-	-	2 471
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	660	-	660	643	17	17	-	-	-	-
AP 39 - TROIS CHENES ET SNPE	198	-	198	45	153	80	73	-	-	-
AP 40 - BAROUILHET	2 000	-	2 000	-	2 000	50	150	1 000	800	-
AP 41 - LIAISONS DOUCES	200	-	200	83	117	100	17	-	-	-
AP 42 - PEM LA COURONNE - Passerelle	2 844	-	2 844	3	2 841	230	2 000	611	-	-
AP 42 - PEM LA COURONNE - Parvis	-	3 049	3 049	-	3 049	150	2 000	899	-	-
AP 43 - CONSERVATOIRE	70	-	70	41	29	29	-	-	-	-
AP 45 - DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAU	250	-	250	4	246	246	-	-	-	-
AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	446	-	446	362	84	84	-	-	-	-
AP 47 - REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMU	150	-	150	69	81	81	-	-	-	-
AP 48 - AMENAGEMENT BARREAU NORD LES MONTAGN	1 252	-	1 252	-	1 252	501	501	250	-	-
AP 49 - LIAISON HOTELS LES MONTAGNES	559	- 559	-	-	-	-	-	-	-	-
AP 50 - LIAISON ROND-POINT CROIX BLANCHE LES MON	1 430	- 807	623	-	623	25	50	548	-	-
AP 51 - LOCAL DE STOCKAGE DE GRANDANGOULEME	1 280	-	1 280	367	913	340	440	133	-	-
AP 52 - PRODUCTION NOUVELLE 2019-2020 NOUVEAU	1 720	-	1 720	-	1 720	700	670	350	-	-
AP 53 - REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEM	247	-	247	-	247	74	152	21	-	-
AP 54 - REHABILITATION SIEGE	60	-	60	6	54	45	9	-	-	-
AP 55 - REHABILITATION VOIRIES	2 000	100	2 100	295	1 805	500	400	400	505	-
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	1 300	-	1 300	8	1 292	220	270	270	270	262
AP 57 - AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE 2019	250	-	250	72	178	150	28	-	-	-
AP 58 - RELOCALISATION DE L'ESPE	500	-	500	14	486	218	268	-	-	-
AP 59 - REHABILITATION EESI	400	-	400	-	400	100	150	150	-	-
AP 60 - PLUI 2	-	550	550	-	550	80	80	100	100	190
AP 61 - DOCUMENTS URBANISME 2	-	900	900	-	900	150	150	150	150	300
AP 62 - ELABORATION SCOT 2	-	240	240	-	240	60	120	60	-	-
AP 63 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	-	1 900	1 900	-	1 900	250	1 650	-	-	-
AP 64 - TUILERIE NIOLLET	-	36	36	-	36	36	-	-	-	-
AP 65 - DSI PROGRAMME 2020	-	310	310	-	310	26	150	134	-	-
AP 66 - EAUX PLUVIALES	-	725	725	-	725	250	250	225	-	-
AP 67 - FONDS CONCOURS ROULLET - ROND POINT	-	120	120	-	120	40	80	-	-	-
	135 174	6 838	142 012	89 830	52 182	16 817	22 282	6 013	2 375	4 695

La majorité est des AP de projet, dont l'échéancier est amené à évoluer avec les réalisations techniques. Parmi les AP déjà existantes, les crédits de paiement les plus importants seront

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

consacrés en 2020, à l'achèvement de la passerelle de la gare, aux travaux du secteur gare, ainsi qu'aux AP en matière de logement.

Enfin, il est proposé l'ouverture de 6 AP nouvelles pour un montant total de 4,6 M€ :

- Le démarrage du PLUi à 38 sur la période 2020-2025, pour un montant estimé à 550 K€
- L'évolution des documents d'urbanisme pendant cette même période, pour un montant estimé à 150 K€ / an, soit un total de 900 K€ sur 6 ans
- La révision du SCOT sur 3 ans à hauteur de 240 K€
- Travaux de réseaux et de construction d'un bassin d'orage dans le quartier de la Grand Font pour 1,9 M€
- Programmation à établir sur les travaux eaux pluviales urbaines à mener sur les autres communes du territoire pour 725 K€
- Une AP pour les projets numériques à mener dans le cadre de la mission numérique pour 310 K€ (saisine pour voie électronique des documents ADS, logiciel de gestion des plannings, gestion de la relation usagers...)
- Une AP de 120 K€ pour un fonds de concours spécifique à la commune de Rouillet pour l'aménagement d'un rond-point.

2 – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se composent pour 9 241 K€ de recettes d'ordre et pour 29 551 K€ de recettes réelles.

Recettes d'ordre

Les recettes d'ordre, ne faisant pas l'objet de mouvement de fonds, s'élèvent au projet de BP 2020 à **9 241 K€** et sont composées :

- pour 4 631 K€ du virement de la section de fonctionnement
- pour 3 810 K€ des amortissements
- pour 800 K€ d'opérations patrimoniales, au sein de la section d'investissement

Recettes réelles

Les recettes réelles s'élèvent à **29 551 K€**. Elles sont composées de :

- **reports de l'exercice 2019, pour 503 802 €**, correspondant à diverses subventions à percevoir (dont solde PEM dans le cadre du CPER pour 387 K€)
- de la prévision **d'affectation du résultat au compte 1068** d'excédent capitalisés, pour **10 066 462 €** et destiné à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à la clôture des comptes de 2019 (voir également le rapport sur la reprise anticipée des résultats de 2019). Le montant définitif sera validé après l'adoption du compte administratif 2019, lors d'une prochaine session.
- d'un montant de **1 600 K€ au titre du FCTVA**, montant prévisionnel en lien avec les inscriptions de dépenses d'investissement.
- de recettes de **subventions pour 4 676 009 €**. En effet, l'avancement en 2018 et 2019 d'opérations d'investissement faisant l'objet de cofinancements va permettre de réaliser des appels de fonds importants. Ce montant se compose de :
 - 2 635 K€ pour la passerelle de la gare
 - 839 K€ pour le parvis Ouest
 - 200 K€ pour l'ALSH
 - 640 K€ pour le déménagement de la crèche des Poussins par la CAF

A noter également 104 K€ de recettes d'attributions de compensation en provenance des communes dans le cadre de transferts de charges.

- de cautions à hauteur de 1 736 €.

C. LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'EQUILIBRE

1 – La reprise des résultats antérieurs

Conformément à la délibération proposant une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2019, il est inscrit au projet de budget 2020 :

- en dépenses d'investissement, la reprise du résultat de 2019 du budget principal, pour 7 808 523 €,
- en excédents de fonctionnement capitalisés au compte 1068, la somme de 10 066 167 € qui sert à la couverture du besoin de financement en fin d'exercice 2019
- en recettes de fonctionnement, la part non capitalisée du résultat de fonctionnement 2019 soit 3 845 938 €.

A noter également l'inscription de reports de crédits d'investissement, de l'exercice 2019, soit :

- 2 761 447 € en dépenses d'investissement
- 503 802 € en recettes d'investissement

2 – La réalisation de l'équilibre et le recours à l'emprunt

L'équilibre du budget principal 2020 de GrandAngoulême se schématise de la façon suivante :

- L'épargne brute (hors reprise des résultats) dégagée ressort à 4 441 K€. Compte tenu d'un remboursement en capital de 4 330 K€, l'épargne nette ressort à + 111 K€.
- Avec la reprise du résultat antérieur reporté, l'autofinancement brut s'élève à 8 287 K€ et couvre la dotation nette aux amortissements, de 3 656 K€ ainsi que le remboursement en capital des emprunts, de 4 330 K€.

La section d'investissement du budget principal fait ressortir un besoin de financement de 12 617 729 € qu'il convient de financer.

Il est ainsi proposé :

- de ne pas recourir au levier fiscal en laissant les taux fixés au niveau de 2019
- par conséquent, de recourir à l'emprunt pour un montant de 12 617 729 €.

LISTE DES PROPOSITIONS DETAILLEES BP 2020

1. Propositions relatives à l'administration générale
2. Propositions relatives à la gestion de l'eau
3. Propositions relatives aux ressources humaines
4. Propositions relatives à la politique de la ville et la cohésion sociale
5. Propositions relatives à la transition écologique et énergétique
6. Propositions relatives à la mobilité et au transport
7. Propositions relatives à l'assainissement
8. Propositions relatives au sport
9. Propositions relatives à la collecte et au traitement des déchets ménagers
10. Propositions relatives à l'aménagement et au développement du numérique
11. Propositions relatives à l'espace CARAT
12. Propositions relatives à la culture
13. Propositions relatives à la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales
14. Propositions relatives à la stratégie agricole et alimentaire
15. Propositions relatives à l'enfance jeunesse
16. Propositions relatives à l'accueil des gens du voyage
17. Propositions relatives à la coopération intercommunale
18. Propositions relatives à l'aménagement de l'espace
19. Propositions relatives à l'habitat et au logement
20. Propositions relatives à l'emploi et l'économie sociale et solidaire
21. Propositions relatives aux coopérations territoriales et internationales
22. Propositions relatives à la promotion de l'image et de la bande dessinée
23. Propositions relatives à l'économie, l'enseignement supérieur et le soutien à l'innovation
24. Propositions relatives au Tourisme
25. Propositions relatives à la gestion immobilière et l'aménagement des zones (budget annexe)

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ADMINISTRATION GENERALE

Vous trouverez ci-dessous des dépenses de l'ensemble des services dits « support » de l'agglomération qui apportent leur expertise juridique, financière ou technique aux services opérationnels dans leurs missions de service public. Il s'agit de l'ensemble de services de la Direction Ressources (administration générale, conseil juridique, commande publique, système d'information), de la Direction de la communication, de l'atelier mécanique, des espaces verts et du service construction et patrimoine.

I – L'administration générale

Les dépenses du service de l'administration générale comprennent les frais de documentation et d'archivage qui sont prévus à hauteur de **52 113 €** en stabilité par rapport à 2019.

II – Les affaires juridiques et le suivi des assurances et taxes foncières

Le budget total s'établit à **1 128 385 €** et se répartit comme suit par budget :

	BP 2019	BP 2020	Var
BA ASSAINISSEMENT	44 015,00 €	50 040,00 €	13,7%
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2 100,00 €	2 100,00 €	0,0%
BA CAMPING	17 280,00 €	13 100,00 €	-24,2%
BA DECHETS MENAGERS	99 015,00 €	102 040,00 €	3,1%
BA EAU POTABLE	12 650,00 €	12 111,00 €	-4,3%
BA ESPACE CARAT	98 300,00 €	101 500,00 €	3,3%
BA TRANSPORTS	17 300,00 €	33 222,00 €	92,0%
BUDGET PRINCIPAL	289 675,00 €	311 472,00 €	7,5%
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	431 500,00 €	502 800,00 €	16,5%
TOTAL	1 011 835,00 €	1 128 385,00 €	11,5%

Les principaux postes de dépenses sont :

- les cotisations d'assurance pour un total de 307 600 € (responsabilité civile, dommage aux biens, flotte automobile et auto collaborateur contre 289 K€ en 2019).
- des frais d'honoraires et de contentieux pour 169 000 € contre 144 K€ en 2019
- les taxes foncières pour 647 785 € (contre 574 560 € en 2019) dont 465 K€ pour le budget annexe de gestion immobilière et d'aménagement de zones (contre 400 K€ en 2019).

III – Le service de la commande publique

Le budget total s'élève à **47 733 €** dont 24 733 € de frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales, 3 000 € d'adhésion à l'Association des Marchés Publics d'Aquitaine qui met à disposition de GrandAngoulême sa plateforme de dématérialisation des marchés publics.

20 000 € sont par ailleurs prévus pour un accompagnement à la création d'une centrale d'achat entre l'agglomération et ses communes membres.

IV – La Direction des Systèmes d'Information

Le budget total de la direction des systèmes d'information s'élève à **1 910 K€** soit 820 940 € en fonctionnement (contre 790 910 K€ en 2019) et 1 090 800 € en investissement (contre 1 301 045,04 € en 2019). La répartition par budget s'établit de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	BP 2019	BP 2020		BP 2019	BP 2020	
BA ASSAINISSEMENT	87 200,00 €	89 850,00 €	3,0%	180 000,00 €	100 800,00 €	-44%
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	8 300,00 €	5 300,00 €	-36,1%	15 000,00 €		-100%
BA CAMPING	4 700,00 €	4 000,00 €	-14,9%	3 000,00 €		-100%
BA DECHETS MENAGERS	113 100,00 €	162 300,00 €	43,5%	246 250,00 €	179 600,00 €	-27%
BA EAU POTABLE	6 050,00 €	6 050,00 €	0,0%	12 000,00 €	2 500,00 €	-79%
BA ESPACE CARAT	26 400,00 €	25 420,00 €	-3,7%	24 150,00 €	9 750,00 €	-60%
BA SALLE DE SPECTACLES LA NEF	18 900,00 €		-100,0%	11 564,00 €		-100%
BA TRANSPORTS	22 050,00 €	14 580,00 €	-33,9%	15 100,00 €	39 000,00 €	158%
BUDGET PRINCIPAL	485 210,00 €	498 440,00 €	2,7%	753 981,04 €	719 150,00 €	-5%
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	19 000,00 €	15 000,00 €	-21,1%	40 000,00 €	40 000,00 €	0%
	790 910,00 €	820 940,00 €	3,8%	1 301 045,04 €	1 090 800,00 €	-16%

Les principaux postes de dépenses concernent :

En section de fonctionnement :

- la maintenance applicative pour un total de 297 K€ tous budgets confondus
- les frais de télécommunication (lignes fixes et mobiles) pour 238 950 €
- diverses prestations de services et d'assistance pour 135 850 €
- des redevances pour concessions de logiciels pour 27 950 €
- des fournitures pour 33 K€

En investissement.

- les acquisitions de logiciel sont prévues à hauteur de 540,8 K€ pour l'ensemble des budgets.

L'enjeu de la transition numérique dans l'administration porte principalement sur l'intégration des outils numériques dans la gestion et les services de la collectivité. Aussi, de nombreux projets permettant de développer la gamme des services aux usagers-citoyens et aux partenaires de la collectivité mais également de rendre les services existants plus efficaces sont inscrits au budget 2020. On citera par exemple pour les projets les plus importants :

- la mise en œuvre d'un parapeur électronique,
- le déploiement d'un logiciel transversal de gestion du temps et de transfert des éléments variables de paye,
- ou encore la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme qui sera obligatoire à compter de 2022.

La définition du schéma directeur des usages et services numériques permettra de prioriser les actions à mener et d'adapter le plan de charge de la Direction des Systèmes d'Information.

- L'acquisition de matériel informatique : 358 K€ pour l'ensemble des budgets qui comprend les renouvellements de copieurs, traceurs et de matériels informatiques, l'équipement de systèmes de vidéosurveillance dans les déchèteries et les bâtiments communautaires, les équipements de système de téléphonie, l'équipement des camions bennes en chronos tachygraphes et de renouvellement de matériels serveurs...
- De travaux d'aménagements et de câblage pour 192 000 € dont une opération majeure de câblage du siège en raison d'une installation obsolète et impossible à faire évoluer pour accompagner les organisations des services.

V – L'atelier mécanique

Le budget total de l'atelier mécanique s'élève à **6 278 233 €** dont 3 741 233 € en fonctionnement et 2 537 000 € en investissement.

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	BP 2019	BP 2020		BP 2019	BP 2020	
BUDGET PRINCIPAL	1 740 000,00 €	1 670 183,00 €	-4,0%	75 000,00 €	135 000,00 €	80%
BA CAMPING	5 250,00 €	5 100,00 €	-2,9%			
BA ESPACE CARAT	14 090,00 €	6 686,00 €	-52,5%			
BA DECHETS MENAGERS	1 879 499,00 €	1 867 495,00 €	-0,6%	1 360 000,00 €	1 830 000,00 €	235%
BA ASSAINISSEMENT	173 417,00 €	173 378,00 €	0,0%	450 000,00 €	572 000,00 €	227%
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	8 573,00 €	13 633,00 €	59,0%			
BA EAU POTABLE	4 200,00 €	4 758,00 €	13,3%			
BA SALLE DE SPECTACLES LA NEF	2 000,00 €		-100,0%			
	3 827 029,00 €	3 741 233,00 €	-2,2%	1 885 000,00 €	2 537 000,00 €	35%

Les principaux postes de dépenses concernent :

En fonctionnement :

- l'approvisionnement en carburant : 1,528 M€ prévu au BP 2020. Il est à noter que 90% de cette dépense est couverte par des recettes au titre du budget annexe des déchets ménagers et de la refacturation à la ville d'Angoulême.
- L'entretien des véhicules pour 709 K€ (somme en légère baisse par rapport à 2019 malgré l'augmentation du parc automobile mais toutefois contenue par la rentrée de véhicules récents dans le parc des déchets ménagers).
- L'acquisition de pièces détachées pour 263 K€

En investissement :

2,5 M€ sont prévus au titre du renouvellement et l'acquisition de véhicules et matériels roulants qui font l'objet d'une programmation pluriannuelle :

- 135 K€ au titre du budget principal
- 1 830 K€ au titre du budget annexe des déchets ménagers dont un camion laveuse de colonnes enterrées (350 K€), 940 K€ de bennes de collecte de déchets (2 BCD de 26 tonnes, 1 de 19 tonnes et 1 de 7,5 tonnes) et 520 K€ d'acquisition de porteurs déchetterie.
- 572 K€ au titre du budget annexe de l'assainissement (acquisition d'un hydro cureur, d'un camion caméra et d'un camion benne plateau avec grue levage).

VI – Le service de construction et du patrimoine

Le service de construction et patrimoine est chargé de l'entretien des bâtiments et équipements communautaires.

Le budget total de fonctionnement s'élève à **2 424 143 €** tous budgets confondus dont 1 573 200 € pour le budget principal, 155 971 € pour le budget annexe Gestion immobilière et aménagement de zones (hors compte de stock), 210 617 € pour l'espace CARAT, 247 515 € pour le budget annexe des déchets ménagers et 100 600 € pour l'assainissement.

Le budget est globalement stable par rapport au BP 2019 et prend en compte un certain nombre de variations à la hausse ou à la baisse :

- Baisse de 40 K€ crédits destinés aux tenues de travail suite à la mise en place d'une procédure de remplacement à l'usure (145 K€ inscrits). Les crédits liés à l'entretien et à la maintenance des divers équipements et bâtiments communautaires s'élèvent à 369,5 K€
- Les divers contrats de maintenance (ascenseurs, extincteurs, matériels techniques...) s'élèvent à 342 K€
- Des crédits nouveaux sont inscrits, notamment 116 K€ pour couvrir les dépenses d'entretien de la passerelle (frais de nettoyage, d'électricité, de maintenance des ascenseurs ...).
- 707,7 K€ sont inscrits au titre des fluides (eau, électricité, chauffage urbain)
- 160 K€ sont inscrits au titre des locations immobilière pour les bâtiments modulaires de la crèche ainsi que leur démontage et la location du bâtiment LINEA à Champniers.

En investissement, sur le budget principal, outre les crédits nécessaires aux grosses opérations qui font l'objet d'un suivi à la programmation pluriannuelle des investissements et qui sont détaillés dans le rapport sur les autorisations de programme, **au titre des dotations annuelles 1,5 M€ sont inscrits :**

- Sur le chapitre 21, au titre des acquisitions, 117 K€ sont inscrits dont 77 K€ pour du mobilier et 60 K€ pour divers matériels. .
- Sur le chapitre 23, 1,2 million de travaux sont inscrits dont, pour les plus grosses opérations de réaménagements :
 - o 132 K€ au siège pour principalement des travaux de mise aux normes et de réfection des bâtiments.
 - o 404 K€ pour des travaux de réfection d'équipements à Nautilus
 - o 50 K€ au conservatoire
 - o 50 K€ à l'ALPHA
 - o 400 K€ pour les travaux liés aux bâtiments des 2 crèches
 - o 70 K€ pour des travaux de modification des réseaux EP des ZAE

VII – Le service des espaces publics

A la suite de la réorganisation des services, a été créé le service Espaces Publics ayant en charge l'entretien des voiries communautaires, de la propreté urbaine et des espaces paysagers. Le budget total du service des espaces publics s'élève à **2,7 M€** dont 1,9 M€ en fonctionnement et 800 K€ en investissement. La répartition par budget s'établit de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BA ASSAINISSEMENT	85 000,00 €	
BA DECHETS MENAGERS	6 500,00 €	
BA EAU POTABLE	3 900,00 €	
BA ESPACE CARAT	21 535,00 €	
BA SALLE DE SPECTACLES LA NEF		
BA TRANSPORTS	368 200,00 €	50 000,00 €
BUDGET PRINCIPAL	1 215 390,00 €	744 562,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	207 138,00 €	
	1 907 663,00 €	794 562,00 €

Les principaux postes de dépenses concernent :

- La contribution au SMAPE qui s'élève en fonctionnement pour 2020 à 498 089 € et à 63 175 € en investissement (en stabilité par rapport à 2019).
- La contribution au SMAGVC pour 190 000 €, en hausse de 10 K€ par rapport à 2019.
- Les dépenses d'entretien des espaces verts et propreté pour une somme totale de 680 € (dont 289K€ sur le budget principal, 173K€ sur le BA de gestion immobilière et d'aménagement de zones et 211 K€ sur le budget annexe transport).
- Les dépenses d'entretien des voiries pour une somme totale de 301 K€ (dont 152 K€ au BA Transport pour l'entretien des voies BHNS)

VIII – La communication

Le budget de la communication s'établit sur le budget principal à **592 K€**, en stabilité par rapport au budget total voté en 2019, et se décline dans les différentes fonctions et compétences de l'agglomération comme suit :

ACTION CULTURELLE	54 500,00 €
ADMINISTRATION GENERALE DE L AGGLOMERATION	3 500,00 €
AIDE AU TOURISME	19 000,00 €
AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	12 000,00 €
CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES (BC)	500,00 €
CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE	
CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	6 500,00 €
ECOLE D ARTS DU GRAND ANGOULEME	8 000,00 €
EPIPHYTE(VE)	
INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	98 500,00 €
L'ALPHA	21 500,00 €
MAGAZINE AGGLOMERATION	181 800,00 €
MARKETING	61 500,00 €
NAUTILIS	16 500,00 €
PDU & MOBILITES	15 000,00 €
PORT L HOUMEAU	1 000,00 €
SECTEUR GARE	10 000,00 €
SERVICES COMMUNS (ENVIRONNEMENT)	34 352,00 €
SERVICES COMMUNS (LOGEMENT)	40 000,00 €
URBANISME	8 000,00 €
TOTAL	592 152,00 €

Les crédits recouvrent le champ classique des dépenses de communication d'une collectivité : annonces et insertions, publications (L'Actu, L'Actu des services,...), réalisation de divers supports papier ou numériques, organisations d'événements, objets publicitaires, etc...

Le total des crédits relatifs à la communication, tous budgets confondus, est le suivant :

	BP 2020
BA ASSAINISSEMENT	2 500,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	500,00 €
BA DECHETS MENAGERS	104 000,00 €
BA EAU POTABLE	
BA ESPACE CARAT	17 200,00 €
BA TRANSPORTS	92 000,00 €
BUDGET PRINCIPAL	592 152,00 €
	808 352,00 €

IX – Les finances

Hormis les dépenses d'ordre, les attributions de compensation, le remboursement de la dette (voir rapport spécifique) ou la contribution au SDIS, la direction des finances dispose, sur le budget principal d'une inscription de fonctionnement de **318 327 €** au titre du BP 2020 dont :

- 14 154 € de services bancaires dont 11 000 € de provision pour frais d'engagement sur de nouveaux emprunts et 3 154 € au titre des régies
- 100 000 € de dépenses imprévues
- 33 000 € de créances éteintes
- 15 000 € de titres annulés
- 20 000 € d'intérêts moratoires
- 61 800 € de frais d'affranchissement
- 8 7000 € de catalogues et imprimés (réalisation de documents officiels, achat d'enveloppes avec logo pour les services)

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU

Les crédits au budget primitif 2020 au titre de la thématique Eau relève de plusieurs compétences : la gestion des eaux pluviales urbaines, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et le service public de distribution d'eau potable.

➤ Eaux pluviales (Budget principal)

Par délibération n°2018.12.406, le conseil communautaire a réaffirmé l'exercice de sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines, au titre d'une compétence facultative.

Au titre de cette compétence, GrandAngoulême assure les études hydrauliques, gère les travaux liés au transport et au traitement des eaux pluviales et urbaines, œuvre à la création d'ouvrages ainsi qu'à la réhabilitation des ouvrages existants.

En section de fonctionnement, les crédits pour 2020 sont de **509 433 €**, contre 703 169 € au BP 2019 et 756 251 € au BP 2018.

Ce montant comprend pour 287,5 K€ de charges de personnel. Le solde des crédits, soit 218,9 K€ (contre 171,2 K€ au BP 2019 et 192,2 K€ au BP 2018), comprend pour l'essentiel les frais d'entretien de voirie et de terrain, les frais de traitement des sables et sous-produits des eaux pluviales, l'entretien, la réparation et l'achat des pièces détachées de l'hydrocureuse et de la balayeuse, qui sont en augmentation, l'achat de fonte mais également une quote-part de la cotisation à l'Etablissement territorial public de bassin (EPTB).

En section d'investissement, les crédits de paiement inscrits s'élèvent à **1 236 075 €** :

↳ Travaux réhabilitation et extension eaux pluviales : 580 k€ dont 280 k€ relatifs au marché d'entretien du patrimoine et 300 k€ relatif à des travaux d'extension de réseau sur les communes de Ruelle sur Touvre et Fléac.

↳ Etudes hydrauliques, études de sols, acquisitions et aménagements de terrain : 55 k€

Des crédits sont également inscrits à hauteur de 601 075 € au titre d'opérations inscrites dans la programmation pluriannuelle des investissements :

Intitulé	Opération	Montant AP/AE après DM4 20	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisé	REALISATIONS AU 31/12/20	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	10201720	660 000,00		660 000,00	33 252,00	642 811,00	17 189,00	17 189,00		
AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	10201807	446 000,00		446 000,00	24 459,55	362 113,48	83 886,52	83 886,52		
AP 63 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT 2	10202004	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	0,00	0,00	1 900 000,00	250 000,00	1 650 000,00	
AP 67 - EAUX PLUVIALES	10202007	0,00	725 000,00	725 000,00		0,00	725 000,00	250 000,00	250 000,00	225 000,00

Deux nouvelles opérations pluriannuelles sont proposées pour un montant de 2,6 M€. Celles-ci concernent des travaux d'eaux pluviales de la Grand Font à Angoulême pour 1,9 M€ ainsi que des travaux sur le réseau d'eaux pluviales de diverses communes de l'agglomération pour 725 K€. Les crédits de paiement 2020 de ces deux nouvelles opérations s'élèvent à 500 K€ et portent le montant total des CP à 601 075 €.

SECTION		CHA SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019	
F	D	01	ATELIER MECANIQUE	40 221,00 €	40 203,00 €	34 703,00 €	40 800,00 €	0,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €	0,00 €	1 831,82 €	2 000,00 €	0,00 €
			Eaux PLUVIALES	113 000,00 €	95 966,00 €	101 466,00 €	111 000,00 €	0,00 €
			FINANCES	228 000,00 €	235 000,00 €	235 000,00 €		0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €	
			ESPACES PUBLICS	39 000,00 €	35 000,00 €	34 094,00 €	65 000,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	420 221,00 €	406 169,00 €	407 094,82 €	218 900,00 €	0,00 €
		01	RESSOURCES HUMAINES	336 030,00 €	297 000,00 €	292 300,00 €	287 523,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	336 030,00 €	297 000,00 €	292 300,00 €	287 523,00 €	0,00 €
		65	RESSOURCES HUMAINES				3 010,00 €	
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				3 010,00 €	
			Total D	756 251,00 €	703 169,00 €	699 394,82 €	509 433,00 €	0,00 €
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €				
		70	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	367 516,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €		
			Eaux PLUVIALES	45 700,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €
			FINANCES	59 000,00 €	300 000,00 €	313 500,00 €	291 000,00 €	0,00 €
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	472 216,00 €	405 000,00 €	418 500,00 €	336 000,00 €	0,00 €
		74	FINANCES		0,00 €	0,00 €		
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00 €	0,00 €		
			Total R	472 216,00 €	405 000,00 €	418 500,00 €	336 000,00 €	0,00 €
I	D	20	Eaux PLUVIALES	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	4 734,00 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	4 734,00 €
		21	Eaux PLUVIALES	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €
		23	Eaux PLUVIALES	430 000,00 €	559 000,00 €	414 562,48 €	585 000,00 €	69 973,41 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	430 000,00 €	559 000,00 €	414 562,48 €	585 000,00 €	69 973,41 €
		A4	Eaux PLUVIALES	658 069,20 €	50 441,00 €	50 441,00 €	17 189,00 €	0,00 €
			Total AP 38-CANALISATION PLUVIALE BHNS	658 069,20 €	50 441,00 €	50 441,00 €	17 189,00 €	0,00 €
		A4	Eaux PLUVIALES	50 000,00 €	108 346,07 €	108 346,07 €	83 886,52 €	0,00 €
			Total AP 46-Eaux PLUVIALES - GRAND FONT	50 000,00 €	108 346,07 €	108 346,07 €	83 886,52 €	0,00 €
		A4	Eaux PLUVIALES				250 000,00 €	
			Total AP 63-Eaux PLUVIALES - GRAND FONT 2				250 000,00 €	
		A4	Eaux PLUVIALES				250 000,00 €	
			Total AP 68-Eaux PLUVIALES SCHEMA RURAL				250 000,00 €	
			Total D	1 188 069,20 €	767 787,07 €	623 349,55 €	1 236 075,52 €	74 707,41 €
	R	13	Eaux PLUVIALES	200 000,00 €				
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT R	200 000,00 €				
			Total R	200 000,00 €				

➤ GEMAPI (Budget principal)

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation.

La réforme concentre à l'échelle intercommunale des compétences précédemment morcelées. La communauté d'agglomération peut ainsi concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection mais aussi concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Le volet « prévention des inondations » de la GEMAPI est plus particulièrement constitué par les actions de type « aménagement de bassins versants ».

Grand Angoulême a confié l'exercice de cette compétence aux trois syndicats de bassin œuvrant au niveau des différents bassins versants des cours d'eau traversant le territoire : le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB), le Syndicat du bassin versant du Né, le Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA). La portion de territoire de la commune de Dignac dépendant du bassin versant de la Dronne médiane est gérée en direct par GrandAngoulême.

Les dépenses au titre de cette compétence sont donc exclusivement par les contributions aux différents syndicats. Elles s'établissent à **308 K€** et se répartissent entre les syndicats de la façon suivante :

Bassins versants	Syndicats	Prévisionnel
Bandiat, Tardoire, Bonnieure	SyBTB Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure	66 000 €
Né	Syndicat du bassin versant du Né	2 000 €
Angoumois	Sybra Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois	240 000 €
TOTAL		308 000 €

Le financement de cette compétence est assuré par la taxe GEMAPI, dont le montant est strictement équivalent à celui des dépenses, taxe arrêtée par délibération et qui se compose d'un produit faisant l'objet d'une répartition par les services fiscaux sur la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises par application de la variation de taux nécessaire à l'obtention du produit supplémentaire recherché aux taux moyens pondérés de chacune de ces taxes.

➤ **Eau potable (Budget annexe)**

La compétence Eau potable, financée via une redevance, fait l'objet d'un budget annexe géré selon la nomenclature M49 applicable aux services publics locaux de distribution d'eau potable.

Le budget annexe Eau potable proposé pour 2020 s'équilibre à hauteur de **9 692 K€** en section de fonctionnement et de **15 200 K€** en section d'investissement.

Proposition BP 2020 EAU POTABLE									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Réinscriptions crédits 2016	20				Résultat reporté (002)	2 225	2 367	3 788	7 079
Crédits nouveaux	1 208	1 051	1 210	1 135	Crédits nouveaux	2 598	2 888	4 640	2 537
Sous/total opérations réelles	1 227	1 051	1 210	1 135	Sous/total opérations réelles	4 823	5 255	8 428	9 616
<i>Virement</i>	<i>2 429</i>	<i>2 974</i>	<i>6 048</i>	<i>7 442</i>					
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 235</i>	<i>1 300</i>	<i>1 500</i>	<i>1 115</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>68</i>	<i>70</i>	<i>330</i>	<i>76</i>
Sous/total opérations ordre	3 664	4 274	7 548	8 557	Sous/total opérations ordre	68	70	330	76
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 891	5 325	8 758	9 692	TOTAL FONCTIONNEMENT	4 891	5 325	8 758	9 692
INVESTISSEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Reports	715	641	209	32	Reports	30			
APCP	1 500	700	7 214	14 285	Résultat reporté (001)	1 139	1 019	1 421	234
Autres dépenses	2 602	4 038	524	98	Excédents capitalisés (1068)				
Provision travaux			751	250	Autres	147	251	155	47
Remboursement emprunt	95	95	95	110	Emprunt				6 014
Sous/total opérations réelles	4 912	5 474	8 794	14 776	Sous/total opérations réelles	1 316	1 270	1 576	6 295
					<i>Virement</i>	<i>2 429</i>	<i>2 974</i>	<i>6 048</i>	<i>7 442</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>210</i>	<i>509</i>	<i>121</i>	<i>348</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>210</i>	<i>509</i>	<i>121</i>	<i>348</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>68</i>	<i>70</i>	<i>330</i>	<i>76</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 235</i>	<i>1 300</i>	<i>1 500</i>	<i>1 115</i>
Sous/total opérations ordre	278	579	451	424	Sous/total opérations ordre	3 874	4 783	7 669	8 905
TOTAL INVESTISSEMENT	5 190	6 053	9 245	15 200	TOTAL INVESTISSEMENT	5 190	6 053	9 245	15 200

▪ **Section de fonctionnement**

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à **9 692 K€**, en hausse par rapport aux exercices précédents.

Sens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
☒ D	☒ O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 974 000,00 €	6 048 000,00 €	7 442 000,00 €
		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 300 000,00 €	1 500 000,00 €	1 115 000,00 €
		Total O	4 274 000,00 €	7 548 000,00 €	8 557 000,00 €
	☒ R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	552 261,00 €	726 500,00 €	669 119,00 €
		012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	290 000,00 €	275 000,00 €	258 528,00 €
		022-DÉPENSES IMPREVUES	0,00 €		
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 241,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
		66-CHARGES FINANCIERES	25 000,00 €	25 000,00 €	40 000,00 €
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	128 498,00 €	176 000,00 €	159 853,00 €
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5 000,00 €	0,00 €	
		Total R	1 051 000,00 €	1 210 000,00 €	1 135 000,00 €
Total D			5 325 000,00 €	8 758 000,00 €	9 692 000,00 €

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement s'élèvent à 8 557 K€, dont 1 115 K€ de dotations aux amortissements et 7 442 k€ de virement vers la section d'investissement.

Les dépenses réelles sont de 1 135 K€, en baisse par rapport au BP 2019 (1 210 K€). Les dépenses des charges à caractère général sont principalement liées aux postes suivants :

- Compensation au syndicat SUD CHARENTE relative à la commune de Voulgézac pour l'harmonisation tarifaire de l'eau : 9 k€
- Convention AGUR : 80 k€
- Convention avec le syndicat SUD CHARENTE : remboursement d'annuités d'emprunts pour participation sur des travaux (67 K€) et reversement de la redevance de prélèvement (64 k€)
- Convention avec la communauté de communes du Rouillacais : remboursement d'annuités d'emprunts pour participation sur des travaux soit 11 K€

Les autres chapitres sont stables ou en diminution. Le chapitre des charges exceptionnelles, outre un crédit de 32 000 € dans le cadre du programme pédagogique (Fédération de la Pêche, Charente nature) comprend une provision pour d'éventuelles charges exceptionnelles supplémentaires.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 9 692 K€, dont 76 K€ d'opérations d'ordre et 9 616 K€ d'opérations réelles.

Sens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
⊖R	⊖O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	70 000,00 €	330 000,00 €	76 000,00 €
		Total O	70 000,00 €	330 000,00 €	76 000,00 €
	⊖R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 367 482,16 €	3 788 324,53 €	7 079 109,24 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	48 000,00 €	0,00 €	
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 839 000,00 €	2 639 600,00 €	2 536 890,76 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €		
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	
		76-PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	2 000 000,00 €	
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	517,84 €	75,47 €	
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	
		Total R	5 255 000,00 €	8 428 000,00 €	9 616 000,00 €
Total R			5 325 000,00 €	8 758 000,00 €	9 692 000,00 €

Les opérations d'ordre concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles, à hauteur de 9 616 K€ comprennent :

- Des produits du service, pour 2 536 K€, dont :
 - la surtaxe reversée par la SEMEA et les délégataires, pour un montant prévisionnel de 2 400 K€, en légère baisse par rapport à 2019 ;
 - des redevances utilisation accessoires des ouvrages ainsi que des antennes relais pour un total de 134 K€
 - une compensation de 2 000 € liée aux travaux de la RN141 à la Vigerie
- La reprise par anticipation du résultat antérieur de fonctionnement reporté, de 7 079 109,24 €.

L'excédent de recettes sur les dépenses permet d'alimenter le virement vers la section d'investissement qui s'établit à 7 442 K€.

❖ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 15 168 K€, dont 348 K€ d'opérations patrimoniales, 76 K€ d'opérations d'ordre et 14 544 K€ et 14 743 K€ de dépenses réelles.

Sens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020	RC 2019
D	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	509 000,00 €	121 000,00 €		0,00 €
		Total I	509 000,00 €	121 000,00 €		0,00 €
	O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	70 000,00 €	330 000,00 €	76 000,00 €	0,00 €
		041-OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00 €	348 000,00 €	
		Total O	70 000,00 €	330 000,00 €	424 000,00 €	0,00 €
	R	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	95 000,00 €	195 000,00 €	110 000,00 €	0,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 000,00 €	119 000,00 €	5 000,00 €	4 166,66 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 000,00 €	6 000,00 €	2 500,00 €	0,00 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	4 022 704,53 €	1 050 745,94 €	340 670,14 €	28 283,20 €
		AP 1-USINE DE PRODUCTION D EAU POTABLE DE TOUVRE	700 000,00 €	5 000 000,00 €	12 000 000,00 €	0,00 €
		AP 2-CANALISATIONS	0,00 €	1 214 000,00 €	735 380,00 €	0,00 €
		AP 3-CANALISATIONS EAU POTABLE 2019		1 000 000,00 €	800 000,00 €	0,00 €
		AP 5- SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE			50 000,00 €	0,00 €
		AP 4-CANALISATIONS EAU POTABLE 2020			700 000,00 €	0,00 €
		Total R	4 832 704,53 €	8 584 745,94 €	14 743 550,14 €	32 449,86 €
Total D			5 411 704,53 €	9 035 745,94 €	15 167 550,14 €	32 449,86 €

Les dépenses d'ordre correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir § recettes de fonctionnement) pour 76 K€. Les opérations patrimoniales, au sein de la section d'investissement, s'élèvent à 348 K€ et correspondent au basculement des frais d'études en travaux, au remboursement d'avances,

Les dépenses réelles comprennent :

- le remboursement du capital de la dette, pour 110 K€
- des dotations annuelles à hauteur de près de 347 K€ avec 97 K€ travaux divers dont 60 K€ pour les travaux d'abords des ouvrages d'eau potable et 250 K€ de provision.

Les travaux annuels d'extension et remplacement de canalisations sont désormais proposés en gestion en AP/CP et intègrent ainsi la programmation pluriannuelle des investissements.

Celle-ci prévoit la création de 2 nouvelles autorisations de programme en 2020 :

- le programme 2020 d'extension et renouvellement de canalisations à hauteur de 1,3 M€
- l'établissement du schéma directeur eau potable, à hauteur de 200 K€, pour disposer d'un état des lieux précis dans la perspective de l'achèvement des contrats de DSP.

Les crédits de paiement en AP/CP s'élèvent à 14 285 380 € et comprennent cette année 12 M€ au titre de l'opération de construction de la nouvelle usine d'eau potable de Touvre et 2 235 K€ pour les remplacements et extensions de canalisations d'eau potable (dont 735 K€ pour les opérations engagées en 2018, 800 K€ pour celles relevant de l'année 2019 et 700 K€ pour celles à engager en 2020). Il conviendra toutefois de veiller à réajuster chaque année le montant des AP antérieures aux montants des engagements effectivement entrepris.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 20	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/20	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP 1 - USINE DE TOUVRE	37200901	25 500 000,00		25 500 000,00	3 499 885,20	4 343 380,56	21 156 619,44	12 000 000,00	6 224 000,00	1 432 504,64	1 500 114,80
AP 2 - CANALISATIONS 2018	37201801	1 300 000,00		1 300 000,00	357 359,92	391 980,88	908 019,12	735 380,00	172 639,12	0,00	
AP 3 - CANALISATIONS 2019	37201901	1 300 000,00		1 300 000,00	287 535,68	287 535,68	1 012 464,32	800 000,00	212 464,32	0,00	
AP 4 - CANALISATIONS 2020	37202001	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00	700 000,00	600 000,00		
AP 5 - SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	37202002		200 000,00	200 000,00			200 000,00	50 000,00	150 000,00		
		28 100 000,00	1 300 000,00	29 400 000,00	4 144 780,80	5 022 897,12	24 377 102,88	14 285 380,00	7 209 103,44	1 432 504,64	1 500 114,80

Les recettes d'investissement s'établissent à 15 200 K€, dont 8 557 K€ d'opérations d'ordre (amortissement des dépenses et virement de la section de fonctionnement), 348 K€ d'opérations patrimoniales et 6 295 K€ de recettes réelles.

Ces dernières sont constituées pour :

- 47 K€ de subventions d'investissement, dont 40 K€ de l'Etat pour la mise à 2x2 voies de la RN141 à la Vigerie

- 234 225,59 € d'excédent antérieur reporté

- 6 013 774 € d'autorisation d'emprunt, nécessaire pour le financement des travaux de l'usine du Pontil. Le plan de financement de l'usine prévoit en effet une part substantielle d'emprunt, à hauteur de près de 12 M€ au total, dont 6 M€ d'Aquaprêt de la Banque des territoires et 5,8 M€ d'avance remboursable de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Sens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
☒ R	☒ I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	509 000,00 €	121 000,00 €	
		Total I	509 000,00 €	121 000,00 €	
	☒ O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 974 000,00 €	6 048 000,00 €	7 442 000,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 300 000,00 €	1 500 000,00 €	1 115 000,00 €
		041-OPERATIONS PATRIMONIALES			348 000,00 €
		Total O	4 274 000,00 €	7 548 000,00 €	8 905 000,00 €
☒ R		001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 019 372,44 €	1 421 385,93 €	234 225,59 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	250 200,00 €	154 595,00 €	47 000,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	427,56 €	19,07 €	6 013 774,41 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €		
		AP 1-USINE DE PRODUCTION D EAU POTABLE DE TOUVRE		0,00 €	
		Total R	1 270 000,00 €	1 576 000,00 €	6 295 000,00 €
Total R			6 053 000,00 €	9 245 000,00 €	15 200 000,00 €

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

Vous trouverez ci-dessous les inscriptions de charges de personnel de l'ensemble des budgets de l'agglomération.

I – Au titre des rémunérations et charges (chapitre 012)

Les dépenses brutes liées à la rémunération du personnel (salaires et cotisations) s'élèvent à **34 002 159 € tous budgets confondus** et se répartissent comme suit entre les différents budgets :

	Année 2019		BP 2020	Variation BP/BP	Variation BP/BTV
	BP 2019	BTV 2019	Dépenses		
BUDGET PRINCIPAL	21 250 000,00 €	21 243 750,00 €	21 928 618,00 €	3,2%	3,2%
BA TRANSPORTS	443 700,00 €	443 700,00 €	500 814,00 €	12,9%	12,9%
BA CAMPING	127 000,00 €	127 000,00 €	147 340,00 €	16,0%	16,0%
BA ESPACE CARAT	529 500,00 €	529 500,00 €	526 200,00 €	-0,6%	-0,6%
BA DECHETS MENAGERS	7 579 000,00 €	8 022 500,00 €	7 676 843,00 €	1,3%	-4,3%
BA ASSAINISSEMENT	2 676 000,00 €	2 676 000,00 €	2 747 229,00 €	2,7%	2,7%
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	180 000,00 €	180 000,00 €	216 587,00 €	20,3%	20,3%
BA EAU POTABLE	275 000,00 €	275 000,00 €	258 528,00 €	-6,0%	-6,0%
	33 060 200,00 €	33 497 450,00 €	34 002 159,00 €	2,8%	1,5%

Les dépenses liées à la rémunération des personnel augmentent de **+504,7 K€** par rapport au budget total voté 2019, pour les raisons ci-dessous :

- le glissement viellissement technicité GVT (échelons et grades) évalué à **+236 K€**
- l'impact de la mise en place du RIFSEEP et de l'harmonisation des différents régimes indemnitaires issus de la fusion (**+537 K€**) et l'augmentation de la participation employeur aux assurances (**+15 K€**).
- l'impact des évolutions d'effectif décidées par l'assemblée en 2018 et 2019 et opérationnels en 2019 et 2020, évalué à **+214 K€**
- Les mesures gouvernementales incompressibles **+102 K€** :
 - o La poursuite de la revalorisation des grilles indiciaires (PPCR) pour **+71 K€**
 - o L'augmentation annuelle du SMIC (+1,2%) pour **+12 K€** / Indemnité différentielle à rémunérer pour les indices peu élevés et possibilité de revalorisation indiciaire pour y mettre fin, laquelle serait beaucoup plus coûteuse (au moins 70 K€).
 - o Les contributions rétroactives de cotisation CNRACL pour **+19 K€**.

En parallèle, une politique de contrôle des coûts, l'effet de noria ou encore la restitution de certaines compétence ont permis de réduire l'augmentation des crédits de rémunération des personnels de **-601 K€**.

En effet, chaque départ (retraite, mobilité externe ou fin de contrat) fait l'objet d'un examen attentif avant chaque décision de remplacement, avec révision voire redéfinition de la fiche de poste pour l'adapter aux besoins des services. Le niveau de recrutement du poste est également examiné de sorte que l'impact budgétaire soit maîtrisé : les recrutements d'un niveau hiérarchique inférieur sont favorisés lorsque cette mesure est possible.

Chaque remplacement temporaire pour pallier l'absence d'un collaborateur (maladie, maternité,..) est accordé strictement aux nécessités de service.

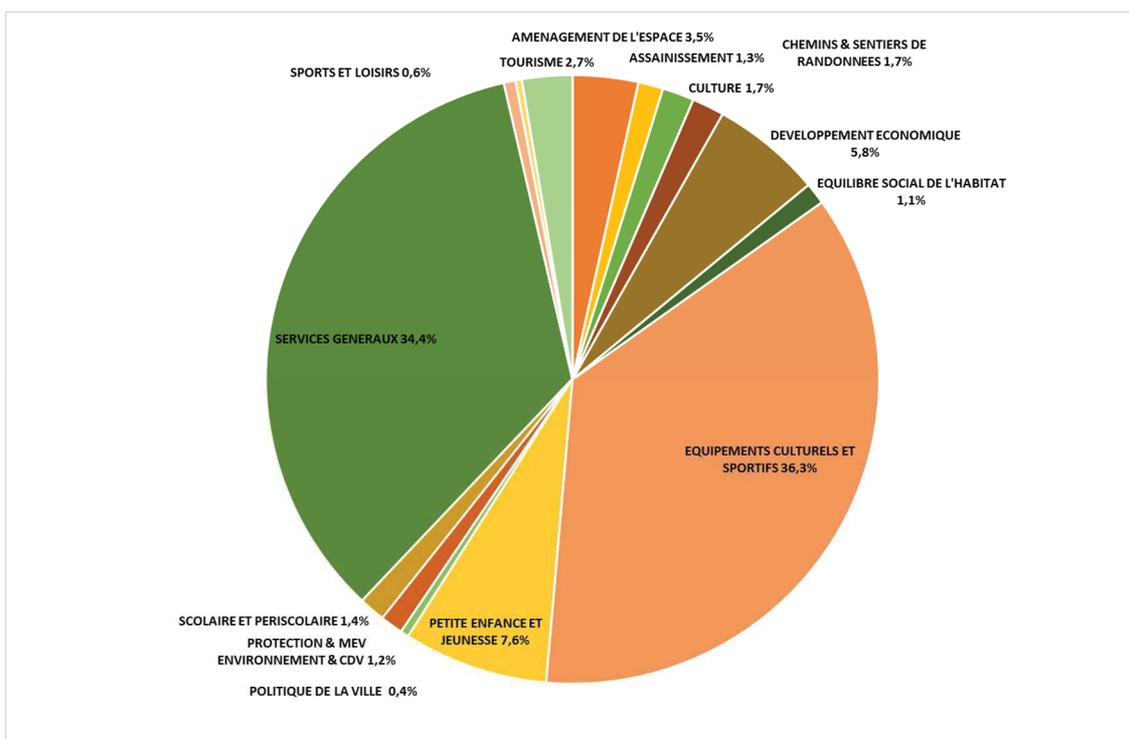
Il est enfin à noter la fin des « temps d'activité périscolaires » (TAP) qui a pris effet en juillet 2019, engendrant une diminution de dépenses (2 agents contractuels directement rémunérés par GA et fin du remboursement des mises à disposition d'agents communaux pour exercer cette activité).

De plus, certains postes sont en partie compensés par des recettes liées à des financements ou à des subventions.

Budget Principal : 21,9 M€

Le montant des charges de personnel proposé au BP 2020 est de **21,9 M€** en hausse de **3,2%** par rapport au BP 2019 soit **+678 K€**.

Vous trouverez ci-dessous, la répartition des dépenses RH entre les différentes fonctions du budget principal.



Il est précisé qu'une part des dépenses RH du budget principal bénéficie **de refacturation ou de subventions, totales ou partielles**, à hauteur de **1 660 K€** pour l'exercice 2020.

- Nautilus enregistre une recette en provenance du SMAPE pour la surveillance de la baignade du plan d'eau (30 K€) et de la ville de la Couronne pour la mise à disposition partielle du pôle maintenance de Nautilus pour la piscine de la Couronne.
- La fonction administration générale enregistre le remboursement de la Ville d'Angoulême pour les services communs de la commande publique et des systèmes et réseaux (440 K€). Cette somme est déduite des attributions de compensation versées à la ville.

- La fonction petite enfance et jeunesse qui comprend les rémunérations des agents de la crèche, des RAM et de la coordination Enfance jeunesse enregistre le financement de la CAF des postes à des hauteurs allant de 50% à 83% (140 K€)
- La fonction aménagement de l'espace qui concerne le service des ADS et de l'urbanisme/planification enregistre le remboursement des communes adhérentes au service commun (450 K€)
- Le SMAPE rembourse également le budget principal pour la mise à disposition des agents des espaces verts pour l'entretien du site du plan d'eau (220 K€)
- La fonction environnement enregistre les subventions de l'ADEME et de la Région dans le cadre du dispositif TEPOS (21,5 K€)
- Le Tourisme prend en compte la subvention accordée par la Région pour le financement à 30% du poste dans le cadre de l'appel à projet NOTT (16,5 K€)
- Le développement économique et la culture enregistre les financements de différents postes de chefs de projets, financements donnés par l'Europe, l'Etat, la Région et la BPI (155 K€)
- L'aménagement de l'espace enregistre des financements de l'ANRU dans le cadre des projets ORU (26 K€)

Budget annexe Transports : 500,8 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2020 sont de 500 814 €, en hausse de 57 114 € par rapport au BP 2019. Cette prévision intègre la création d'un poste de chargé de mobilité vélo. La recette associée de l'ADEME (50%) est également inscrite au budget.

Budget annexe Déchets Ménagers : 7 676,8 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2020 sont de 7 676 843 €, en hausse de 97 843 € par rapport au BP 2019. Outre les augmentations liées au GVT et à l'instauration du RIFSEEP ou la fin de la distribution des bacs jaunes, le budget RH est impacté par le plan d'optimisation des tournées et la mise en place du « fini-parti » régulé, qui devrait permettre une baisse de l'emploi de contractuels.

Budget annexe Assainissement : 2 747 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2020 sont de 2 747 229 €, en hausse de 71 229 € par rapport au BP 2019. Cette augmentation est essentiellement due à l'effet année pleine d'un demi-poste de chargé de projet informatique, à la création d'un poste d'adjoint administratif et à des mesures incompressibles (GVT, RIFSEEP, etc.).

Budget annexe Assainissement non collectif : 216,5 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2020 sont de 216 587 €, en hausse de 36 587 € par rapport au BP 2019. Cette augmentation est essentiellement due à l'effet année pleine d'un demi-poste de chargé de projet informatique et à des mesures incompressibles (GVT, RIFSEEP, etc.).

II – Les dépenses de personnel autres que les rémunérations et charges

Les autres dépenses de personnel telles que celles liées à la formation professionnelle, les prestations d'action sociale ainsi que les coûts de fonctionnement liés à la gestion du personnel (frais d'annonces, cabinets de recrutement, frais médicaux...) s'élèvent à **871 366 €** pour l'ensemble des budgets. Elles comprennent notamment :

- 258 800 € au titre de la formation professionnelle
- 309 354 € au titre de la subvention versée au Comité d'Action sociale
- 22 800 K€ au titre des indemnités aux comptables et aux régisseurs
- 15 600 K€ au titre des frais d'annonces et d'insertion
- 57 950 K€ au titre des remboursements de frais de missions, voyages et déplacements
- 79 100 K€ au titre d'autres services extérieurs (billets SNCF ou diverses prestations de médiation dans le cadre de la démarche prévention des risques psychosociaux)
- 158 975 € (tous budgets et toutes sections confondus) sont par ailleurs inscrits au titre des actions prévues dans le cadre de la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique afin de recruter et maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Une somme de 79 157 € est reversée à la ville d'Angoulême, l'attribution étant commune EPCI/Ville. Ces dépenses ont couvertes par une subvention de même ordre (152 917 €).

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA POLITIQUE DE LA VILLE ET COHESION SOCIALE

Les crédits proposés au budget primitif 2020 au titre de la politique de la ville et de la cohésion sociale pour une somme de **500 K€** restent stables par rapport à 2019.

L'année 2020 sera la deuxième année de l'exercice de la compétence facultative « développement de la médiation sociale dans l'espace public » avec l'association OMEGA pour laquelle est inscrit un montant de 351 000 €.

Au titre du contrat de ville, une somme de 21 100 € est prévue pour l'animation et le co-pilotage du contrat de ville. En 2020, un poste d'agent relais d'informations sous statut Adulte-Relais viendra conforter cette animation.

Une enveloppe de 123 300 € est destinée à soutenir les associations et les actions s'inscrivant dans le contrat de ville en réponse à l'appel à projets. Certains projets font l'objet de conventions pluriannuelles (CIDFF, Maison des peuples et de la paix, Collectif solidarité Ma Campagne). A souligner la nouvelle convention avec la Mission Locale pour la coordination des actions de lutte contre l'illettrisme à hauteur de 15 000 €. Les subventions seront individualisées tout au long dans l'année dans le cadre de rapports particuliers.

Enfin les crédits 2020 comprennent également 7 500 € pour la prise en charge de l'hébergement de la Maison de Justice et du Droit.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Vous trouverez ci-dessous les crédits inscrits au BP 2020 au titre de la transition écologique et énergétique : **294,8 k€ en dépenses de fonctionnement, 9,7 k€ en recettes de fonctionnement et 26 k€ en dépenses d'investissement**

Ceux-ci s'articulent autour de plusieurs axes.

1/ Transition énergétique et climatique : 176,55 k€

L'agglomération, EPCI de plus de 20 000 habitants a pour obligation de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et un bilan des émissions de gaz à effet de serre de ses activités. Ce PCAET doit définir les stratégies locales de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sur son territoire, avec un plan d'action opérationnel associé, pour une durée de 6 ans. Il s'agit de la dépense principale prévue en 2020 pour laquelle une autorisation d'engagement de 195 K€ est ouverte avec un crédit de paiement pour 2020 de 65 K€.

Pour le volet interne et la prise en compte de la transition énergétique dans ses compétences, l'agglomération s'appuie sur la démarche d'évaluation Cit'ergie depuis 2013, qui lui a permis d'atteindre le niveau de labellisation CAP Cit'ergie début 2016. Le principe de renouvellement du processus de labellisation doit être validé en 2020 et 10 K€ sont inscrits à ce titre en 2020. Une subvention de l'ADEME sur ce dispositif sera sollicitée (à hauteur de 70 %) peut être envisagée.

Les actions initiées dans le cadre de la démarche Territoire à énergie positive en 2015 se poursuivent :

- Accompagnement des entreprises pour les réductions des consommations d'énergie (Ateliers et partenariat avec SOLTENA) : 17 k €
- Accompagnement à la création d'une société citoyenne locale de développement des énergies renouvelables dans le cadre d'un appel à projet régional et accompagnement des démarches locales de développement des énergies renouvelables : 25,55 k€
- Poursuite des animations énergie et climat : 10 K€
- Schéma de mobilisation de la ressource en bois réalisé : 45 k€ de crédits de paiement en 2020 (Autorisation d'engagement de 60 k€ sur 2 ans).
- Soutien aux actions de lutte contre la précarité énergétique : 4 k€

2/ Préservation de la qualité de l'air : 15,6 k€

GrandAngoulême adhère depuis 1995 à ATMO Nouvelle Aquitaine dans le cadre de sa compétence lutte contre la pollution de l'air. Elle bénéficie à ce titre d'un suivi de la qualité de l'air sur son territoire pour les polluants réglementés (NO₂, PM_x,...) et non réglementés (pesticides, pollens) ainsi que de programmes de recherche (programme REPP'AIR sur Saint Saturnin depuis début 2017). En 2019, l'adhésion à ATMO a permis de mettre le diagnostic Air du futur PCAET. En 2020, ATMO participera l'évaluation environnementale du PCAET.

3/ Éducation à l'environnement et au développement durable : 28,81 k€

Depuis 1997 GrandAngoulême propose aux écoles de l'agglomération des programmes pédagogiques sur l'environnement (déchets, eau, milieux naturels, changement climatique) développés en partenariat avec l'Inspection Académique, Charente Nature et selon les thématiques avec le CAUE, le Musée d'Angoulême, Maisons Paysannes 16, les Petits Débrouillards et la Fédération de Pêche et la Fédération de Chasse. Ces programmes concernaient jusqu'à la période

2016-2017 une trentaine de classes chaque année, qui se rencontrent en fin d'année pour présenter leurs projets lors des « Journées d'échanges scolaires » à Nautilis.
Pour l'année 2019-2020, 78 classes seront accompagnées sur le territoire.

Pour la mise en place des programmes pédagogiques, des sommes complémentaires sont affectées aux services déchets ménagers et eau/assainissement

4/ Biodiversité et préservation des milieux naturels : 62,5 k€

Dans le cadre de sa politique de préservation des milieux naturels, GrandAngoulême a aménagé 3 sentiers d'interprétation sur les communes de Puymoyen (vallée des Eaux Claires), Touvre (résurgence karstique) et Soyaux (Brandes) de 2006 à 2013. Une convention annuelle avec le CREN permet d'entretenir ces sentiers et de participer à la gestion des sites (3 K€). Des visites de sites patrimoniaux seront organisées (1 k€).

Depuis 2017, l'agglomération assure l'entretien des Tuileries de Niollet. Les lignes budgétaires sont transférées en 2019 depuis la direction proximité vers le service développement durable (6.5 K€)

En 2018 a été demandé, en complément des programmes pédagogiques, une meilleure prise en compte de la biodiversité et l'accompagnement d'associations œuvrant pour sa valorisation et l'éducation à sa préservation. En 2020, cela se traduira par un accompagnement de projets associatifs et communaux (18 K€).

Enfin une somme de 33k€ est prévue pour lancer une démarche de stratégie de préservation de la biodiversité dans le cadre de l'AMI « Territoire Vert et Bleu » de la Région Nouvelle Aquitaine pour lequel GrandAngoulême est lauréat (subvention sur 2 ans de 30 k€ de la Région, en attente de notification)

5/ Démarche développement durable : 3 k€

En 2019 a été lancée la démarche expérimentale d'intégration d'un volet développement durable dans ses délibérations. Elle sera poursuivie en 2020 avec la nouvelle mandature.

6/ Adhésions (hors ATMO Nouvelle Aquitaine) : 3,84 k€

Les adhésions du service relèvent de l'adhésion aux associations d'éducation à l'environnement (GRAINE, Petits débrouillards) et aux associations régionales ou nationales actrices de la transition énergétique et citoyenne (CLER, CIRENA, AREC).

7/ Divers: 4,5 k€

Ressources extérieures : stagiaire : 3.5 k€
Frais de publicité des marchés publics : 1 k€

8/ Recettes

Une subvention de l'ADEME pour la démarche TEPOS est inscrite à hauteur de 9 700 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget primitif Section d'investissement : 26 k€

Participation au capital de société de projet d'énergie renouvelable. La loi permet aujourd'hui à la collectivité d'être actionnaire de société d'investissement de projets d'énergies renouvelables situés sur son territoire ou à proximité immédiate. Une société citoyenne (Frabri K Watt) est en cours de création. GrandAngoulême pourrait en devenir un des actionnaires.

SECTION		CHA SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019	
			2018	2019		BP03		
			Somme de					
Secti	Sens	Ci	SRVCE	Montant du BP	Somme de Mont	Somme de Total	Somme de Mont	Somme de Mont
F	D	01	DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21	262 540,00 €	93 040,00 €	77 428,50 €	92 990,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	262 540,00 €	93 040,00 €	77 428,50 €	92 990,00 €	0,00 €
		01	DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21	6 500,00 €	3 500,00 €	2 240,00 €	3 500,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	6 500,00 €	3 500,00 €	2 240,00 €	3 500,00 €	0,00 €
		65	DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21	89 600,00 €	92 600,00 €	104 600,00 €	78 310,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	89 600,00 €	92 600,00 €	104 600,00 €	78 310,00 €	0,00 €
		AE	DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21		105 000,00 €	105 000,00 €	120 000,00 €	0,00 €
			Total AE 1-DEVELOPPEMENT DURABLE PROGRAMME 2019-2023		105 000,00 €	105 000,00 €	120 000,00 €	0,00 €
			Total D	358 640,00 €	294 140,00 €	289 268,50 €	294 800,00 €	0,00 €
		R	70 DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21	19 400,00 €	0,00 €	0,00 €		
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	19 400,00 €	0,00 €	0,00 €		
		74	DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21	166 263,00 €	64 968,00 €	64 968,00 €	9 700,00 €	0,00 €
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	166 263,00 €	64 968,00 €	64 968,00 €	9 700,00 €	0,00 €
			Total R	185 663,00 €	64 968,00 €	64 968,00 €	9 700,00 €	0,00 €
		I	D 26 DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21	0,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	
			Total 26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTAC	0,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	
			27 DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21		100 000,00 €	0,00 €		
			Total 27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		100 000,00 €	0,00 €		
			Total D	0,00 €	126 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €	

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA MOBILITE ET LE TRANSPORT

La politique Mobilités et Transports de GrandAngoulême comporte plusieurs volets. Outre le service de transports en commun géré par la SPL STGA et faisant l'objet d'un budget annexe dédié, la politique de Mobilité se décline selon plusieurs axes : pôle d'échanges multi modal, passerelle de la gare d'Angoulême, schéma cyclable de l'agglomération et exercice de la compétence transports scolaires.

Mobilités (Budget principal)

Les crédits consacrés en 2020 à la mobilité au sein du budget principal sont de **339 742 € en dépenses de fonctionnement, 1 084 K€ en recettes de fonctionnement, 2 469 K€ de dépenses d'investissement et 3 474 K€ de recettes d'investissement.**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 339 742 €.

Celles-ci se déclinent de la façon suivante :

- des crédits à hauteur de 116,8 K€ pour l'entretien, la maintenance et le nettoyage de la passerelle et des ascenseurs..
- des frais de communication à hauteur de 15 K€.
- des frais de maintenance des abris vélos (4 P+R et 12 stationnements)
- des études et des actions qui relèvent de la mise en œuvre de la politique cyclable (engagée depuis 2016) : 25 K€.
- une étude réalisée en partenariat avec Limoges Métropole sur l'axe ferroviaire Angoulême-Limoges pour 36 K€, avec un cofinancement attendu de 15 K€
- un accompagnement des entreprises dans la mise au point de leur Plan de Mobilité selon un objectif défini politiquement d'un soutien de 10 entreprises / an (engagé depuis 2018) : 100 K€ prévu au budget dont 20 K€ pour le Plan de Mobilité de GrandAngoulême.
- des frais d'adhésion et diverses dépenses d'entretien, de réparation, de reprographie ou de publication pour 21,3 K€.
- une enveloppe de subvention de 31,5 K€ en faveur de diverses structures (Cyclofficine, Vélocité) ainsi que d'une étude A Urba

L'inscription d'un soutien à la mobilité sociale est prévue pour la somme de 90 K€, complété par une inscription de 38,5 K€ au titre du transport des personnes âgées et handicapées qui figure dans le budget annexe Transport.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 084 742€ et se composent de :

- la contribution du budget annexe Transports au budget principal pour 495 K€, représentant la part de charges indirectes supportées par le budget principal (frais de siège, quote-part de charges des services supports,..)
- du reversement de versement transport depuis le budget annexe pour 494 742 €, dont 250 K€ au titre du financement du Pôle d'échange multimodal la Couronne couvert par le versement transport

- 10 K€ pour une étude sur les bornes de rechargement réalisée en 2019 (FEADER).
- 70 K€ environ pour les actions conduites au titre de la politique cyclable (AAP Vélos – ADEME).
- 15 K€ de cofinancement de l'étude menée en partenariat avec Limoges Métropole.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 469 K€ et sont quasi exclusivement gérées en AP/CP, à l'exception d'un crédit de 138 K€ correspondant à la mise en œuvre de la politique cyclable. Elles sont globalement en hausse en lien avec le développement de cette politique pour laquelle GrandAngoulême a obtenu des financements (AAP Vélos)

Les autres dépenses figurent dans le plan pluriannuel d'investissement détaillées dans le rapport sur les autorisations de programme.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 2019	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGE MULTIMODAL	10201004	10 480 492,00	671 866,80	11 152 358,80	2 442 687,69	9 237 317,46	1 915 041,34	1 243 174,54	671 866,80	0,00		
AP 16 - Parvis du pôle d'échange multimodal	1016	9 296 020,00		9 296 020,00	1 677 904,48	8 117 311,14	1 178 708,86	338 000,00	840 708,86	0,00		
AP 40 - BAROUILHET	10201801	2 000 000,00		2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	50 000,00	150 000,00	1 000 000,00	800 000,00	
AP 41 - LIAISONS DOUCES	10201802	200 000,00		200 000,00	41 421,44	82 842,87	117 157,13	99 760,00	17 397,13	0,00		
AP 42 - PEM LA COURONNE - Passerelle	10201803	2 844 000,00		2 844 000,00	2 808,00	2 808,00	2 841 192,00	230 000,00	2 000 000,00	611 192,00		
AP 42 - PEM LA COURONNE - Parvis	10202008	0,00	3 049 200,00	3 049 200,00			3 049 200,00	150 000,00	2 000 000,00	899 200,00		
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	10201908	1 300 000,00		1 300 000,00	7 793,35	7 793,35	1 292 206,65	220 000,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00	262 206,65
TOTAL MOBILITE		26 120 512,00	3 721 066,80	29 841 578,80	4 172 614,96	17 448 072,82	12 393 505,98	2 330 934,54	5 949 972,79	2 780 392,00	1 070 000,00	262 206,65

Deux AP font l'objet d'une proposition de revalorisation au BP 2020, pour accompagner les évolutions et avenants de travaux déjà proposés (voir délibération 2019.12.123.B).

Les crédits de paiement nécessaires pour 2020 s'établissent à 2 331 K€, dont 1 243 K€ sur la seule AP de la Passerelle de la gare

Les recettes d'investissement s'élèvent à 3 474 K€ et sont composées de cofinancement pour :

- la passerelle à hauteur de 2 635 K€ pour la passerelle d'Angoulême, dont 2,25 M€ de fonds européens et 387 K€ de contrat de plan Etat-Région (volet Etat).
- le PEM, à hauteur de 838,8 K€ de FNADT avec les soldes des tranches 5 et 6.

Transports en commun (Budget annexe)

Le budget Transports, retraçant l'activité de transport de personnes et en tant que service public industriel et commercial (SPIC), est géré sous forme d'un budget annexe en nomenclature M43.

Pour 2020, l'équilibre de ce budget annexe se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2020 TRANSPORTS									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
AE/CP	1 500	3 000	2 750	1 250	Résultat reporté (002)	8 072	13 550	15 796	1 488
Crédits nouveaux	23 718	29 030	25 653	26 750	Crédits nouveaux	22 565	26 287	27 799	29 147
Sous/total opérations réelles	25 218	32 030	28 403	28 000	Sous/total opérations réelles	30 637	39 838	43 595	30 635
<i>Virement</i>	<i>3 720</i>	<i>6 355</i>	<i>13 412</i>	<i>700</i>					
Dotation aux amortissements	1 700	1 500	1 850	2 000	Opérations ordre	1	48	70	65
Sous/total opérations ordre	5 420	7 855	15 262	2 700	Sous/total opérations ordre	1	48	70	65
TOTAL FONCTIONNEMENT	30 638	39 885	43 665	30 700	TOTAL FONCTIONNEMENT	30 638	39 885	43 665	30 700
INVESTISSEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Reports	1 199	4 519	659	1 103	Reports	0		12 500	4 628
Résultat reporté (001)			6 929	19 592	Résultat reporté (001)	13 219	4 204		
					Excédents capitalisés (1068)		308		16 047
					Réserves réglementées (1064)	309	7		20
APCP	12 207	31 874	29 120	9 830	APCP - subventions			1 700	5 628
Opération	133	72	552	552	Opération			552	552
Autres dépenses	7 408	3 079	1 926	1 268	Autres	2 000	1 034	958	164
Emprunt				850	Emprunt		26 184	8 284	3 521
Sous/total opérations réelles	20 947	39 544	39 186	33 196	Sous/total opérations réelles	15 528	31 737	23 994	30 561
					<i>Virement</i>	<i>3 720</i>	<i>6 355</i>	<i>13 412</i>	<i>700</i>
Opérations patrimoniales	2 002	139	157	200	Opérations patrimoniales	2 002	139	157	200
Opérations ordre	1	48	70	65	Amortissements	1 700	1 500	1 850	2 000
Sous/total opérations ordre	2 003	187	227	265	Sous/total opérations ordre	7 422	7 994	15 419	2 900
Opérations liées à MO déléguée	10 508	23 868	27 120		Opérations liées à MO déléguée	10 508	23 868	27 120	0
TOTAL INVESTISSEMENT	33 458	63 599	66 533	33 461	TOTAL INVESTISSEMENT	33 458	63 599	66 533	33 461

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 30 700 K€ et la section d'investissement à 33 461 K€.

➤ Section de fonctionnement

Sec	Chapitre Voté	D	R
F	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		1 488 361,01 €
	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 337 868,00 €	
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	500 814,00 €	
	014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	20 000,00 €	
	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	700 000,00 €	
	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 000 000,00 €	65 000,00 €
	65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 912 033,00 €	
	66-CHARGES FINANCIERES	520 000,00 €	
	67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 459 285,00 €	
	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		4 158 000,00 €
	73-IMPOTS ET TAXES		20 431 475,00 €
	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		3 851 454,00 €
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		152 500,62 €
	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 209,37 €
	78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		552 000,00 €
	AE 1-TUNNEL DE LA GATINE	1 250 000,00 €	
Total F		30 700 000,00 €	30 700 000,00 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 30 700 K€, dont 2 700 K€ d'écritures d'ordre et 28 000 K€ d'écritures réelles.

Les dépenses d'ordre se composent de 2 000 K€ de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables), et d'un virement de 700 K€ vers la section d'investissement.

Les dépenses réelles s'élèvent à 28 000 K.

Les charges à caractère général, de 22 338 K€, sont en augmentation de 2054 K€ et de 10 %, sous l'effet de :

- la revalorisation du forfait de charges versé à la STGA, pour le fonctionnement de Möbius, établi à 20 212 K€, en hausse de 3,4% par rapport à 2019, sous le double effet de la réorganisation du réseau, de l'extension des dessertes et des plages horaires ainsi que des révisions de prix prévues au contrat d'obligation de service public (COSP). Un avenant financier ainsi qu'une révision générale du contrat sont à ce titre en cours d'examen et devraient aboutir d'ici quelques mois à un avenant complet au COSP pour tenir compte de l'ensemble des évolutions intervenues.

- le budget relatif à la gestion effective au 1^{er} janvier 2020 des transports scolaires transférés par la Région suite à l'extension du périmètre de l'Agglomération : 1 438 K€ environ pour 2020.

- la participation au fonctionnement du tunnel de la Gâtine pour 75 K€ à partir de 2020.

- l'inscription du soutien au titre de la mobilité sociale pour la somme de 38 K€.

- les remboursements de VT aux entreprises ajustée à 20 K€ contre 50 K€ en 2019, en adéquation avec les demandes récurrentes traitées ces dernières années.

- les études à hauteur de 100 K€ en 2020 (budget stable), pour des prestations intellectuelles visant à définir une tarification au QF CAF et à évaluer le nouveau réseau, la qualité du service public, ainsi que le mode de gestion du service.

- les cotisations en hausse, qui passe de 8 K€ à 15 K€ du fait d'une proposition de cotisation à l'association AGIR qui permet notamment de bénéficier de 5 jours d'expertise/conseil (juridique, financier et technique).

- les charges de fonctionnement diverses, dont 300 K€ pour l'entretien de la voirie (balayage) et de la propreté urbaine des axes du BHNS.

Les charges de personnel sont en augmentation à 500,8 K€, avec le renforcement de la direction Transports pour le suivi des nombreux chantiers en cours ainsi que le recrutement de 2 agents pour le service Transport scolaire (recette en parallèle).

Les atténuations de produits au chapitre 014 sont revues à la baisse à 20 K€, les reversements de VT étant désormais quasi intégralement gérés par les URSSAF et directement déduits du montant de VT versé.

Le chapitre 65 des autres charges de gestion courante est en progression à 1 912 K€ avec le transfert de la Région de l'ensemble des reversements aux autorités organisatrices de rang 2 (AO2) pour les services de transport scolaire assurés par les communes avec une recette équivalente inscrite en compensation en provenance de la Région.

Le chapitre enregistre également les reversements de VT vers le budget principal (494 742 €), pour le financement du PEM La Couronne ainsi que pour la couverture des dépenses de mobilité portées par le budget principal mais finançables par le versement transport.

Les crédits pour honorer la convention d'affrètement avec la Région sont également inscrits à ce chapitre (365 K€), ainsi que la contribution au forfait de charges de la DSP avec Citram pour la ligne Réseau vert désormais intégrée au réseau Möbius (345 K€).

Au chapitre des charges exceptionnelles, une dernière commission de « rattrapage » pour la phase 1 des travaux BHNS sera organisée en avril 2020, il convient donc d'inscrire une enveloppe de 206 K€ au titre de la commission d'indemnisation amiable (CIA) qui compense les pertes subies par les commerçants avec les travaux du BHNS.

Enfin, la section de fonctionnement enregistre également pour 1 250 K€ le solde de l'autorisation d'engagement concernant le fonds de concours à la ville d'Angoulême pour le financement des travaux de mise en sécurité du tunnel de la Gâtine.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/201	RESTE A REALISER	CP 2020
AE 1 - TUNNEL DE LA GÂTINE	15201601	5 750 000,00	1 500 000,00	4 500 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 30 700 K€, dont 65 K€ de recettes d'ordre et 30 635 K€ de recettes réelles.

Les recettes d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles pour 2020 restent prudentes et se composent :

- du reversement des recettes de la STGA à 4 058 K€
- d'une redevance annuelle d'usage de 10 K€ versée par la STGA pour la mise à disposition de biens.
- de la dotation de transfert de la Région pour le transport scolaire pour 1 493 K€, ainsi que d'une compensation par la Région des correspondances des scolaires sur le réseau möbius pour 100 K€.
- des impôts et taxes, à hauteur de 20 431 K€, composé exclusivement par le Versement transport (VT). Celui-ci est estimé avec un taux inchangé à 1,7 % sur le secteur de ex-GrandAngoulême et le taux lié à la troisième année de lissage, soit 1,4 %, sur les autres secteurs. Le montant est par ailleurs estimé avec une hypothèse de croissance des bases de 1,2 %. Pour mémoire, les bases sont constituées de la masse salariale des entreprises et collectivités employant plus de 11 salariés.
- de la dotation générale de décentralisation, dont le montant est figé maintenant depuis de nombreuses années à 2 238 454 €
- d'un montant de reprise de provision constituée pour la constatation de l'indemnité correspondant à la réalisation du parking de compensation pour l'hôpital de Girac (552 K€)
- de la reprise par anticipation du résultat antérieur reporté, à hauteur de 1 488 K€.

➤ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 32 357 K€, dont 265 K€ de dépenses d'ordre et 32 092 K€ de dépenses réelles.

Chapitre Voté	D
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	19 592 228,22 €
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	65 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00 €
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	850 000,00 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	132 000,00 €
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	854 650,00 €
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	280 792,49 €
45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	552 000,00 €
AP 1-RESTRUCTURATION DU RESEAU	8 000 000,00 €
AP 3-OPERATIONS INDUITES BHNS	300 000,00 €
AP 4-SCHEMA D'ACCESSIBILITE	600 000,00 €
AP 5-MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS	930 000,00 €
	32 356 670,71 €

Les dépenses d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables (65 K€) et par les opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement (200 K€) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Les principales dépenses réelles sont les suivantes :

- 850 K€ de remboursement capital, relatif aux emprunts souscrit en 2018 et 2019 (24,5 M€ empruntés)
- 132 K€ pour des immobilisations incorporelles, dont 100 K€ de frais d'études et 30 K€ pour l'acquisition d'un logiciel de gestion pour les transports scolaires
- 854,6 K€ d'immobilisations corporelles, dont 185,6 K€ K€ pour le remplacement de moteurs et boîtes de vitesses sur les bus (maintenance préventive et curative), 110 K€ pour du mobilier sur le réseau (abris, sanitaires), 60 K€ pour l'acquisition de poteaux, et 490 K€ pour l'acquisition de 240 vélos et le renouvellement d'un bus de 2005. Rappelons que le nouveau contrat entre GrandAngoulême et la STGA prévoit que GrandAngoulême réalise désormais les acquisitions de matériel.
- 281 K€ de travaux hors PPI, dont 30 K€ pour la mise en sécurité d'arrêt hors AP ainsi que des travaux de réseaux (sanitaires) ou encore 200 K€ pour la création d'un pont à fût dans les locaux de la STGA

Le reste des opérations d'investissement est inclus dans la programmation pluriannuelle d'investissements et se présente ainsi :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisé	REALISATIONS AU 31/12/201	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
AP 1 - BHNS	1501	88 000 000,00	26 397 860,09	66 685 284,40	21 314 715,60	8 000 000,00	2 000 000,00	5 000 000,00	6 314 715,60
AP 3 - OPERATIONS INDUITES BHNS	15201701	2 550 000,00	423 932,32	556 906,21	1 993 093,79	300 000,00	1 500 000,00	193 093,79	
AP 4 - SCHEMA D'ACCESSIBILITE	15201801	2 665 000,00	0,00	0,00	2 665 000,00	600 000,00	700 000,00	765 000,00	600 000,00
AP 5 - MODERNISATION RESEAU	15201901	1 750 000,00	128 476,73	128 476,73	1 621 523,27	930 000,00	500 000,00	191 523,27	

Pour les AP existantes :

Les travaux de l'opération du Bus à haut niveau de service (BHNS) se poursuivent et nécessitent un crédit de paiement de 8 M€. Rappelons que les dépenses ne sont

comptabilisées dans l'AP que lors de la reconstitution de l'avance consentie à la SPL GAMA à laquelle la maîtrise d'ouvrage a été déléguée.

Les opérations induites (réalisations de parkings, étude de stationnement, etc...) nécessitent l'inscription d'un crédit de paiement de 300 K€ en 2020.

Le schéma d'accessibilité avec la mise en œuvre des opérations inscrites à l'agenda d'accessibilité programmée (AdAP) rentre en phase opérationnelle avec l'inscription d'un crédit de 600 K€ en 2020.

L'AP Modernisation du réseau (hors BHNS), incluant notamment la mise en œuvre d'une navette électrique pour le centre-ville, le renouvellement d'abris et de poteaux ainsi qu'un certain nombre de travaux, nécessite l'inscription de crédits de paiement à hauteur de 930 K€.

Enfin, à l'ensemble de ces crédits nouveaux il convient d'ajouter les crédits de reports à hauteur de 1 103 329 € correspondant à des restes à réaliser de l'exercice 2019.

Les recettes d'investissement s'établissent à 28 833 K€, dont 2 900 K€ d'écritures d'ordre et 25 933 K€ d'écritures réelles.

Chapitre Voté	R
001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	700 000,00 €
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 000 000,00 €
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00 €
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	16 067 154,32 €
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	163 950,00 €
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 521 121,49 €
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	
45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	552 000,00 €
AP 1-RESTRUCTURATION DU RESEAU	5 628 371,00 €
AP 3-OPERATIONS INDUITES BHNS	
AP 4-SCHEMA D'ACCESSIBILITE	
AP 5-MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS	
	28 832 596,81 €

Les recettes d'ordre correspondent pour 2 000 K€ aux amortissements, pour 200 K€ aux opérations patrimoniales (intégration des frais d'étude aux travaux) et pour 700 K€ au virement de la section de fonctionnement.

Les recettes réelles sont attendues sur 2020 pour 5 628 K€ dans le cadre de l'opération BHNS qui se décomposent ainsi :

- BHNS – Grenelle pour 4 216 K€
- ITI FEDER SAEIV - Billettique pour 1 412 K€

Des réserves réglementées sont constituées à hauteur de 20 K€, correspondant au produit des cessions réalisées en 2019.

Enfin, il est proposé une affectation du résultat d'un montant de 16 047 K€ pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

A l'ensemble de ces crédits en recettes il convient d'ajouter 4 000 K€ de reports de recettes d'emprunt correspondant à l'emprunt souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations mais non mobilisé à ce jour.

Enfin, les travaux du BHNS étant suivis par la SPL GAMA sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguée, un montant de 8 000 K€, équivalent aux crédits de paiement de l'AP correspondante, est prévu en dépenses et en recettes d'investissement pour permettre le versement des avances et la retranscription des factures acquittées par GAMA dans la comptabilité de GrandAngoulême.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ASSAINISSEMENT

La compétence Assainissement fait l'objet de deux budgets annexes gérés en M49 et qui s'équilibrent par les redevances auprès des usagers : l'Assainissement collectif et le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Depuis le 1^{er}/01/2018, le GrandAngoulême assure en régie l'assainissement sur 29 communes du territoire de l'agglomération.

Assainissement collectif (Budget annexe)

Le budget annexe Assainissement collectif proposé pour 2020 s'équilibre à hauteur de **11 316 K€ en section de fonctionnement et de 13 691 K€ en section d'investissement.**

Proposition BP 2020 ASSAINISSEMENT									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Réinscriptions crédits 2016	384				Résultat reporté (002)	2 074	1 161	2 917	1 458
Crédits nouveaux	6 588	6 739	6 812	6 770	Crédits nouveaux	9 584	9 921	9 668	9 368
Sous/total opérations réelles	6 972	6 739	6 812	6 770	Sous/total opérations réelles	11 658	11 082	12 585	10 826
<i>Virement</i>	<i>2 364</i>	<i>1 719</i>	<i>2 917</i>	<i>1 246</i>					
Dotations aux amortissements	2 768	3 070	6 152	3 300	Opérations ordre	446	446	3 296	490
Sous/total opérations ordre	5 132	4 789	9 069	4 546	Sous/total opérations ordre	446	446	3 296	490
TOTAL FONCTIONNEMENT	12 104	11 528	15 881	11 316	TOTAL FONCTIONNEMENT	12 104	11 528	15 881	11 316
INVESTISSEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Reports	1 750	2 397	528	459	Reports	257	0	0	0
Résultat reporté (001)		920		2 426	Résultat reporté (001)	826		929	
					Réserves réglementées (1064)		1	2	3 247
APCP	2 475	9 444	8 731	6 630	Excédents capitalisés (1068)	667	3 316	0	1
Autres dépenses	6 146	1 762	1 695	1 986	Autres	757	822	2 268	1 645
Remboursement emprunt	1 709	2 541	1 500	1 600	Autorisation emprunt	4 887	8 582	3 482	4 152
Sous/total opérations réelles	12 080	17 064	12 454	13 101	Sous/total opérations réelles	7 394	12 721	6 681	9 045
					<i>Virement</i>	<i>2 364</i>	<i>1 719</i>	<i>2 917</i>	<i>1 246</i>
Opérations patrimoniales	300	600	250	100	Opérations patrimoniales	300	600	250	100
Autres opérations	446	446	3 296	490	Amortissements	2 768	3 070	6 152	3 300
Sous/total opérations ordre	746	1 046	3 546	590	Sous/total opérations ordre	5 432	5 389	9 319	4 646
TOTAL INVESTISSEMENT	12 826	18 110	16 000	13 691	TOTAL INVESTISSEMENT	12 826	18 110	16 000	13 691

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à **11 316 K€**, dont **4 546 K€** d'écritures d'ordre et **6 770 K€** d'écritures réelles.

Sectio	Sens	Ordre	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
F	D	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 719 000,00 €	2 917 000,00 €	1 246 000,00 €
			042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 070 000,00 €	6 152 000,00 €	3 300 000,00 €
			Total O	4 789 000,00 €	9 069 000,00 €	4 546 000,00 €
		R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 304 465,00 €	3 234 872,00 €	3 290 862,00 €
			012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 600 000,00 €	2 676 000,00 €	2 747 229,00 €
			014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 437,00 €	28 200,00 €	28 300,00 €
			66-CHARGES FINANCIERES	662 000,00 €	630 000,00 €	560 000,00 €
			67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	101 098,00 €	192 928,00 €	93 609,00 €
			68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €		
			Total R	6 739 000,00 €	6 812 000,00 €	6 770 000,00 €
			Total D	11 528 000,00 €	15 881 000,00 €	11 316 000,00 €

Les dépenses d'ordre, d'un montant de 4 546 K€, apparaissent en baisse importante car en 2019 des opérations d'ajustement de l'inventaire de l'ordonnateur avec l'actif du comptable avaient nécessité un surplus de crédits.

Par ailleurs, l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement permet de dégager un autofinancement de 1 246 K€ qui permet d'autofinancer à même hauteur une part des dépenses d'investissement.

Les dépenses réelles s'établissent à 6 770 K€, en baisse de 0,6 % par rapport au BP 2019 portées essentiellement par les charges de personnel. Les charges à caractère général sont en hausse de 1,7 % grâce à une maîtrise rigoureuse des charges et à diverses optimisations réalisées. Les dépenses de fluides peuvent par exemple être contenues grâce à la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de Fléac. De plus, la suppression de la station d'épuration de Gond-Pontouvre entraîne une baisse de la consommation d'électricité.

Dans le cadre d'une expertise de béton de la station d'épuration de Fléac, un montant de 50 K€ est inscrit pour couvrir les frais de l'expert.

Les charges financières sont en baisse de 11,1 % et ce malgré une augmentation de l'encours de dette (18,42 M€ au 01/01/2020 contre 16,89 M€ au 01/01/2019), grâce à une gestion active et au remboursement par anticipation des emprunts les plus onéreux.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 11 316 K€, dont 490 K€ d'écritures d'ordre et 10 826 K€ d'écritures réelles.

SectioSens	Ordr	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
	⊖R	⊖O 042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	446 000,00 €	3 296 000,00 €	490 000,00 €
		Total O	446 000,00 €	3 296 000,00 €	490 000,00 €
	⊖R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 161 377,14 €	2 916 568,44 €	1 458 156,01 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	15 000,00 €	0,00 €	
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	9 491 000,00 €	9 421 000,00 €	9 123 500,00 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	414 000,00 €	247 000,00 €	241 000,00 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	
		76-PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	0,00 €	
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	622,86 €	431,56 €	3 343,99 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	
		Total R	11 082 000,00 €	12 585 000,00 €	10 826 000,00 €
		Total R	11 528 000,00 €	15 881 000,00 €	11 316 000,00 €

Ainsi qu'indiqué précédemment, les recettes d'ordre ne sont plus impactées cette année par les écritures de régularisation à opérer suite à la reconstitution d'inventaire et à l'ajustement avec l'actif du comptable et retrouvent un niveau similaire à 2018.

Les recettes réelles sont pour l'essentiel constituées du produit des diverses redevances ainsi que de participations croisées entre les différents budgets.

Dans le cadre de l'harmonisation des redevances émises auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif, il est proposé d'appliquer sur les communes du Grand Angoulême gérées en régie un tarif unique de la redevance assainissement depuis 2018 et de poursuivre une harmonisation de la redevance assainissement pour les autres communes. Le tarif appliqué, adopté par délibération en décembre dernier, permet l'inscription des montants prévisionnels suivants :

- redevance assainissement collectif : 8 100 K€
- taxe de raccordement : 650 K€
- contrôle de branchement : 100 K€
- redevance pour modernisation réseau : 50 K€

- autres prestations de services : 80 K€

Par ailleurs, le budget annexe assainissement bénéficie de flux croisés en provenance du budget annexe Eau potable pour 130 K€ ainsi que du budget annexe Assainissement non collectif pour 13 K€ pour tenir compte des salaires supportés par ce dernier à leur profit.

Depuis 2019, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a modifié l'attribution des primes épuratoires, ce qui s'est traduit par une très nette diminution pour GrandAngoulême. Le montant des recettes de subvention, au chapitre 74, est attendu quasi à l'identique de 2019, soit 241 k€.

Enfin, le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2019 peut être repris par anticipation et s'établit à hauteur de 1 458 156,01 €.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 13 691 000 €, dont 490 K€ d'écritures d'ordre de section à section, 100 K€ d'écritures patrimoniales au sein de la section d'investissement et 13 101 000 € d'écritures réelles.

SecticSens	Ordre	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020	RC 2019
≡I	≡D	≡I 041-OPERATIONS PATRIMONIALES	600 000,00 €	250 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
		Total I	600 000,00 €	250 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
		≡O 040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	446 000,00 €	3 296 000,00 €	490 000,00 €	0,00 €
		Total O	446 000,00 €	3 296 000,00 €	490 000,00 €	0,00 €
		≡R 001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	919 514,00 €	0,00 €	2 425 963,88 €	0,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 541 000,00 €	1 500 000,00 €	1 600 000,00 €	0,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 000,00 €	171 000,00 €	136 500,00 €	10 553,34 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	470 700,00 €	758 355,84 €	1 010 424,24 €	85 343,60 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	1 170 273,66 €	765 603,23 €	839 000,00 €	239 040,78 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €			
		45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00 €			
		AP 10-REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX			500 000,00 €	0,00 €
		AP 2-REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST	4 800 000,00 €	4 000 000,00 €	711 150,46 €	124 251,17 €
		AP 3-STEP MARSAC	1 050 000,00 €	1 010 000,00 €	273 393,38 €	0,00 €
		AP 4-FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE	269 280,00 €	22 066,77 €	100,57 €	0,00 €
		AP 5-TRAVAUX STEP VINDELLE	250 000,00 €	500 000,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €
		AP 6-SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	75 000,00 €	299 100,00 €	370 000,00 €	0,00 €
		AP 7-TVX 2018 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES	3 000 000,00 €	1 900 000,00 €	375 278,58 €	0,00 €
		AP 8-TVX 2019 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES		1 000 000,00 €	2 200 000,00 €	0,00 €
		AP 9-TVX 2020 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES			700 000,00 €	0,00 €
		Total R	14 666 767,66 €	11 926 125,84 €	12 641 811,11 €	459 188,89 €
		Total D	15 712 767,66 €	15 472 125,84 €	13 231 811,11 €	459 188,89 €

Les écritures d'ordre de section à section sont constituées des reprises de subventions transférables pour 490 K€ (voir également le paragraphe recettes de fonctionnement).

Les crédits pour les écritures d'ordre patrimoniales, à l'intérieur de la section d'investissement, sont équilibrés en dépenses et en recettes et permettent l'intégration des frais d'étude ou le remboursement d'avances précédemment consenties.

Les dépenses réelles sont constituées de :

- remboursement du capital de la dette, pour 1 600 K€
- reprise du résultat déficitaire de 2 426 K€
- crédits de dotations annuelles, pour près de 1 986 K€
- crédits en lien avec les opérations pluriannuelles, pour environ 6,6 M€ :

- 5,4 M€ concernant des crédits de paiement d'AP antérieures, dont 1,5 M€ pour la STEP de Vindelle, 2,5 M€ pour le programme travaux canalisations (extensions et réhabilitation) et 370 K€ pour le schéma directeur d'assainissement.
- 1,2 M€ concerne deux nouvelles AP relatives aux canalisations et ouvrages 2020 à hauteur de 700 K€ et aux travaux de réhabilitation sur le secteur Les Planes à Saint Yrieix pour 500 K€. A noter que compte tenu des délais de réalisation des opérations de renouvellement de canalisations, la gestion sous forme d'autorisations de programme et crédits de paiement apparait comme la forme de gestion la plus adéquate pour ces opérations. Il conviendra toutefois de veiller à réajuster chaque année le montant des AP antérieures aux montants des engagements effectivement entrepris afin de préserver les capacités d'investissement de ce budget annexe.

Le détail de ces opérations est repris ci-dessous :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 2019	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP 2 - DELESTAGE STATION GD PONTLOUVRE	35201401	6 595 223,00		6 595 223,00	4 055 193,80	5 884 072,54	711 150,46	711 150,46		0,00
AP 3 - TRAVAUX STEP MARSAC	35201702	2 200 000,00		2 200 000,00	786 704,09	1 926 606,62	273 393,38	273 393,38		0,00
AP 4 - FLEAC - PHOTOVOLTAÏQUES	35201701	266 183,23		266 183,23	18 149,43	266 082,66	100,57	100,57		0,00
AP 5 - TRAVAUX STEP VINDELLE	35201801	2 600 000,00		2 600 000,00	0,00	21 870,00	2 578 130,00	1 500 000,00	800 000,00	278 130,00
AP 6 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	35201802	420 000,00	250 000,00	670 000,00	184 032,55	184 932,55	485 067,45	370 000,00	115 067,45	0,00
AP 7 - TRVX 2018 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	35201803	4 200 000,00	-300 000,00	3 900 000,00	1 827 587,58	3 524 721,42	375 278,58	375 278,58		0,00
AP 8 - TRVX 2019 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	35201901	4 500 000,00	-1 000 000,00	3 500 000,00	798 163,72	798 163,72	2 701 836,28	2 200 000,00	501 836,28	
AP 9 - TRVX 2020 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS ET OUVRAGES	35202001	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	700 000,00	1 800 000,00	
AP 10 - REHABILITATION LES PLANES / SAINT YRIEIX	35202002	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00	500 000,00	2 000 000,00	500 000,00
		20 781 406,23	4 450 000,00	25 231 406,23	7 669 831,17	12 606 449,51	12 624 956,72	6 629 922,99	5 216 903,73	778 130,00

Les recettes d'investissement, nécessaires à l'équilibre de ces dépenses, s'établissent à 13,7 M€, et se décomposent de la façon suivante :

SectioSens	Ordr	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	600 000,00 €	250 000,00 €	100 000,00 €
		Total I	600 000,00 €	250 000,00 €	100 000,00 €
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 719 000,00 €	2 917 000,00 €	1 246 000,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 070 000,00 €	6 152 000,00 €	3 300 000,00 €
		Total O	4 789 000,00 €	9 069 000,00 €	4 546 000,00 €
	R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	929 169,24 €	
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	3 316 746,34 €	2 274,60 €	3 247 890,80 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	822 325,00 €	2 268 040,00 €	1 527 140,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 581 928,66 €	3 481 516,16 €	4 152 116,20 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	
		AP 3-STEP MARSAC	0,00 €	0,00 €	
		AP 4-FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE			117 853,00 €
		Total R	12 721 000,00 €	6 681 000,00 €	9 045 000,00 €
		Total R	18 110 000,00 €	16 000 000,00 €	13 691 000,00 €

Le virement de 1 246 K€ de la section de fonctionnement permet d'autofinancer une part équivalente des dépenses d'investissement, soit près de 10 % des dépenses.

Dans le cadre du transfert des effluents de Gond-Pontouvre vers la STEP de Frégeneuil, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a octroyé une aide d'un montant de 3 957 133 €. En 2018 et 2019, deux acomptes ont été versés à hauteur de 2 429 993 €. Le solde de cette subvention est attendu en 2020 pour un montant de 1 527 140 €.

Le solde des dépenses est financé par une autorisation d'emprunt, qui s'établit au stade du budget primitif à 4 152 116,20 €, et dont le montant appelé sera ajusté en fonction des dépenses effectivement réalisées.

Assainissement non collectif (Budget annexe SPANC)

Le budget annexe Assainissement non collectif proposé pour 2020 est en suréquilibre en section d'investissement avec 18 K€ de recettes et 4 K€ de dépenses et également en suréquilibre en section de fonctionnement, avec 887 K€ de recettes pour 324 K€ de dépenses.

Proposition BP 2020 SPANC									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
					Résultat reporté (002)	436	497	559	616
Crédits nouveaux	259	351	334	320	Crédits nouveaux	290	356	349	270
Sous/total opérations réelles	259	351	334	320	Sous/total opérations réelles	726	853	908	886
<i>Virement</i>	<i>7</i>	<i>2</i>	<i>8</i>						
Dotation aux amortissements	3	4	4	4	Opérations ordre	1	1	1	1
Sous/total opérations ordre	10	6	12	4	Sous/total opérations ordre	1	1	1	1
TOTAL FONCTIONNEMENT	269	357	346	324	TOTAL FONCTIONNEMENT	727	854	909	887
INVESTISSEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Reports			17		Reports				
					Résultat reporté (001)	24	24	27	13
					Excédents capitalisés (1068)				
Autres dépenses	33	29	22	3	Autres	0	0		
Sous/total opérations réelles	33	29	39	3	Sous/total opérations réelles	24	24	27	13
					<i>Virement</i>	<i>7</i>	<i>2</i>	<i>8</i>	<i>0</i>
Opérations patrimoniales					Opérations patrimoniales	0	0	0	0
Autres opérations	1	1	1	1	Amortissements	3	4	4	4
Sous/total opérations ordre	1	1	1	1	Sous/total opérations ordre	10	6	12	4
TOTAL INVESTISSEMENT	34	29	40	4	TOTAL INVESTISSEMENT	34	29	40	18

- **Section de fonctionnement**

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 324 000 €, en légère diminution par rapport au BP 2019.

Sens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
⊖D	⊖O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 590,00 €	8 107,01 €	
		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 300,00 €	4 300,00 €	4 300,00 €
		Total O	5 890,00 €	12 407,01 €	4 300,00 €
	⊖R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	175 481,00 €	138 173,00 €	86 954,00 €
		012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	165 000,00 €	180 000,00 €	216 587,00 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 229,00 €	10 827,00 €	11 159,00 €
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	
		Total R	350 710,00 €	334 000,00 €	319 700,00 €
Total D			356 600,00 €	346 407,01 €	324 000,00 €

Le chapitre des charges à caractère général est en diminution globale de 37 % par rapport au BP 2019, avec une inscription ajustée aux réalisations et aux besoins de ce budget. Les principales dépenses sont liées à la reprise des données dans le logiciel ANEMONE, la formation, la maintenance du logiciel pour un montant de 40 K€ et les prestations dues aux fermiers d'eau pour la facturation de la redevance assainissement non collectif sur les factures d'eau, soit 7,5 K€.

Le chapitre des charges de personnel est en hausse à 217 K€, contre 180 K€ au BP 2019 avec la création d'un poste d'agent administratif et financier (voir également rapport tableau des effectifs) et la répercussion des diverses mesures incompressibles.

Enfin le chapitre des charges exceptionnelles comprend une inscription pour 11 159 € d'une provision pour titres annulés sur exercices antérieurs ainsi que la subvention au comité d'action sociale pour permettre aux agents de bénéficier des prestations proposées.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 4 300 € de la dotation aux amortissements.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 887 094,84 €, dont 890 € d'opérations d'ordre et 886 204,84 € d'opérations réelles.

Sens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
⊖R	⊖O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	890,00 €	890,00 €	890,00 €
		Total O	890,00 €	890,00 €	890,00 €
	⊖R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	497 085,67 €	559 413,64 €	616 204,84 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	306 710,00 €	300 000,00 €	270 000,00 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	49 000,00 €	49 000,00 €	
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0,00 €	
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	
		Total R	852 795,67 €	908 413,64 €	886 204,84 €
Total R			853 685,67 €	909 303,64 €	887 094,84 €

Les opérations d'ordre concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles sont constituées :

- des redevances d'assainissement non collectif, des contrôles de conception / réalisation et des contrôles pour vente notaires pour 270 K€ (prévisionnel en baisse de 10%)

A partir de 2020, l'Agence de l'Eau Adour Garonne n'octroie plus d'aide pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Cela se traduit par une perte de recettes d'environ 40 k€.

- de la reprise par anticipation de l'excédent antérieur reporté, soit 616 204,84 €.

Ce montant est lié à la reprise des excédents de l'ensemble des budgets assainissement non collectif des 4 ex-EPCI fusionnés et notamment de l'excédent de la Vallée de l'Echelle (227,8 K€).

A titre exceptionnel, l'article R 221-90 3ème alinéa du CGCT prévoit la possibilité de reverser tout ou partie de l'excédent à la collectivité de rattachement, si cet excédent revêt un caractère exceptionnel et si cet excédent n'est pas nécessaire au financement des dépenses d'exploitation ou d'investissement à court terme du SPIC.

Il a néanmoins été décidé en 2019 de ne pas reverser une partie de ce résultat au budget principal et de ne pas augmenter le prix de la redevance pour financer la hausse des dépenses nécessaire pour la mise en place de contrôles réguliers sur tout le territoire. Le suréquilibre viendra donc compenser les déficits à venir jusqu'à épuisement de l'excédent antérieur avant qu'il ne soit nécessaire de procéder à une révision du montant des redevances.

➤ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 4 300 €, dont 890 € d'opérations d'ordre et 3 410 € de dépenses réelles.

Sens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
⊖D	⊖O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	890,00 €	890,00 €	890,00 €
		Total O	890,00 €	890,00 €	890,00 €
	⊖R	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 000,00 €	15 000,00 €	3 410,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 768,00 €	0,00 €	
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS		7 000,00 €	
		Total R	11 768,00 €	22 000,00 €	3 410,00 €
Total D			12 658,00 €	22 890,00 €	4 300,00 €

Les dépenses d'ordre correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir recettes de fonctionnement).

Les dépenses d'investissement sont relatives à des frais d'étude.

Les recettes d'investissement s'établissent à 17 530,45 €, dont 4 300 € d'opérations d'ordre (amortissement des dépenses) et 13 230,45 €, correspondant à la reprise par anticipation du résultat antérieur reporté d'investissement.

Sens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
⊖R	⊖O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 590,00 €	8 107,01 €	
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 300,00 €	4 300,00 €	4 300,00 €
		Total O	5 890,00 €	12 407,01 €	4 300,00 €
	⊖R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	23 528,81 €	27 243,80 €	13 230,45 €
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €	
		Total R	23 528,81 €	27 243,80 €	13 230,45 €
Total R			29 418,81 €	39 650,81 €	17 530,45 €

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES AU SPORT ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

La compétence Sport et équipements sportifs menée par l'agglomération de GrandAngoulême peut s'examiner au travers de ses actions et de la vie de ses équipements :

2.1/ Les actions en faveur du sport

- **Politique sportive de GrandAngoulême – données de cadrage :**
 - o 64 agents/7 équipements/1 service/ 1 événement majeur organisé en direct
 - o Un projet de budget de fonctionnement 2020 : **4 837 301 € en 2019** (4,747 M€ en 2018) qui concernent essentiellement :
 - **NAUTILIS : 3 636 101 €** (3 605 506 € en 2019) dont 1,2 M€ de dépenses contractuelles ou fixes (fluides et sécurité) et 2,1 M€ sur le poste RH
 - **Stade d'athlétisme : 518 056 €** (535 K€ en 2019) dont 315,2 K€ de contrat PPP en fonctionnement
 - o Soutiens aux associations: 110 000 € (95 000 € en 2019), dont 15 000 € pour dispositif de promotion des sports de nature
 - o Soutien au SAXV SA PRO : 148 500 € en 2020 (148,5 K€ en 2019)
 - o Recettes de fonctionnement : 1 465 591 € en 2020 (1 481 501 € en 2019)

- **Soutien aux associations sportives et fonds de concours :**
 - o Soutien aux associations : projet de budget 2020 : **110 000 €** (95 000 € en 2019)
 - o Fonds de concours : projet de budget 2020 : 126 000 € + 169 604 € de reports + 250 000 € pour ville Angoulême (stade Lunesse) et Soyaux (stade Lebon)
 - o Accompagnement du SA XV sous 2 formes : 60 500 € convention sur des missions d'intérêt général et 88 000 € marketing territorial soit 148 500 € (comme en 2019)
 - o Une quinzaine de manifestations sportives d'intérêt communautaire soutenues
 - o En 2019, soutien à 10 clubs de haut niveau amateur (1er et 2ème niveau)
 - o En 2019, soutien à 10 athlètes de haut niveau inscrits sur liste ministérielle + 2 sportifs amateurs (championnat du monde et championnats d'Europe)

- **Forum Sport Santé Environnement :**
 - o **BP 2020 : 55 000 €** hors valorisation des temps d'agents (et 1 stagiaire pendant 6 mois) et des espaces (55 000 € en 2019),
 - o 13 200 visiteurs sur 2 jours soit environ 10% de la population du territoire, 1 700 bénévoles, 138 associations, une vingtaine de partenaires publics et privés. Ce forum permet la mise en valeur du monde associatif du territoire.
 - o **Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :** Animation, communication, gardiennage, achat de fournitures, locations mobilières, réception, nettoyage, prestations diverses.

2.2/ Les équipements sportifs

NAUTILIS

○ **BP 2020 Fonctionnement : 3 640 301 €** (contre 3 605 506 € en 2019), dont **2 061 701 € poste RH**, recettes 2020 : **1 371 000 €**

BP 2020 : Investissement : 1 571 500 € dont **AP/CP Photovoltaïque 890 000 €** + 274 727 € de reports

○ 37 agents / 390 000 entrées en 2019

○ **Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent** notamment :

- le remplacement de la surfaceuse de la patinoire,
- le remplacement du déchloraminateur des bassins ludiques,
- le remplacement d'une centrale d'air
- les charges de fonctionnement correspondant à la maintenance des bâtiments, leur entretien et leur conduite et aux consommations de fluides : eau, gaz et électricité.

Pour rappel, deux Autorisations de programme sont en cours pour Nautilus :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023 et +
AP 36 - NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE	10201718	1 070 000,00	21 670,16	64 678,16	1 005 321,84	890 000,00	115 321,84	0,00	
AP 37 - NAUTILIS - TOITURE	10201719	2 510 400,00	0,00	39 702,50	2 470 697,50			0,00	2 470 697,50

L'opération relative à la toiture ne fait pour l'instant l'objet d'aucune inscription de crédit de paiement, dans l'attente de l'instruction de la demande d'indemnisation auprès de l'assurance.

○ **Dans ce contexte :** un travail d'optimisation est engagé depuis 2010.

Depuis 2010, 6 postes ont été supprimés, des réorganisations de service sont régulièrement menées, des tâches redéployées. Une partie de l'équipe a assuré la prise en compte de nouveaux équipements sportifs communautaires à effectif constant (baignades de Vindelle et Marsac, gymnase de Dirac et centre sportif de Champniers). L'optimisation sur les heures d'ouverture a déjà été effectuée.

L'agglomération a mis en place d'un tarif CE plus avantageux qui permet de développer le préachat et d'augmenter les recettes depuis 2016, les tarifs sont ajustés au mieux.

Des efforts importants en investissement sont réalisés sur le volet économies d'énergie afin de réduire l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie (-30% de conso d'électricité depuis 2009).

Plus globalement Nautilus est un équipement vieillissant (18 ans) qui nécessite de s'interroger dans le cadre d'un « plan piscine territorial » intégrant la piscine de La Couronne sur l'évolution de l'offre de service à proposer dans les 15 prochaines années aux habitants du territoire. Un audit, bilan et perspectives pourrait être proposé au deuxième semestre 2020, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants lors d'une prochaine décision modificative.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services. La colonne intitulée RCCE correspond aux crédits de reports (restes à réaliser de l'exercice 2018 repris au BP 2019).

SECTION	SENS	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01	ADMINISTRATION GENERALE					0,00 €
			ATELIER MECANIQUE	4 000,00 €	4 400,00 €	652,86 €	4 400,00 €	0,00 €
			COMMUNICATION	20 800,00 €	16 500,00 €	21 819,00 €	16 500,00 €	0,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE	33 400,00 €	44 075,00 €	44 742,22 €	40 177,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	3 400,00 €	3 323,00 €	13 996,00 €	3 323,00 €	0,00 €
			FINANCES	3 850,00 €	3 700,00 €	3 700,00 €	3 350,00 €	0,00 €
			NAUTILIS	1 312 900,00 €	1 349 600,00 €	1 418 972,10 €	1 429 900,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	10 600,00 €	15 700,00 €	22 900,00 €	3 500,00 €	0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	0,00 €	3 288,22 €		0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	35 000,00 €	32 000,00 €	36 534,00 €	44 100,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 423 950,00 €	1 469 298,00 €	1 566 604,40 €	1 545 250,00 €	0,00 €
		01	RESSOURCES HUMAINES	2 122 510,00 €	2 100 000,00 €	2 080 500,00 €	2 061 701,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	2 122 510,00 €	2 100 000,00 €	2 080 500,00 €	2 061 701,00 €	0,00 €
		65	NAUTILIS	17 800,00 €	17 850,00 €	33 850,00 €	17 850,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	18 358,00 €	18 358,00 €	18 358,00 €	15 500,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	36 158,00 €	36 208,00 €	52 208,00 €	33 350,00 €	0,00 €
		67	FINANCES	0,00 €	0,00 €	823,80 €		0,00 €
			NAUTILIS					
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	823,80 €		0,00 €
		Total D		3 582 618,00 €	3 605 506,00 €	3 700 136,20 €	3 640 301,00 €	0,00 €
		R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
		70	NAUTILIS	1 325 000,00 €	1 373 000,00 €	1 389 000,00 €	1 371 000,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	1 325 000,00 €	1 373 000,00 €	1 389 000,00 €	1 371 000,00 €	0,00 €
		75	NAUTILIS	0,00 €				
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	0,00 €				
		77	CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €		
			FINANCES					
			NAUTILIS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			SYSTEMES D INFORMATION					
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Total R		1 325 000,00 €	1 373 000,00 €	1 389 000,00 €	1 371 000,00 €	0,00 €
I	D	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		30 000,00 €	30 000,00 €		0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	16 000,00 €	19 000,00 €	0,00 €	22 000,00 €	0,00 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 000,00 €	49 000,00 €	30 000,00 €	22 000,00 €	0,00 €
		21	ATELIER MECANIQUE	0,00 €	25 000,00 €	31 776,71 €	25 000,00 €	31 775,71 €
			COMMUNICATION					
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	5 000,00 €	40 000,00 €	104 078,00 €	5 000,00 €	11 760,00 €
			NAUTILIS	62 000,00 €	82 000,00 €	135 883,96 €	82 000,00 €	74 452,22 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	32 300,00 €	69 400,00 €	32 606,78 €	18 000,00 €	0,00 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 300,00 €	216 400,00 €	304 345,45 €	130 000,00 €	117 987,93 €
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	292 000,00 €	433 000,00 €	473 600,71 €	404 500,00 €	135 984,54 €
			NAUTILIS		0,00 €	30 000,00 €	96 000,00 €	29 994,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	4 000,00 €	4 000,00 €	5 114,00 €	29 000,00 €	0,00 €
			ESPACES PUBLICS	0,00 €				
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	296 000,00 €	437 000,00 €	508 714,71 €	529 500,00 €	165 978,54 €
		AP	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	807 480,00 €	759 852,00 €	136 992,00 €	890 000,00 €	0,00 €
			Total AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE	807 480,00 €	759 852,00 €	136 992,00 €	890 000,00 €	0,00 €
		AP	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	50 000,00 €	136 720,00 €	20 000,00 €		0,00 €
			Total AP 37-NAUTILIS - TOITURE	50 000,00 €	136 720,00 €	20 000,00 €		0,00 €
		Total D		1 268 780,00 €	1 598 972,00 €	1 000 052,16 €	1 571 500,00 €	283 966,47 €
		R	13	NAUTILIS	26 940,00 €	0,00 €	31 000,00 €	
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE	26 940,00 €	0,00 €	31 000,00 €		
		Total R		26 940,00 €	0,00 €	31 000,00 €		

STADE D'ATHLETISME

- **BP 2020 fonctionnement : 518 056 €** (contre 535 020 € en 2019) **dont 315 200 € pour le PPP** (contre 291 200 € en 2019) **et 149 900 € poste RH**, recettes 2020 : 4 000 € (4 000 € en 2019)
- **BP 2020 investissement : 202 000 €** de crédits nouveaux, dont 179 000 € de remboursement capital PPP + 213 € de reports.
- 4 agents / 1 200 licenciés et usagers pratiquants en 2019
- **Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent** : l'entretien des pelouses et des bâtiments (en dehors de l'entretien et gros renouvellement (EGR) confié au partenaire ASP), la consommation des fluides.

Dans ce contexte : un travail d'optimisation est engagé depuis 2015 sur les principaux leviers :

- Optimisation des consommations énergétiques
- Optimisation du budget de fonctionnement (stabilité)
- Stabilisation de la masse salariale: transfert d'un agent de NAUTILIS pour la prise de poste de responsable (sans remplacement à NAUTILIS)
 - Emploi de CAE, puis EAV jusqu'en 2018 (recette). Aujourd'hui les trois postes sont occupés par des agents fonctionnaires titulaires.

SECTION SENS		CHA SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019	
☒ F	☒ D	☒ 01	ATELIER MECANIQUE	1 500,00 €	1 500,00 €	200,00 €	1 500,00 €	0,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE	1 700,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	19 430,00 €	37 930,00 €	31 352,82 €	25 081,00 €	0,00 €
			FINANCES	40,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	2 300,00 €	2 300,00 €	2 300,00 €	300,00 €	0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE					
			STADE D ATHLETISME	139 300,00 €	134 000,00 €	134 000,00 €	142 000,00 €	0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	3 550,00 €	3 800,00 €	3 612,00 €	3 550,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	167 820,00 €	180 830,00 €	172 764,82 €	173 731,00 €	0,00 €
		☒ 01	RESSOURCES HUMAINES	146 200,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	149 900,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	146 200,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	149 900,00 €	0,00 €
		☒ 65	RESSOURCES HUMAINES	1 490,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €	1 725,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	1 490,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €	1 725,00 €	0,00 €
		☒ 66	STADE D ATHLETISME	192 700,00 €	192 700,00 €	192 700,00 €	192 700,00 €	0,00 €
			Total 66-CHARGES FINANCIERES	192 700,00 €	192 700,00 €	192 700,00 €	192 700,00 €	0,00 €
		Total D		508 210,00 €	535 020,00 €	526 954,82 €	518 056,00 €	0,00 €
	☒ R	☒ 01	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €		0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
		☒ 74	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTI	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		☒ 75	STADE D ATHLETISME	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €
		☒ 77	CONSEIL JURIDIQUE					
			FINANCES		0,00 €	0,00 €		
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €		
		Total R		4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €
☒ I	☒ D	☒ 16	STADE D ATHLETISME	179 000,00 €	179 000,00 €	179 000,00 €	179 000,00 €	
			Total 16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	179 000,00 €	179 000,00 €	179 000,00 €	179 000,00 €	
		☒ 21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	20 000,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €		0,00 €
			STADE D ATHLETISME	25 000,00 €	3 000,00 €	6 230,22 €	3 000,00 €	213,68 €
			SYSTEMES D INFORMATION	20 000,00 €	21 000,00 €	2 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 000,00 €	44 000,00 €	18 230,22 €	23 000,00 €	213,68 €
		☒ 23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	96 000,00 €	16 000,00 €	10 778,80 €		0,00 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	96 000,00 €	16 000,00 €	10 778,80 €		0,00 €
		Total D		340 000,00 €	239 000,00 €	208 009,02 €	202 000,00 €	213,68 €
	☒ R	☒ 13	STADE D ATHLETISME	125 000,00 €				
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE	125 000,00 €				
		Total R		125 000,00 €				

CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES

Seul équipement de l'agglomération à accueillir à la fois des pratiquants sur 4 terrains de tennis, 3 terrains de squash et 3 courts de badminton, une salle de remise en forme, une salle de tennis de table, une salle de danse.

- **BP 2020 Fonctionnement : 241 996 €** (contre 252 550 € en 2019) **dont 153 798 € poste RH**, recettes 2020 : 73 000 € (78 000 € en 2019)
- **BP 2020 Investissement : 13 250 € de crédits nouveaux et 146,5 K€ de reports.**
- 4 agents / 136 cartes d'abonnement / 7 000 séances toutes disciplines confondues
- **Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent** : la maintenance des bâtiments et les travaux de réparation et de remise aux normes.

Dans ce contexte une réflexion sur l'attractivité de l'équipement et le développement de son activité commerciale a été menée en 2019. Les 1^{ère} conclusions devront permettre aux élus d'envisager l'évolution du centre sportif à moyen et long terme selon :

- les potentialités du site au regard des exigences nouvelles des administrés,
- les axes de progrès en matière d'infrastructures, d'équipements et de service,
- leurs incidences sur les investissements à consentir pour y parvenir,
- les incidences sur le compte de résultat.
- les modalités de gestion de cet équipement

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01	CENTRE SPORTIF	2 800,00 €	12 683,00 €	12 683,00 €	2 680,00 €	0,00 €
			COMMUNICATION	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE	24 000,00 €	22 300,00 €	22 300,00 €	15 666,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	33 674,00 €	47 727,00 €	40 642,61 €	47 227,00 €	0,00 €
			FINANCES	0,00 €	50,00 €	50,00 €	250,00 €	0,00 €
			POLITIQUE SPORTIVE					
			RESSOURCES HUMAINES	1 240,00 €	1 440,00 €	5 721,00 €	8 020,00 €	0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	5 200,00 €	7 850,00 €	7 039,00 €	11 700,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	67 414,00 €	92 550,00 €	88 935,61 €	86 043,00 €	0,00 €
		01	RESSOURCES HUMAINES	154 000,00 €	158 500,00 €	158 500,00 €	153 798,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	154 000,00 €	158 500,00 €	158 500,00 €	153 798,00 €	0,00 €
		65	RESSOURCES HUMAINES	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	2 155,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	2 155,00 €	0,00 €
		68	FINANCES		0,00 €	16 798,00 €		
			Total 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISION		0,00 €	16 798,00 €		
		Total D		222 914,00 €	252 550,00 €	265 733,61 €	241 996,00 €	0,00 €
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €				
		70	CENTRE SPORTIF	55 640,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	0,00 €
			POLITIQUE SPORTIVE					
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	55 640,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	0,00 €
		74	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	0,00 €				
		75	CENTRE SPORTIF	23 000,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €	18 000,00 €	0,00 €
			POLITIQUE SPORTIVE	0,00 €				
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	23 000,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €	18 000,00 €	0,00 €
		77	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €		
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €		
		Total R		78 640,00 €	78 000,00 €	78 000,00 €	73 000,00 €	0,00 €
I	D	20	SYSTEMES D INFORMATION		13 000,00 €	0,00 €		0,00 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13 000,00 €	0,00 €		0,00 €
		21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	10 000,00 €	2 900,00 €	4 045,00 €	1 300,00 €	0,00 €
			NAUTILIS					
			SYSTEMES D INFORMATION	1 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	1 450,00 €	0,00 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 000,00 €	5 400,00 €	6 545,00 €	2 750,00 €	0,00 €
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 500,00 €	202 500,00 €	174 797,06 €	10 500,00 €	146 497,49 €
			SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €				
			ESPACES PUBLICS					
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	9 500,00 €	202 500,00 €	174 797,06 €	10 500,00 €	146 497,49 €
		01	CENTRE SPORTIF	2 500,00 €				
			POLITIQUE SPORTIVE					
			Total OP CENTRE SPORTIF	2 500,00 €				
		Total D		23 000,00 €	220 900,00 €	181 342,06 €	13 250,00 €	146 497,49 €
	R	13	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
			FINANCES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		01	POLITIQUE SPORTIVE					
			Total OP CENTRE SPORTIF					
		Total R		0,00 €	0,00 €	0,00 €		

BAIGNADES de MARSAC et VINDELLE

- **BP 2020 fonctionnement : 40 105 € (contre 32 207 € en 2019) dont 23 300 € poste RH,** recettes 2020 : 4 500 € (contre 5 100 € en 2019)
- **BP 2020 investissement : 73 000 € de crédits nouveaux + 3,8 K€ de reports**

Sites gérés par l'équipe de NAUTILIS sans personnel dédié (0,5 ETP à l'époque de la gestion par la CdC Braconne Charente) avec l'équipe régie et espaces verts pour l'entretien du site.

- 8 000 personnes en moyenne chaque été
- **Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement sont le recrutement de maître-nageur du 1^{er} juillet au 31 août de chaque année avec un renforcement des effectifs et en investissement,** la remise en état et les petits travaux de bâtiments.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION		CHA SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01 Baignades	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
		CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €				
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	7 107,00 €	6 516,00 €	6 530,00 €	0,00 €
		POLITIQUE SPORTIVE	0,00 €				
		SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	144,00 €		0,00 €
		ESPACES PUBLICS	105,00 €	0,00 €	175,00 €	175,00 €	
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 105,00 €	17 107,00 €	16 835,00 €	16 705,00 €	0,00 €
		01 POLITIQUE SPORTIVE					
		RESSOURCES HUMAINES	17 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	23 300,00 €	0,00 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	17 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	23 300,00 €	0,00 €
		65 POLITIQUE TOURISTIQUE					
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
		67 Baignades	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00 €
		POLITIQUE SPORTIVE					
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00 €
		Total D	27 205,00 €	32 207,00 €	31 935,00 €	40 105,00 €	0,00 €
	R	70 Baignades	0,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €	4 500,00 €	0,00 €
		POLITIQUE SPORTIVE	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		0,00 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	0,00 €	5 100,00 €	5 100,00 €	4 500,00 €	0,00 €
		75 Baignades	3 600,00 €				
		Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUP	3 600,00 €				
		77 Baignades	0,00 €				
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €				
		Total R	3 600,00 €	5 100,00 €	5 100,00 €	4 500,00 €	0,00 €
I	D	20 POLITIQUE SPORTIVE					
		Total 204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					
		20 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	25 000,00 €			5 000,00 €	
		Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 000,00 €			5 000,00 €	
		21 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		0,00 €
		POLITIQUE SPORTIVE					
		SYSTEMES D INFORMATION		8 000,00 €	8 000,00 €		1 832,16 €
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €		1 832,16 €
		23 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 500,00 €	19 500,00 €	135 681,67 €	8 000,00 €	1 980,18 €
		ESPACES PUBLICS		45 300,00 €	45 300,00 €	60 000,00 €	0,00 €
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	9 500,00 €	64 800,00 €	180 981,67 €	68 000,00 €	1 980,18 €
		Total D	34 500,00 €	74 800,00 €	190 981,67 €	73 000,00 €	3 812,34 €
	R	13 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	93 697,00 €	
		Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT R	0,00 €	0,00 €	0,00 €	93 697,00 €	
		Total R	0,00 €	0,00 €	0,00 €	93 697,00 €	

CENTRE EQUESTRE – LA TOURETTE

- **BP 2020 fonctionnement : 177 742 € (contre 148 298 €) dont 138 600 € DSP** (120 000 € en 2018) et 10 000 € d'audit de la DSP avant renouvellement
- **BP 2020 investissement : 40 000 €** de crédits nouveaux + 55 000 € de reports

Site confié en DSP à l'association l'Etrier Charentais depuis 8 années. Actuellement la pratique du sport équestre connaît des difficultés sur le territoire national (baisse d'activités car la pratique est onéreuse en ces temps de crise économique ; offre équestre abondante, concurrentielle et très diversifiée ; équipement mal desservi par les transports en commun ; problème de renouvellement de clientèle ; forte baisse de la pratique du poney ; fin des contrats aidés)

390 cavaliers, une trentaine de compétitions

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent : la garantie de ressources versée dans le cadre de la DSP, la subvention de fonctionnement pour la sécurisation du FESTI JUMP FESTI PRO, l'entretien et la maintenance des terrains et bâtiments et des investissements concernant les installations du centre équestre (création réseau eaux pluviales et mise en accessibilité, travaux en régie essentiellement en 2020...)

Dans ce contexte, un bilan de fin de DSP est à prévoir pour l'année 2020 pour permettre de dégager les perspectives pour les années à venir (reconduction ou nouveau contrat en juillet 2021)

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01	CONSEIL JURIDIQUE	3 200,00 €	2 940,00 €	3 126,45 €	3 284,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	18 480,00 €	12 858,00 €	12 896,00 €	12 858,00 €	0,00 €
			POLITIQUE SPORTIVE				10 000,00 €	
			ESPACES PUBLICS	8 500,00 €	10 000,00 €	12 795,00 €	13 000,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	30 180,00 €	25 798,00 €	28 817,45 €	39 142,00 €	0,00 €
		65	FINANCES	4 435,00 €				
			POLITIQUE SPORTIVE	120 000,00 €	122 500,00 €	137 500,00 €	138 600,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	124 435,00 €	122 500,00 €	137 500,00 €	138 600,00 €	0,00 €
			Total D	154 615,00 €	148 298,00 €	166 317,45 €	177 742,00 €	0,00 €
		R	73	FINANCES		2 600,00 €	2 600,00 €	0,00 €
			POLITIQUE SPORTIVE	4 435,00 €				
			Total 73-IMPOTS ET TAXES	4 435,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	0,00 €
		75	POLITIQUE SPORTIVE	10 970,00 €	11 301,00 €	11 301,00 €	11 591,00 €	0,00 €
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	10 970,00 €	11 301,00 €	11 301,00 €	11 591,00 €	0,00 €
		77	CONSEIL JURIDIQUE					
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS					
			Total R	15 405,00 €	13 901,00 €	13 901,00 €	14 191,00 €	0,00 €
I	D	21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	0,00 €	3 022,00 €		
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	3 022,00 €		
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	31 000,00 €	55 000,00 €	57 421,36 €	40 000,00 €	55 000,00 €
			ESPACES PUBLICS					
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	31 000,00 €	55 000,00 €	57 421,36 €	40 000,00 €	55 000,00 €
			Total D	31 000,00 €	55 000,00 €	60 443,36 €	40 000,00 €	55 000,00 €

GYMNASE DE DIRAC

- **BP 2020 fonctionnement : 22 850 €**
- **BP 2020 investissement : 6 657 €** de crédits nouveaux

5 associations (dont 2 nouvelles), le centre de loisirs quelques écoles utilisent le gymnase.

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent : les fluides, l'entretien et la maintenance du bâtiment.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA / SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01 COMMUNICATION					
		CONSEIL JURIDIQUE	550,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	0,00 €
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	10 233,00 €	20 150,00 €	21 185,00 €	22 150,00 €	0,00 €
		SYSTEMES D INFORMATION	300,00 €	900,00 €	300,00 €	300,00 €	0,00 €
		ESPACES PUBLICS					
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 083,00 €	21 450,00 €	21 885,00 €	22 850,00 €	0,00 €
		01 RESSOURCES HUMAINES					
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
	Total D		11 083,00 €	21 450,00 €	21 885,00 €	22 850,00 €	0,00 €
	R	77 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €		
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €		
	Total R			0,00 €	0,00 €		
I	D	21 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	4 200,00 €	0,00 €	170,00 €		
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 200,00 €	0,00 €	170,00 €		
		23 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	5 000,00 €	5 473,80 €	5 000,00 €	0,00 €
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	5 000,00 €	5 473,80 €	5 000,00 €	0,00 €
		03 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 800,00 €	1 657,30 €	1 657,30 €	1 657,30 €	0,00 €
		POLITIQUE SPORTIVE					
		Total OP GYMNASSE DIRAC	1 800,00 €	1 657,30 €	1 657,30 €	1 657,30 €	0,00 €
	Total D		6 000,00 €	6 657,30 €	7 301,10 €	6 657,30 €	0,00 €
	R	13 POLITIQUE SPORTIVE					
		Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
	Total R						

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE

Les crédits proposés au budget primitif 2020 au titre de l'aménagement et au développement numérique s'élèvent à **279 177 € en section de fonctionnement**.

Après avoir engagé le plan action « vers une e-administration » en 2019, l'année 2020 sera marquée par la définition de la stratégie numérique de Grand Angoulême avec les acteurs du territoire et visant en particulier les publics éloignés du numérique. 50 K€ sont inscrits à ce titre au projet de budget 2020 et permettront la poursuite du travail mené avec le cabinet qui accompagne l'EPCI dans cette démarche d'établissement d'un schéma des usages numériques. Cette mission fait l'objet d'une participation du délégataire SOLSTICE pour un montant maximum de 30 K€ et de la Banque des Territoires dans le cadre de l'action cœur de ville pour 21 K€.

GrandAngoulême poursuit par ailleurs le financement du déploiement du FTTH avec Charente Numérique, des communes en zones blanches dont certaines vont voir les premières connexions fibre cette année. Une somme de 72 K€ est inscrite à ce titre pour la contribution à Charente Numérique.

Enfin, la collectivité poursuit le financement de l'exploitation du réseau des 3 ex communautés de communes pour 53,5 K€, coût d'exploitation qui devrait baisser compte tenu des adaptations du catalogue de services réalisées fin 2019 par le prestataire du réseau SOLSTICE et la relance commerciale prévue sur les ZAE.

F°	(Tous)		BP 2020				
SECTION/SENS	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
☒F	☒D	☒01 FINANCES	0,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	0,00 €
		HAUT DEBIT	81 350,00 €	57 000,00 €	54 000,00 €	75 000,00 €	0,00 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	81 350,00 €	57 600,00 €	54 600,00 €	75 600,00 €	0,00 €
		☒65 HAUT DEBIT	220 000,00 €	220 000,00 €	223 215,00 €	131 460,00 €	0,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	220 000,00 €	220 000,00 €	223 215,00 €	131 460,00 €	0,00 €
		Total D	301 350,00 €	277 600,00 €	277 815,00 €	207 060,00 €	0,00 €
	☒R	☒70 HAUT DEBIT	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	81 000,00 €	0,00 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	81 000,00 €	0,00 €
		☒75 FINANCES	0,00 €	4 600,00 €	4 600,00 €		0,00 €
		Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUP	0,00 €	4 600,00 €	4 600,00 €		0,00 €
		Total R	0,00 €	34 600,00 €	34 600,00 €	81 000,00 €	0,00 €
☒I	☒D	☒20 HAUT DEBIT	6 687,00 €	0,00 €	4 300,00 €		4 300,00 €
		Total 204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERS	6 687,00 €	0,00 €	4 300,00 €		4 300,00 €
		☒23 HAUT DEBIT	100 000,00 €	50 000,00 €	50 000,82 €		0,00 €
		SYSTEMES D INFORMATION					
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000,00 €	50 000,00 €	50 000,82 €		0,00 €
		☒A4 HAUT DEBIT					
		Total AP 34-TRES HAUT DEBIT					
		Total D	106 687,00 €	50 000,00 €	54 300,82 €		4 300,00 €
	☒R	☒01 SYSTEMES D INFORMATION					
		Total OP INTERNET BC					
		Total R					

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ESPACE CARAT

Le parc des expositions de GrandAngoulême, dénommé espace Carat, en tant que service public industriel et commercial (SPIC), fait l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe géré sous la nomenclature M4.

Pour 2020, l'équilibre de ce budget annexe se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2020 CARAT									
en K€					en K€				
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
					Résultat reporté (002)	7			
Réinscriptions crédits 2016	48				Crédits nouveaux	1 070	1 159	1 301	1 120
Crédits nouveaux	1 250	1 418	1 372	1 367	Subv Budget principal	514	452	419	431
Sous/total opérations réelles	1 298	1 418	1 372	1 367	Sous/total opérations réelles	1 591	1 611	1 720	1 551
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>655</i>	<i>560</i>	<i>573</i>	<i>551</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>362</i>	<i>367</i>	<i>380</i>	<i>367</i>
<i>Virement</i>			<i>155</i>	<i>0</i>					
Sous/total opérations ordre	655	560	728	551	Sous/total opérations ordre	362	367	380	367
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 953	1 978	2 100	1 918	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 953	1 978	2 100	1 918
INVESTISSEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	OB 2019	BP 2020
<i>Reports</i>	<i>36</i>	<i>69</i>	<i>117</i>	<i>219</i>	Résultat reporté (001)	299	696	667	678
Provision dépenses	266	527	526	350	Excédents capitalisés (1068)				
AP 1 Modul spatiale			50	32					
Autres dépenses	300	293	325	261	Autres	10		3	0
Sous/total opérations réelles	602	889	1 018	862	Sous/total opérations réelles	309	696	670	678
					<i>Virement</i>			<i>155</i>	<i>0</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>2</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>362</i>	<i>367</i>	<i>380</i>	<i>367</i>	<i>Amortissements</i>	<i>655</i>	<i>560</i>	<i>573</i>	<i>551</i>
Sous/total opérations ordre	364	369	382	369	Sous/total opérations ordre	657	562	730	553
TOTAL INVESTISSEMENT	966	1 258	1 400	1 231	TOTAL INVESTISSEMENT	966	1 258	1 400	1 231

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 918 K€ et la section d'investissement à 1 231 K€.

➤ Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 918 K€, dont 551 K€ d'écritures d'ordre et 1 367 K€ d'écritures réelles.

Chapitre Voté		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Sens					
D	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	779 034,00 €	879 478,00 €	838 240,00 €	835 758,00 €
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	514 520,00 €	530 237,00 €	529 500,00 €	526 200,00 €
	022-DEPENSES IMPREVUES	0,00 €			
	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	155 000,00 €	
	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	655 000,00 €	560 000,00 €	573 000,00 €	551 000,00 €
	65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 005,00 €
	67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 446,00 €	7 285,00 €	3 260,00 €	4 037,00 €
Total D		1 953 000,00 €	1 978 000,00 €	2 100 000,00 €	1 918 000,00 €

Les dépenses d'ordre se composent de 551 K€ de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables).

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 367 K€, en diminution de 0,4 % par rapport au BP 2019.

Grâce à une maîtrise des charges de gestion, tous les chapitres de dépenses sont en diminution, les seules variations en légère hausse concernant les enveloppes réservées aux créances éteintes ou admises en non-valeur ainsi que les charges exceptionnelles.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 918 K€, dont 367 K€ de recettes d'ordre et 1 551 K€ de recettes réelles.

Chapitre Voté		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Sens					
R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	6 750,32 €	0,00 €		
	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	362 000,00 €	367 000,00 €	380 000,00 €	367 000,00 €
	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	996 657,68 €	1 131 278,00 €	1 114 000,00 €	1 120 000,00 €
	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	73 592,00 €	7 500,00 €	0,00 €	
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			0,00 €	
	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	514 000,00 €	472 222,00 €	606 000,00 €	431 000,00 €
Total R		1 953 000,00 €	1 978 000,00 €	2 100 000,00 €	1 918 000,00 €

Les recettes d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles se composent :

- du produit des locations de salles pour 1 000 K€, des ventes de spectacle pour 80 K€ et des recettes du bar pour 40 K€
- d'une subvention du budget principal de 431 K€, contre 419 K€ au BP 2019, dont 55 K€ au titre de l'organisation du Forum sport santé environnement (FSSE).

L'article L2224-2 du CGCT prévoit en outre plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des services publics industriels et commerciaux (SPIC), notamment :

- lorsque les exigences du service public fixées par la collectivité imposent des contraintes particulières de fonctionnement (gratuités accordées par GrandAngoulême pour certains événements annuels (15 journées de gratuité sont déjà imposées pour 2020, représentant près de 68 K€ : vœux au personnel et aux acteurs économiques, forum Direction Emploi, projection FFA, Arbre de Noël du CAS...)
- lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs. A ce jour, les amortissements de travaux d'investissement réalisés à l'espace Carat ne peuvent pas être répercutés sur les usagers sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Il conviendra de rester vigilant quant à l'équilibre de ce budget annexe et de veiller à la justification des subventions au SPIC au regard des possibilités de dérogation offertes par l'article L2224-2 du Code général des collectivités territoriales.

Rappelons pour mémoire que figurait au BP 2019 d'une recette exceptionnelle de 155 K€ constituée de la soulte à verser par l'entreprise Reden Solar, au terme du bail emphytéotique de mise à disposition des volumes des parkings pour l'installation d'ombrières photovoltaïques. Cette soulte sert au financement de la réalisation de travaux générateurs d'économ

ies d'énergie pour le parc des expositions, qui se poursuivent en 2020.

➤ **Section d'investissement**

Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 1 011 613 € dont 369 K€ de dépenses d'ordre et 642 613 € de dépenses réelles.

A ce montant vient s'ajouter un montant de dépenses reportées de l'exercice 2019 pour 221 838 €.

Chapitre Voté		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Sens					
D	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	362 000,00 €	367 000,00 €	380 000,00 €	367 000,00 €
	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 250,00 €	6 650,00 €	11 650,00 €	16 500,00 €
	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 200,00 €	57 500,00 €	17 500,00 €	10 250,00 €
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	464 351,53 €	756 068,11 €	795 029,74 €	584 082,89 €
	27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000,00 €	133,18 €	27 000,00 €	
	AP 1-MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT			50 000,00 €	31 780,00 €
Total D		929 801,53 €	1 189 351,29 €	1 283 179,74 €	1 011 612,89 €

Les principales dépenses sont les suivantes :

- 56 K€ de travaux de remplacement des projecteurs et éclairages du hall et de la petite salle par des LED pour réaliser des économies d'énergie. A noter qu'à ce montant de travaux viennent se rajouter des reports de crédits de 2019 à hauteur de 169,9 K€ pour l'éclairage de la grande salle. Ces travaux sont financés pour partie par la soulte de 155 K€ versée par Reden Solar en 2019.

- le remplacement de transformateurs électriques enterrés pour 17,5 K€, de mise en place d'une batterie de condensateurs pour 13 K€ ou sur l'armoire électrique pour 11 K€

- l'acquisition d'une licence IV pour un maximum de 15 K€

- l'acquisition ou le remplacement de matériels informatiques pour 6,5 K€

Au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) figure un montant de 31 780 € de crédits de paiement relatifs à l'étude de modulation spatiale de l'équipement pour optimiser l'utilisation et la location des salles Rubis et Carat.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/201	RESTE A REALISER	CP 2020
AP 1 - MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT	15201901	50 000,00	18 220,00	18 220,00	31 780,00	31 780,00

A noter qu'une provision pour travaux de près de 463 K€ permet l'équilibre de la section d'investissement. Cette provision permettra le financement des éventuels travaux de modulation spatiale à l'issue de l'étude en cours.

Les recettes d'investissement s'établissent à 1 231 K€, dont 553 K€ d'écritures d'ordre et 678 K€ d'écritures réelles.

Chapitre Voté		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Sens					
R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	299 278,42 €	695 866,82 €	667 286,60 €	677 948,86 €
	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	155 000,00 €	
	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	655 000,00 €	560 000,00 €	573 000,00 €	551 000,00 €
	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €	0,00 €		
	27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 721,58 €	133,18 €	2 713,40 €	51,14 €
Total R		966 000,00 €	1 258 000,00 €	1 400 000,00 €	1 231 000,00 €

Les recettes d'ordre correspondent pour 571 K€ aux amortissements, pour 2 K€ aux opérations patrimoniales (intégration des frais d'étude aux travaux).

Les recettes réelles sont constituées pour 677 948,86 € par la reprise par anticipation de l'excédent d'investissement reporté de 2019 et pour 51,14 € par des reversements de cautions.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA CULTURE ET EQUIPEMENTS CULTURELS

La compétence Culture et équipements cultures menée par l'agglomération de GrandAngoulême peut s'examiner au travers de ses actions et de la vie de ses équipements :

Politique Culturelle – données de cadrage

- 140 agents/4 équipements/1 service/2 événements en direct (Les soirs bleus et Mars en Braconne)
- **Un projet de budget 2020** à hauteur de **9,4 M€ en fonctionnement contre 9.2 M€ soit +3%** dont près de 6 M€ de dépenses de personnel (5,73 M€ de dépenses RH en 2019). En investissement, 544 K€ sont inscrits (contre 1 300 K€ en 2019 dont 480 K€ au titre de l'opération médiathèque).

2.1/ Les actions en faveur de la culture :

Pôle CULTURE

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

- les Soirs Bleus
- le festival Mars en Braconne
- l'éducation artistique et Culturelle
- les subventions culturelles
- le plan d'action de soutien aux auteurs

Investissement : fonds de concours aux communes sur leurs équipements culturels.

En augmentation de + 25 000€ afin de permettre aux communes rurales de pouvoir bénéficier d'un soutien visant à réhabiliter ou à équiper leurs salles des fêtes pour accueillir des spectacles. Rappelons que le budget de fonds de concours était identique avant la fusion.

Parcours d'éducation artistique et culturel :

En deux années scolaires 5 000 enfants ont suivi 4 000 heures d'interventions d'artistes dans les écoles.

- Bilan de la politique d'éducation artistique et culturelle lancée en 2017.

De 2017 à 2020 :

12 577 Enfants
34 communes
6 637,50 heures d'interventions artistiques
478 classes
143 structures éducatives
16 formations (conférences + journées de formation)
90 artistes/cies

- Subvention demandée à hauteur de 50 000 € à la DRAC

Attributions de subventions culturelles budget identique consolidé par le plan d'actions de soutien aux auteurs de bande dessinée :

- 20 000€ de subventions visant à accompagner les projets d'édition des post diplômés des écoles de l'image et à assurer leurs promotions dans la presse spécialisée.
- 7560€ visant à soutenir la création d'un poste dédié à l'accompagnement des auteurs à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

- 56 projets soutenus en 2019.

- Soirs bleus 2020 / 75 000€

Evénements :

- Festival Mars en Braconne :

Une augmentation du budget de Mars en Braconne de 10 000€ est proposée afin de répondre à la demande d'extension du Festival dans les communes rurales

budget proposé en 2019 : 75 529,41 €,

(67 067,73 € en 2018)

12 communes, 34 propositions artistiques en 2019,

(8 communes, 32 propositions artistiques, 3 000 spectateurs en 2018)

- Soirs Bleus : Budget 2019 : 75 000 €

(50 000 € en 2018 +co-financement des communes) programmation 2019 en cours.

(26 communes / 32 spectacles / 10 000 spectateurs en 2018)

Pays d'art et d'Histoire

BP 2020 : 98 900 € hors dépense RH (BP 2019: 106 346 K€)

Recettes : 125 000 € en 2020 (165 000 € en 2019)

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

- Visite du trésor de la cathédrale.
- Signature d'une convention de valorisation des fouilles archéologiques du territoire avec l'INRAP.
- Organisation de l'université en Angoumois.
- Elaboration d'une nouvelle grille tarifaire.
- Renégociation et extension du label Pays d'art et d'histoire à l'échelle des 38 communes.
- Développement d'un outil numérique dans le nouvel accueil de l'OTPA.

2.2/ Les équipements culturels :

ALPHA

- **BP fonctionnement 2020 : 2 546 091 €** dont 1 762 629 € poste RH, (en 2019 : 2 258 421 € dont 1 504 626 € poste RH)
- **BP investissement 2020: 178 200 €** de crédits nouveaux

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

- Fonctionnement
 - Fluides, Entretien, Maintenance, Sécurité
 - Acquisitions de fonds documentaires et abonnements, action culturelle
 - Cout RH
 - Investissement
 - Mobilier ergonomique
 - Travaux et aménagement des espaces dont les toilettes (crédences mur)
 - Matériels (chariots pour livres, pour transport panneaux exposition parvis)
 - Renouvellement SIGB et Portail
- Pour rappel le projet de délibération relatif à l'AP de la Médiathèque :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 2019	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021
AP 02 - MEDIATHEQUE	10199804	32 195 000,00		32 195 000,00	0,00	31 614 222,02	580 777,98	65 000,00	515 777,98

Effectif RH : 40.5 ETP + 1 apprenti / 5 500 m² / 195 000 documents

49 115 adhérents sur le réseau intercommunal / **29 183 à l'Alpha** (+25% en 2 ans)

552 237 prêts (-15 000 en raison de la fermeture d'Imaginer dans le cadre du FIBD)

230 150 passages, 245 165 avec FIBD + 17% (sous réserve des réglages en cours sur les portiques)

L'Alpha a d'excellents chiffres de fréquentation : +30 % par rapport à la moyenne nationale.

L'Alpha est médiatiquement exposé : Rénovation et mutation du quartier jusqu'à fin 2020. Aménagement et animation du parvis (expositions, campagne d'information, festivités, vente). L'Alpha Pavillon d'honneur du Festival BD en 2020 (18 000 visiteurs attendus). Partie prenante de l'Année 2020 de la Bande dessinée, d'Africa 2020, l'Alpha fêtera ses 5 ans cette année. Elargissement et ajustement des horaires : 40h30 d'ouverture en 2020 (au-dessus de la moyenne nationale)

Dans ce contexte :

- Poursuite du travail d'optimisation engagé depuis 2017 avec une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement). La consolidation de l'équipe cette année permet d'assurer le fonctionnement de base.
- Prospective RH qui intègre les départs à la retraite ainsi que l'évolution nécessaire des postes et des compétences en lien avec les mutations technologiques et sociétales. Fort enjeu autour du numérique (portail Sésame) et du nécessaire renouvellement du SIG et portail (obsolescents et inadaptés pour répondre aux nouveaux besoins et à l'élargissement du réseau).

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01 ADMINISTRATION GENERALE					0,00 €
		ATELIER MECANIQUE	2 500,00 €	3 000,00 €	300,00 €	3 000,00 €	0,00 €
		COMMUNICATION	28 000,00 €	21 500,00 €	21 500,00 €	21 500,00 €	0,00 €
		CONSEIL JURIDIQUE	18 600,00 €	13 550,00 €	13 550,00 €	19 417,00 €	0,00 €
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	145 173,00 €	169 745,00 €	151 606,12 €	172 595,00 €	0,00 €
		FINANCES	8 900,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	7 500,00 €	0,00 €
		L ALPHA	501 200,00 €	493 200,00 €	492 991,01 €	498 200,00 €	0,00 €
		RESSOURCES HUMAINES	20 500,00 €	10 500,00 €	9 000,00 €	5 610,00 €	0,00 €
		SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	0,00 €	1 082,51 €		0,00 €
		SYSTEMES D INFORMATION	45 800,00 €	43 800,00 €	54 659,00 €	57 800,00 €	0,00 €
		ESPACES PUBLICS	900,00 €	1 000,00 €	2 184,00 €	1 950,00 €	0,00 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	771 573,00 €	764 295,00 €	754 872,64 €	787 572,00 €	0,00 €
		01 L ALPHA	1 500,00 €	1 500,00 €	750,00 €	1 500,00 €	0,00 €
		RESSOURCES HUMAINES	1 707 900,00 €	1 474 266,00 €	1 712 200,00 €	1 738 929,00 €	0,00 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	1 709 400,00 €	1 475 766,00 €	1 712 950,00 €	1 740 429,00 €	0,00 €
		65 RESSOURCES HUMAINES	18 360,00 €	18 360,00 €	18 360,00 €	18 090,00 €	0,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	18 360,00 €	18 360,00 €	18 360,00 €	18 090,00 €	0,00 €
		67 FINANCES					
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES					
		68 FINANCES		0,00 €	65 536,00 €		
		Total 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISION		0,00 €	65 536,00 €		
		Total D	2 499 333,00 €	2 258 421,00 €	2 551 718,64 €	2 546 091,00 €	0,00 €
R		01 RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		74 L ALPHA	8 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	9 000,00 €	0,00 €
		RESSOURCES HUMAINES	13 500,00 €				
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	21 500,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	9 000,00 €	0,00 €
		75 L ALPHA	0,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €	26 000,00 €	0,00 €
		Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUP	0,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €	26 000,00 €	0,00 €
		77 CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €				
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €		
		FINANCES		0,00 €	426,00 €		
		L ALPHA	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	426,00 €		
		78 FINANCES					
		Total 78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
		Total R	21 500,00 €	35 000,00 €	35 426,00 €	35 000,00 €	0,00 €
I	D	20 SYSTEMES D INFORMATION	4 500,00 €	4 500,00 €	9 252,00 €	5 000,00 €	0,00 €
		Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 500,00 €	4 500,00 €	9 252,00 €	5 000,00 €	0,00 €
		21 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	47 230,00 €	20 000,00 €	42 599,77 €	20 000,00 €	20 687,99 €
		L ALPHA	5 000,00 €	6 000,00 €	8 041,99 €	5 000,00 €	1 671,38 €
		RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	800,00 €		
		SYSTEMES D INFORMATION	43 700,00 €	10 000,00 €	37 279,00 €	31 500,00 €	2 400,00 €
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 930,00 €	36 000,00 €	88 720,76 €	56 500,00 €	24 759,37 €
		23 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	104 880,00 €	102 200,00 €	127 663,66 €	49 200,00 €	15 426,54 €
		RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	917,28 €		
		SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	0,00 €	4 200,00 €	2 500,00 €	
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	104 880,00 €	102 200,00 €	132 780,94 €	51 700,00 €	15 426,54 €
		AP CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	613 473,28 €	480 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €
		L ALPHA					
		SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €				
		Total AP 02-MEDIATHEQUE	613 473,28 €	480 000,00 €	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €
		Total D	818 783,28 €	622 700,00 €	230 753,70 €	178 200,00 €	40 185,91 €
R		13 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
		Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
		Total R					

RILP et RILP PAPILLON

Deux réseaux de lecture sont présents sur l'agglomération : le RILP et le RILP Papillon.

Le RILP Papillon est un réseau de lecture publique sur le territoire de l'ex-CdC Charente Boëme Charraud. 1 médiathèque (Mouthiers sur Boëme) et 5 bibliothèques, 4 agents (3,5 ETP)

- 1 700 adhérents, 30 000 documents, 24 000 prêts annuels,
- 58 temps d'animations en 2019

- **BP fonctionnement 2020** : 138 487 € dont 49 837 € poste RH (BP 2019 : 141 450 € dont 50 800 € poste RH), 1,5 ETP
- **BP investissement 2020**: 40 000 € de crédits nouveaux et 5 325,59 € de reports (en 2019, 40 000 €)

- Les frais d'acquisition à hauteur de 40 000 € en investissement.
- Les frais de programmation pour le réseau à hauteur de 4000 €
- Un poste à temps plein à hauteur de 32 000 €
- 50% du poste de la directrice et de ses frais de déplacement

- Au regard de la croissance de l'activité, une demande de prise en charge par GrandAngoulême des frais inhérent au réseau a été formulée par la commune de Mouthiers.
Cette prise en charge complémentaire n'est pas intégrée dans le projet de budget 2020.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01	ADMINISTRATION GENERALE					
			COMMUNICATION					
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
			FINANCES					
			LALPHA	42 000,00 €	40 000,00 €	39 238,79 €	40 000,00 €	0,00 €
			POLITIQUE CULTURELLE	8 700,00 €	12 150,00 €	12 150,00 €	12 150,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	500,00 €	500,00 €	500,00 €	150,00 €	0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE					
			SYSTEMES D INFORMATION	38 500,00 €	38 500,00 €	32 386,00 €	36 500,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	89 700,00 €	91 150,00 €	84 274,79 €	88 800,00 €	0,00 €
		01	RESSOURCES HUMAINES	50 060,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	49 257,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	50 060,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	49 257,00 €	0,00 €
		65	RESSOURCES HUMAINES	300,00 €	300,00 €	300,00 €	430,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	300,00 €	300,00 €	300,00 €	430,00 €	0,00 €
			Total D	140 060,00 €	141 450,00 €	134 574,79 €	138 487,00 €	0,00 €
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	6 300,00 €	6 300,00 €		0,00 €
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	6 300,00 €	6 300,00 €		0,00 €
		70	RESSOURCES HUMAINES	5 000,00 €				
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	5 000,00 €				
		77	FINANCES	0,00 €				
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €				
			Total R	5 000,00 €	6 300,00 €	6 300,00 €		0,00 €
	I	D	20 SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €				
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €				
		21	POLITIQUE CULTURELLE	30 000,00 €	40 000,00 €	42 376,98 €	40 000,00 €	5 325,59 €
			SYSTEMES D INFORMATION	10 800,00 €	0,00 €	16 867,20 €		
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 800,00 €	40 000,00 €	59 244,18 €	40 000,00 €	5 325,59 €
			Total D	40 800,00 €	40 000,00 €	59 244,18 €	40 000,00 €	5 325,59 €

CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE

- BP fonctionnement 2020 : **3 523 015 €** dont 3 259 661 € de poste RH (BP 2019 : 3 470 603 € dont 3 223 430 € poste RH)
- BP investissement 2020: **158 816 €** de crédits nouveaux et 52 996,99 € de reports (en 2019, 216 860 €)
- Recettes BP 2020 : 357 778 € ; Recettes 2019 : 361 500 €

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

- En investissement:
 - La poursuite du plan piano avec l'achat d'un piano supplémentaire
 - L'achat d'instruments courants
 - La mise en place de climatisation dans certaines salles exposées aux intempéries (phase 2)

Pour rappel le projet de délibération relatif à l'AP d'amorce du conservatoire :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après DM4 2019	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020
AP 43 - CONSERVATOIRE	10201804	70 000,00		70 000,00	26 544,00	41 184,00	28 816,00	28 816,00

- En fonctionnement:

Coûts du personnel

Une inscription complémentaire de 2 000 € est prévue suite aux augmentations des dépenses liées aux agents SSIAP ainsi que + 4 000 € afin de financer la saison des enseignants

Nous dénombrons 992 élèves pour 769 familles différentes. Cela représente 879 élèves en musiques, 75 en danse seul (130 élèves physiques et 38 élèves en musidanse) et 39 élèves en théâtre. Ces élèves sont répartis sur 11 sites différents (3 place Henri Dunant, Lucien Petit à Soyaux, Aragon, Comtesse de Ségur, la Nef, Rives de Charente, église St André, Cathédrale, collège St Paul, Hélène Boucher, école René Defarge)

L'effectif au conservatoire est de 73 agents

- 4 Orchestres à l'école / 138 élèves
- PEAC :
 - "Rêver le Monde" – Projet interclasse de théâtre. 2 classes de CM2 sur une année scolaire
 - 10 séances de travail de 45min pour 38 élèves. Georges Sand (Angoulême) et Jean Moulin (Isle d'Espagnac)
 - 108 représentations / 11 130 spectateurs / 10 communes
 - Inscription dans les réseaux nationaux, régionaux et départementaux
 - Un travail d'optimisation engagé depuis 2018 avec la mise en place d'une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement).
 - Une atténuation de la masse salariale pourrait être envisagée à partir de 2020 au fur et à mesure des départs en retraite.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION SENS	CHAF SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019		
F	D	01	ADMINISTRATION GENERALE				0,00 €	
			ATELIER MECANIQUE	3 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €	0,00 €
			COMMUNICATION	6 000,00 €	6 500,00 €	7 000,00 €	6 500,00 €	0,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE	10 450,00 €	7 000,00 €	8 215,02 €	9 500,00 €	0,00 €
			CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	71 250,00 €	83 950,00 €	83 485,00 €	87 950,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	134 176,00 €	122 423,00 €	97 032,01 €	135 623,00 €	0,00 €
			FINANCES	7 400,00 €	7 400,00 €	6 700,00 €	5 454,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	8 700,00 €	21 200,00 €	19 750,00 €	15 050,00 €	0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	0,00 €	173,24 €		0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	10 200,00 €	12 900,00 €	10 481,00 €	10 700,00 €	0,00 €
		Total	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	251 176,00 €	264 373,00 €	234 336,27 €	273 777,00 €	0,00 €
		01	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	8 000,00 €	4 000,00 €	5 693,00 €	4 000,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	3 200 000,00 €	3 167 000,00 €	3 166 807,00 €	3 213 611,00 €	0,00 €
		Total	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMI	3 208 000,00 €	3 171 000,00 €	3 172 500,00 €	3 217 611,00 €	0,00 €
		65	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	0,00 €	0,00 €	260,00 €		
			RESSOURCES HUMAINES	35 230,00 €	35 230,00 €	35 230,00 €	31 000,00 €	0,00 €
		Total	65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 230,00 €	35 230,00 €	35 490,00 €	31 000,00 €	0,00 €
		67	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE		0,00 €	374,00 €		
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	627,00 €	627,00 €	
			FINANCES	0,00 €	0,00 €	48,00 €		
		Total	67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	1 049,00 €	627,00 €	
	Total D			3 494 406,00 €	3 470 603,00 €	3 443 375,27 €	3 523 015,00 €	0,00 €
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €		0,00 €
		Total	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €		0,00 €
		70	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	304 700,00 €	286 000,00 €	286 000,00 €	303 000,00 €	0,00 €
		Total	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & V	304 700,00 €	286 000,00 €	286 000,00 €	303 000,00 €	0,00 €
		74	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	54 500,00 €	54 500,00 €	54 500,00 €	54 000,00 €	0,00 €
		Total	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPAT	54 500,00 €	54 500,00 €	54 500,00 €	54 000,00 €	0,00 €
		75	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	1 300,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	778,00 €	0,00 €
		Total	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 300,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	778,00 €	0,00 €
	Total R			380 500,00 €	361 500,00 €	361 500,00 €	357 778,00 €	0,00 €
	I	D	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				
			SYSTEMES D INFORMATION	5 700,00 €	11 000,00 €	6 319,00 €		0,00 €
		Total	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 700,00 €	11 000,00 €	6 319,00 €		0,00 €
		21	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	40 000,00 €	40 000,00 €	43 910,00 €	40 000,00 €	255,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	10 587,00 €	20 000,00 €	26 077,66 €	11 000,00 €	7 254,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			SYSTEMES D INFORMATION	23 300,00 €	6 500,00 €	14 388,50 €	29 000,00 €	0,00 €
		Total	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 887,00 €	66 500,00 €	84 376,16 €	80 000,00 €	7 509,00 €
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	16 700,00 €	84 000,00 €	99 894,42 €	50 000,00 €	45 487,99 €
			SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	894,00 €		
		Total	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	16 700,00 €	84 000,00 €	100 788,42 €	50 000,00 €	45 487,99 €
		AP	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	50 000,00 €	55 360,00 €	31 326,00 €	28 816,00 €	0,00 €
		Total	AP 43-CONSERVATOIRE	50 000,00 €	55 360,00 €	31 326,00 €	28 816,00 €	0,00 €
	Total D			146 287,00 €	216 860,00 €	222 809,58 €	158 816,00 €	52 996,99 €
	R	13	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	0,00 €				
	Total		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €				
	Total R			0,00 €				

ECOLE D'ARTS (y compris EPIPHYTE)

BP fonctionnement 2020 : 638 727 € dont 534 208 € poste RH (en 2019, 660 629 € dont 518 260 € poste RH)

BP investissement 2020: 48 073,65 € de crédits nouveaux et 45 623,52 € de reports (en 2019, 77 167,85 €)

Recettes : 97 000 € (96 000 € en 2019)

L'école d'art se déploie sur 3 sites : le Plateau, le Labo et l'Épiphyte. (Centre-ville, quartier prioritaire de la Ville : Angoulême, milieu rural : Dirac)

Equipe

- 10 professeurs, 7 vacataires et 5h mutualisé avec le conservatoire, discipline théâtre
- 2 agents administratifs TC, 1 agent à TNC, 1 agent d'accueil à TNC et un agent technique à TNC, 4 modèles.

Inscrits

- 727 places d'ateliers occupées
- 478 inscrits (230 adultes/adolescents +131 enfants (- 18 ans)) 79.23% de GrandAngoulême, 13.85% du département et 6.93% hors du département.

Offre

- 145 heures d'ateliers
- 46 ateliers hebdomadaires dont 17 ateliers jeunes publics et 29 ateliers pratiques amateurs.
- 66 ateliers sous forme de workshop pendant les vacances scolaires
- 2 openLAB (plateau : lino/litho et épiphyte: céramique)
- Atelier afterwork, ateliers découverte pendant la fête de science et autres événements, ateliers sensibilisation parents/enfants le weekend.

1 cursus post bac : la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art et de design, agréée par le ministère de la culture (20 étudiants)

- 990 heures de cours par an

Intervention en milieu scolaire

- 25 classes bénéficient des interventions artistiques trimestrielles dans le cadre de la politique d'éducation culturelle et artistique. De la maternelle au lycée, dans le cadre des PEAC.
- Classe CHAAP (horaires aménagés arts plastiques) en cours de mise en place avec le collège Michel Pallet.

Axe 2020

- Expositions de travaux d'élèves et étudiants régulièrement
- Rayonnement sur le territoire et à l'échelle régionale
- Accueil artistes invités
- Rencontres et conférences
- Temps forts annuels 2019/2020 sur le textile ...

Nouveautés 2020

Les échappées, semaine de sensibilisation, de rencontres et de découverte autour de la thématique en écho avec l'actualité de Basseau et des actions menées par la croix rouge.

Partenariats : FRAC, Musées, Théâtre, EESI, La Cité, Le FIBD, le conservatoire, les festivals, le lieu multiple, La fabrique Pola à Bordeaux.

Réseaux : à échelle locale, régionale et nationale. APPéA, ANEAT, Grand Huit, Minestrone, le SCUCC et la conférence de directeurs du pôle image.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019	
F	D	01	ADMINISTRATION GENERALE				0,00 €	
			COMMUNICATION	11 280,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	0,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE	3 200,00 €	2 200,00 €	2 237,91 €	2 300,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	37 963,00 €	53 199,00 €	55 870,00 €	25 599,00 €	0,00 €
			ECOLE D ARTS	13 700,00 €	59 220,00 €	58 935,00 €	59 920,00 €	0,00 €
			EPIPHYTE	81 400,00 €	0,00 €	0,00 €		
			FINANCES	1 200,00 €	1 850,00 €	1 850,00 €	1 000,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	7 200,00 €	7 200,00 €	5 500,00 €	3 360,00 €	0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	0,00 €	684,62 €		0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	11 450,00 €	9 200,00 €	11 427,00 €	7 000,00 €	0,00 €
			ESPACES PUBLICS	1 500,00 €	1 500,00 €	700,00 €	700,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	168 893,00 €	142 369,00 €	145 204,53 €	107 879,00 €	0,00 €
		01	RESSOURCES HUMAINES	503 600,00 €	512 200,00 €	512 200,00 €	525 248,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	503 600,00 €	512 200,00 €	512 200,00 €	525 248,00 €	0,00 €
		65	RESSOURCES HUMAINES	6 060,00 €	6 060,00 €	6 060,00 €	5 600,00 €	0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	885,00 €		
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	6 060,00 €	6 060,00 €	6 945,00 €	5 600,00 €	0,00 €
		67	ECOLE D ARTS		0,00 €	970,40 €		
			FINANCES					
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	970,40 €		
		Total D		678 553,00 €	660 629,00 €	665 319,93 €	638 727,00 €	0,00 €
	R	01	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €		
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		70	ECOLE D ARTS	76 000,00 €	93 000,00 €	93 000,00 €	94 000,00 €	0,00 €
			EPIPHYTE	15 000,00 €				
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	91 000,00 €	93 000,00 €	93 000,00 €	94 000,00 €	0,00 €
		74	ECOLE D ARTS	2 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
			EPIPHYTE	27 000,00 €				
			FINANCES					
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	29 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
		77	CONSEIL JURIDIQUE					
			FINANCES	0,00 €				
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €				
		Total R		120 000,00 €	96 000,00 €	96 000,00 €	97 000,00 €	0,00 €
	I	D	13	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	8 700,00 €	0,00 €	8 700,00 €	
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT R	8 700,00 €	0,00 €	8 700,00 €		
		20	SYSTEMES D INFORMATION	11 700,00 €	12 400,00 €	21 984,88 €	12 000,00 €	4 410,00 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 700,00 €	12 400,00 €	21 984,88 €	12 000,00 €	4 410,00 €
		21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	7 300,00 €	9 100,00 €	14 207,00 €	5 100,00 €	6 830,92 €
			ECOLE D ARTS	2 600,00 €	6 600,00 €	8 129,80 €	6 600,00 €	1 299,90 €
			SYSTEMES D INFORMATION	4 000,00 €	4 200,00 €	14 404,20 €	7 650,00 €	3 441,28 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 900,00 €	19 900,00 €	36 741,00 €	19 350,00 €	11 572,10 €
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	32 300,00 €	36 000,00 €	52 195,68 €	11 000,00 €	29 641,42 €
			SYSTEMES D INFORMATION	1 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €		0,00 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	33 800,00 €	38 500,00 €	54 695,68 €	11 000,00 €	29 641,42 €
		AP	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	6 236,81 €	6 236,81 €	4 841,07 €	0,00 €
			Total AP 06-ORU - HABITAT	0,00 €	6 236,81 €	6 236,81 €	4 841,07 €	0,00 €
		06	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €				
			EPIPHYTE	4 000,00 €	0,00 €	751,54 €	882,58 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	11 800,00 €	131,04 €	131,04 €		0,00 €
			Total OP EPIPHYTE	15 800,00 €	131,04 €	882,58 €	882,58 €	0,00 €
		Total D		83 900,00 €	77 167,85 €	129 240,95 €	48 073,65 €	45 623,52 €

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET AU SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES

L'année 2020 s'inscrit dans la continuité des deux années antérieures issues de l'approbation du schéma directeur du commerce en 2018. Les crédits consacrés à la politique d'aide au commerce au sein du budget principal sont de 72 847 € en dépenses de fonctionnement et 210 945 € en dépenses d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 20 000 € et se déclinent comme suit :

- 10 000 € pour l'étude de circulation sur la zone commerciale de Soyaux
- 10 000 € pour un accompagnement à la création d'un outil opérationnel pour la rénovation et le maintien de petits commerces.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 210 945 € :

- 50 000 € pour l'enveloppe de bonification du dispositif ADEL pour les porteurs de projets localisés en centralités.
- 50 000 € pour le soutien aux centralités et bourgs via un fonds de concours pour les communes
- 80 945 € gérés en AP/CP pour l'aboutissement du règlement local de publicité intercommunal pour juillet 2020
- 30 000 € pour une étude relative à la zone commerciale de Chantemerle ainsi que des panneaux directionnels dans les zones commerciales.

SECTION/SENS	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019	
☒F	☒D	☒01	COMMERCE	67 720,00 €	50 600,00 €	47 627,00 €	20 000,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	67 720,00 €	50 600,00 €	47 627,00 €	20 000,00 €	0,00 €
		☒65	COMMERCE		0,00 €	6 000,00 €		
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0,00 €	6 000,00 €		
			Total D	67 720,00 €	50 600,00 €	53 627,00 €	20 000,00 €	0,00 €
	☒R	☒74	COMMERCE	27 500,00 €				
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	27 500,00 €				
			Total R	27 500,00 €				
☒I	☒D	☒20	COMMERCE		100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
			Total 204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
		☒20	COMMERCE	70 000,00 €	20 000,00 €	35 100,00 €	20 000,00 €	10 080,00 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 000,00 €	20 000,00 €	35 100,00 €	20 000,00 €	10 080,00 €
		☒21	COMMERCE	24 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 000,00 €	20 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
		☒23	COMMERCE	0,00 €	0,00 €	18 844,92 €		
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	18 844,92 €		
		☒A4	COMMERCE	0,00 €	0,00 €	41 000,00 €	80 945,20 €	
			Total AP 47-REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE	0,00 €	0,00 €	41 000,00 €	80 945,20 €	
			Total D	94 000,00 €	140 000,00 €	199 944,92 €	210 945,20 €	10 080,00 €
	☒R	☒A4	COMMERCE		10 000,00 €	10 000,00 €		
			Total AP 47-REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL		10 000,00 €	10 000,00 €		
			Total R		10 000,00 €	10 000,00 €		

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Cette année sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Projet agricole et alimentaire territorial durable engagé en 2018. Les crédits consacrés à la politique en faveur de l'agriculture s'élèvent à 267 182.73 €.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 232 362 € et se déclinent de la façon suivante

- 40 150 € au titre de l'animation du réseau Bien manger à l'école afin d'améliorer les approvisionnements et achats des collectivités du territoire (soutien de l'Ademe sur cette action pour 15 500 €),
- 17 000 € pour la poursuite de l'événement Gastronomades avec les écoles du territoire et 30 000 € pour le soutien au festival Gastronomades,
- 40 150 € au titre du soutien à l'installation et la transmission d'exploitations agricoles par un travail d'animation auprès des communes, des partenaires et agriculteurs pour favoriser le développement de lieux test sur le territoire (soutien de la DRAAF sur cette opération),
- 46 000 € au titre de l'étude sur les filières fruits et légumes avec les réflexions autour d'un outil de plateforme de transformation,
- 58 662 € au titre de la déclinaison de plan action Eau et bio destiné à faire évoluer les pratiques vers une agriculture moins polluante et bio, améliorer la relation agriculteur – voisins par des actions de médiation et enfin soutenir le développement de la filière bio.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 35 220.73 € et se décomposent comme suit :

- 30 000 € pour l'acquisition de terrains nus à destination du maraichage pour faciliter l'installation de maraichers dans la suite de l'espace test et dans le cadre du maintien d'activité agricole et développement de circuits courts
- 5 220.73 € gérés en opération dans le cadre de l'espace test agricole.

SECTION		CHIFFRE D'AFFAIRES / SERVICE	BP 2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01 AGRICULTURE	94 000,00 €	188 188,00 €	177 511,00 €	163 000,00 €	0,00 €
		FINANCES	0,00 €	200,00 €	200,00 €	400,00 €	0,00 €
		SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €				
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	94 000,00 €	188 388,00 €	177 711,00 €	163 400,00 €	0,00 €
	65	AGRICULTURE	42 000,00 €	53 812,00 €	66 462,00 €	68 962,00 €	0,00 €
		ECONOMIE					
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	42 000,00 €	53 812,00 €	66 462,00 €	68 962,00 €	0,00 €
	Total D		136 000,00 €	242 200,00 €	244 173,00 €	232 362,00 €	0,00 €
	R	74 AGRICULTURE	104 200,00 €			15 514,00 €	
		ECONOMIE	0,00 €				
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTI	104 200,00 €			15 514,00 €	
	Total R		104 200,00 €			15 514,00 €	
I	D	21 AGRICULTURE	60 000,00 €	60 000,00 €	7 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 000,00 €	60 000,00 €	7 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
	26	AGRICULTURE		500,00 €	500,00 €		500,00 €
		Total 26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTI		500,00 €	500,00 €		500,00 €
	O	AGRICULTURE	50 000,00 €	10 000,00 €	21 535,00 €	5 220,73 €	0,00 €
		Total OP PEPINIERE AGRICOLE	50 000,00 €	10 000,00 €	21 535,00 €	5 220,73 €	0,00 €
	Total D		110 000,00 €	70 500,00 €	29 035,00 €	35 220,73 €	500,00 €
	R	13 AGRICULTURE	0,00 €				
		Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT R	0,00 €				
	26	AGRICULTURE	500,00 €				
		Total 26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTAC	500,00 €				
	Total R		500,00 €				

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Au budget primitif 2020, les crédits inscrits au titre de l'enfance et de la jeunesse sont de 2 895 168 € en dépenses de fonctionnement (contre 3 098 756 € en 2019). La baisse est uniquement liée aux restitutions de compétences opérées au 31/12/2018 et au 06/07/2019, entraînant une baisse des dépenses directes mais une augmentation des attributions de compensation aux communes.

Les dépenses d'investissement sont de 562 326 €, auxquels doivent être ajoutés les crédits reportés de 2019 à hauteur de 814 933 €.

Les recettes de fonctionnement sont proposées à hauteur de 1 304 000 €.

Enfin les recettes d'investissement sont de 640 000 € et concernent exclusivement la crèche des Poussins.

Les crédits proposés concernent à la fois la gestion d'équipements communautaires comme la crèche des Poussins, les Relais assistantes maternelles (RAM) de Roullet et Dignac ainsi que le Lieu d'accueil parents enfants (LAEP) de Dignac, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Alvéole à Dirac mais également la coordination de la politique enfance jeunesse à l'échelle de l'agglomération et les enveloppes de subventions et soutiens aux associations du territoire.

Les principales données de cadrage sont les suivantes :

52 agents dont vacataires (48,8 ETP) / 4 équipements + 1 cuisine centrale / 1 service

Un projet de budget de fonctionnement 2020 de 3 098 756 € qui concerne essentiellement :

- Le Multi-accueils Les Poussins : 1 602 170 € (contre 1 582 409 € en 2019) dont 1 348 940 € sur le poste RH
- Soutien aux associations en baisse suite aux restitutions de compétences : enveloppe de 430 K€ en 2020, avec la part relative à Effervescentre qui reste à définir précisément suite à la restitution de la compétence TAP/Périscolaire aux communes au 6 juillet 2019

Recettes de fonctionnement à percevoir en baisse en 2020, en lien avec la baisse temporaire de la capacité d'accueil de la crèche pendant quelques mois sur 2019/2020 – Inscription à hauteur de 1 157 K€ au BP 2020 contre 1 292 K€ en 2019

MULTI-ACCUEILS – LES POUSSINS

BP 2020 : 1 602 170 € en fonctionnement dont 1 334 040 € poste RH, recettes 2020 : 755 000 €

36 agents / 65 puis 98 berceaux mi 2020 /

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement concernent les RH (92%), la construction-patrimoine (193,2 K€ dont 24,4 K€ énergie/fluides), l'alimentation (36,5 K€) les produits (couches, hygiène, jouets) 16,1 K€.

En investissement : 503 244 € en de crédits nouveaux, dont 408 744 € sur l'opération Crèches pour les travaux d'installation des 2 sites, en plus des crédits de report de 2019 qui s'élèvent à 722 676 € - A ces montants s'ajoutent 60 K€ pour l'aménagement des terrains et 34,5 K€ de travaux de câblage informatique, acquisition de matériel (copieur, ordinateurs portables) et de logiciel (portail famille)

L'installation dans des bâtiments modulaires provisoires (Août 2019- Juin 2020) puis le fonctionnement sur 2 sites différents (à partir de mars 2020), spécifiquement réaménagés pour être adaptés à la Petite Enfance, ont engendré des surcoûts de fonctionnement, d'importantes dépenses d'investissement et des baisses de recettes, compte tenu de la diminution de la capacité d'accueil pendant plusieurs mois (de 98 à 65 enfants).

Un travail avec la CAF a permis de négocier des subventions d'investissement, à percevoir en 2020.

Le nombre d'agents, stabilisé depuis 4 ans, connaît une légère augmentation en 2020 suite au fonctionnement sur 2 sites et l'ouverture d'un service supplémentaire pour permettre aux 2 sites de pouvoir accueillir toutes les tranches d'âges (2 x 3 services dans 2 bâtiments au lieu de 5 services dans 1 seul).

Dans le cadre d'un fonctionnement sur 2 sites, le service de restauration a également été repensé, et une cuisine centrale a été ouverte sur le site de l'ALSH de Dirac. Cette cuisine fabrique et livre les repas pour tous les sites de la crèche ainsi que pour l'ALSH Alvéole.

L'état des lieux de l'offre d'accueil Petite Enfance, réalisé fin 2019 et à partager dans le cadre de la nouvelle mandature, sera la base des réflexions sur la complémentarité des services existants et l'opportunité de création, à terme, de nouveaux établissements bénéficiant d'implantations géographiques pertinentes.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA/SERVICE	BP 2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01 ADMINISTRATION GENERALE					0,00 €
		ATELIER MECANIQUE		0,00 €	3 745,00 €		
		CONSEIL JURIDIQUE	4 000,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	9 600,00 €	0,00 €
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	61 630,00 €	64 549,00 €	370 733,00 €	205 630,00 €	0,00 €
		CRECHE LES POUSSINS	53 600,00 €	53 600,00 €	48 337,00 €		0,00 €
		FINANCES	670,00 €	490,00 €	753,00 €	450,00 €	0,00 €
		POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE		0,00 €	10 000,00 €	30 500,00 €	
		RESSOURCES HUMAINES	19 350,00 €	11 850,00 €	11 350,00 €	1 550,00 €	0,00 €
		SYSTEMES D INFORMATION	7 800,00 €	5 300,00 €	5 594,00 €	6 600,00 €	0,00 €
		ESPACES PUBLICS	2 800,00 €	2 450,00 €	489,00 €	450,00 €	0,00 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	149 850,00 €	141 039,00 €	453 801,00 €	254 780,00 €	0,00 €
		01 RESSOURCES HUMAINES	1 369 100,00 €	1 424 000,00 €	1 424 000,00 €	1 334 040,00 €	0,00 €
		Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	1 369 100,00 €	1 424 000,00 €	1 424 000,00 €	1 334 040,00 €	0,00 €
		65 RESSOURCES HUMAINES	17 370,00 €	17 370,00 €	17 370,00 €	13 350,00 €	0,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	17 370,00 €	17 370,00 €	17 370,00 €	13 350,00 €	0,00 €
		67 CRECHE LES POUSSINS		0,00 €	200,88 €		
		FINANCES	0,00 €				
		Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	200,88 €		
		Total D	1 536 320,00 €	1 582 409,00 €	1 895 371,88 €	1 602 170,00 €	0,00 €
	R	01 RESSOURCES HUMAINES	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €		0,00 €
		Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €		0,00 €
		70 CRECHE LES POUSSINS	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €		0,00 €
		POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE				190 000,00 €	
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	190 000,00 €	0,00 €
		74 CRECHE LES POUSSINS	589 000,00 €	589 000,00 €	589 000,00 €		0,00 €
		POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE				565 000,00 €	
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	589 000,00 €	589 000,00 €	589 000,00 €	565 000,00 €	0,00 €
		77 CRECHE LES POUSSINS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Total R	804 000,00 €	804 000,00 €	804 000,00 €	755 000,00 €	0,00 €
I	D	20 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		30 000,00 €	0,00 €		0,00 €
		SYSTEMES D INFORMATION	2 000,00 €	2 000,00 €	7 710,67 €	19 500,00 €	7 710,67 €
		Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000,00 €	32 000,00 €	7 710,67 €	19 500,00 €	7 710,67 €
		21 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	12 500,00 €	10 000,00 €	17 685,05 €		2 115,33 €
		RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
		SYSTEMES D INFORMATION	3 000,00 €	3 800,00 €	18 854,73 €	5 500,00 €	18 853,57 €
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 500,00 €	13 800,00 €	36 539,78 €	5 500,00 €	20 968,90 €
		23 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	256 400,00 €	215 200,00 €	41 925,68 €		25 562,88 €
		SYSTEMES D INFORMATION	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	9 500,00 €	0,00 €
		ESPACES PUBLICS	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	259 900,00 €	233 700,00 €	60 425,68 €	69 500,00 €	25 562,88 €
		04 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	1 224 000,00 €	398 744,88 €	722 676,57 €
		POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE				10 000,00 €	0,00 €
		Total OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS		0,00 €	1 224 000,00 €	408 744,88 €	722 676,57 €
		Total D	277 400,00 €	279 500,00 €	1 328 676,13 €	503 244,88 €	776 919,02 €
	R	04 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				640 000,00 €	
		Total OP TRAVAUX CRECHES LES POUSSINS				640 000,00 €	
		Total R				640 000,00 €	

RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES
de ROULLET et DIGNAC et LAEP de DIGNAC

BP 2020 (pour les 3 structures) : **140 188 €** en fonctionnement dont 111 030 € poste RH), recettes 2020 : 144 900 € en provenance de la CAF

○ **RAM PETITS PAPILLONS (Roulet) :**

1 EJE à Temps plein / 40 Ass.Mat. au RAM sur les 59 du territoire/

141 enfants différents fréquentant le RAM /Itinérance sur 4 des 8 communes du territoire

○ **RAM Petit à PETIT (Dignac):**

2 EJE à temps partiel pour 0,8 ETP / 27 Ass.Mat. au RAM sur les 47 du territoire

108 enfants différents fréquentant le RAM

○ **LAEP Petit à PETIT (Dignac):**

1 EJE et 1 CAP PE 4h/semaine - Ouverture 1 matinée/semaine hors vacances scolaires + 1 séance par vacances scolaire (nouveau 2020)

41 enfants accueillis soit 31 familles / 109 enfants différents fréquentant le RAM

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement concernent les prestations pour des intervenants/spectacles ; les loyers (RAM Dignac).

En investissement : 4 800 €, le projet d'extension du RAM de Roulet va commencer en février 2020, suite à l'obtention de la subvention CAF.

Dans ce contexte : La baisse du nombre des Assistantes maternelles sur les territoires concernés n'a pas permis le développement des services des RAM dans le cadre des CEJ comme attendu, mais des missions de coordinations de proximité ont été confiées à 2 animatrices de RAM, permettant la création de 0,5 ETP d'EJE, optimisant ainsi ces services.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION		CHA/SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019	
F	D	01	ADMINISTRATION GENERALE					
			ATELIER MECANIQUE	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
			COMMUNICATION					
			CONSEIL JURIDIQUE	90,00 €	60,00 €	91,08 €	100,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	6 723,00 €	6 723,00 €	2 235,00 €	8 723,00 €	0,00 €
			FINANCES	500,00 €				
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	11 280,00 €	12 200,00 €	11 800,00 €	13 450,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	500,00 €	600,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE					
			SYSTEMES D INFORMATION	3 150,00 €	2 100,00 €	3 065,00 €	3 350,00 €	0,00 €
			ESPACES PUBLICS	225,00 €	275,00 €	275,00 €	210,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 968,00 €	23 458,00 €	19 066,08 €	27 433,00 €	0,00 €
		01	RESSOURCES HUMAINES	81 400,00 €	86 200,00 €	86 200,00 €	111 030,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	81 400,00 €	86 200,00 €	86 200,00 €	111 030,00 €	0,00 €
		65	RESSOURCES HUMAINES	900,00 €	900,00 €	900,00 €	1 725,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	900,00 €	900,00 €	900,00 €	1 725,00 €	0,00 €
		Total D		106 268,00 €	110 558,00 €	106 166,08 €	140 188,00 €	0,00 €
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €				
		74	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	76 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES				69 900,00 €	
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTI	76 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	144 900,00 €	0,00 €
		77	FINANCES					
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS					
		Total R		76 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	144 900,00 €	0,00 €
I	D	21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		3 000,00 €	2 300,00 €	800,00 €	1 298,12 €
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE		0,00 €	1 100,00 €	1 000,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES		0,00 €	1 800,00 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	1 500,00 €				
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 500,00 €	3 000,00 €	5 200,00 €	1 800,00 €	1 298,12 €
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		40 000,00 €	40 000,00 €	3 000,00 €	30 661,45 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS		40 000,00 €	40 000,00 €	3 000,00 €	30 661,45 €
		Total D		1 500,00 €	43 000,00 €	45 200,00 €	4 800,00 €	31 959,57 €

ALSH – ALVEOLE et MULTI-SITES

- ALSH ALVEOLE :

BP 2020 : 375 138 € en dépenses de fonctionnement dont 305 058 € poste RH, recettes 2020 : 262 000 € dont 85 000 € en provenance des familles et 177 000 € de subvention CAF

10 agents (en ETP) / 436 enfants inscrits / 309 familles

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement concernent les RH (heures d'ouvertures, donc volume horaire des animateurs, liés au changement de rythmes scolaires), les achats et prestations pour les animations, le transport

Les dépenses d'investissement sont de 54 282 €, dont 33 782 € liés au solde de l'AP 33.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/20	RESTE A REALISER	CP 2020
AP 33 - ALSH	10201662	1 591 106,46	136 217,92	1 557 324,38	33 782,08	33 782,08

Il y a peu d'investissement, car le bâtiment est neuf. L'installation de la cuisine centrale Enfance Jeunesse dans les locaux a nécessité quelques aménagements mineurs concernant l'ALSH, pour optimiser le stockage de matériel.

Dans ce contexte : Poursuite du travail d'optimisation engagé en 2019, avec une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement).

- ALSH Multi-sites (territoire ex-CBC) :

BP 2020 : Inscription d'une enveloppe de 400 K€, dans l'attente de la précision du montant

Depuis la restitution des compétences (« animation, vie associative, culturelle et sportive », « famille » en 2018, et TAP et périscolaire en 2019, incluant la fin du financement des mises à disposition de personnels communaux), seules les missions « ALSH extrascolaires mercredi et vacances » demeurent dans le giron de GrandAngoulême.

Dans ce contexte : Après la rédaction de la nouvelle convention d'objectifs triennale, signée en juin 2019, et suite aux restitutions de compétences dont les transferts financiers seront validés par une CLECT mi- 2020, les variations des participations financières de GrandAngoulême devraient se stabiliser à partir de 2020.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

ALSH Alvéole

SECTION	SENS	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01	ADMINISTRATION GENERALE					
			ATELIER MECANIQUE	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	0,00 €
			COMMANDE PUBLIQUE					
			COMMUNICATION					
			CONSEIL JURIDIQUE	1 800,00 €	1 200,00 €	2 966,56 €	3 000,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	14 500,00 €	17 500,00 €	15 720,00 €	16 500,00 €	0,00 €
			FINANCES	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 300,00 €	0,00 €
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	132 650,00 €	71 000,00 €	71 600,00 €	33 400,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	2 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	250,00 €	0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €				
			SYSTEMES D INFORMATION	3 900,00 €	4 100,00 €	3 269,00 €	3 900,00 €	0,00 €
			ESPACES PUBLICS	1 700,00 €	5 750,00 €	4 050,00 €	5 075,00 €	0,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	162 450,00 €	106 450,00 €	104 505,56 €	67 925,00 €	0,00 €
		01	RESSOURCES HUMAINES	476 436,00 €	416 700,00 €	418 300,00 €	305 058,00 €	0,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A	476 436,00 €	416 700,00 €	418 300,00 €	305 058,00 €	0,00 €
		65	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	612 605,00 €				
			RESSOURCES HUMAINES	2 700,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	2 155,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	615 305,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	2 155,00 €	0,00 €
		67	FINANCES	0,00 €				
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE					0,00 €
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €				0,00 €
		Total D		1 254 191,00 €	525 850,00 €	525 505,56 €	375 138,00 €	0,00 €
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		70	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	122 000,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	85 000,00 €	0,00 €
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	122 000,00 €	72 000,00 €	72 000,00 €	85 000,00 €	0,00 €
		74	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	237 500,00 €	177 400,00 €	177 400,00 €	177 000,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €				
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART	237 500,00 €	177 400,00 €	177 400,00 €	177 000,00 €	0,00 €
		77	FINANCES	0,00 €				
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Total R		359 500,00 €	249 400,00 €	249 400,00 €	262 000,00 €	0,00 €
I	D	20	SYSTEMES D INFORMATION				1 000,00 €	
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				1 000,00 €	
		21	ATELIER MECANIQUE	0,00 €				
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	500,00 €	648,00 €	18 000,00 €	0,00 €
			RESSOURCES HUMAINES					
			SYSTEMES D INFORMATION	6 700,00 €	4 500,00 €	5 617,00 €	1 500,00 €	0,00 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 700,00 €	5 000,00 €	6 265,00 €	19 500,00 €	0,00 €
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 400,00 €	0,00 €	105,00 €		
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	9 400,00 €	0,00 €	105,00 €		
		AP	ATELIER MECANIQUE					
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 297 144,21 €	416 436,77 €	170 000,00 €	33 782,08 €	0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION					
			Total AP 33-ALSH	1 297 144,21 €	416 436,77 €	170 000,00 €	33 782,08 €	0,00 €
		Total D		1 313 244,21 €	421 436,77 €	176 370,00 €	54 282,08 €	0,00 €
	R	13	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	125 000,00 €				
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	550 000,00 €				
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE	675 000,00 €				
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €		
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00 €	0,00 €		
		AP	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		634 163,00 €	434 163,00 €	200 000,00 €	85 110,20 €
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE		0,00 €	200 000,00 €		
			Total AP 33-ALSH		634 163,00 €	634 163,00 €	200 000,00 €	85 110,20 €
		Total R		675 000,00 €	634 163,00 €	634 163,00 €	200 000,00 €	85 110,20 €

ALSH Multi-sites (territoire ex-CBC) :

F°	(Tous) ▾			BP 2019	BTV 2019	BP 2020
☒ F	☒ D	☒ 01	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	55 000,00 €	63 102,80 €	55 000,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	55 000,00 €	63 102,80 €	55 000,00 €
		☒ 65	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	585 735,00 €	585 735,00 €	400 000,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	585 735,00 €	585 735,00 €	400 000,00 €
		Total D		640 735,00 €	648 837,80 €	455 000,00 €
	☒ R	☒ 70	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
		Total R		55 000,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €

CREATION D'UN NOUVEAU SERVICE
CUISINE CENTRALE ENFANCE JEUNESSE

BP 2020 : fusion des budgets alimentation de la crèche et de l'ALSH,

Dépenses de fonctionnement : 163 760 €

3 agents, issus de l'équipe du Multi-Accueil / production de 23 000 repas/ an + goûters pour le Multi-Accueil et l'ALSH. La masse salariale sur ce service provient du multi-accueil, il n'y a pas d'augmentation des dépenses RH.

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement concernent les achats de matière première et la location d'un véhicule frigorifique pour livraison en liaison froide.

Investissement dans l'achat de nouveau matériel adapté au volume de production + aménagement des locaux

Dans ce contexte : Maintien de la qualité de service pour les enfants de la crèche et plus-value immédiate pour ceux l'ALSH.

Travail d'optimisation à engager en 2020 pour affiner le coût des repas, dont la confection privilégie le recours aux produits bio et aux circuits courts.

F°	CUISIN	ENTRALE	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	
			Exercice			
			2019		BP03	
Secti	Sens	C	SRVCE	Somme de Montant d	Somme de Total bud	Somme de Montant
F	D	01	ATELIER MECANIQUE	0,00 €	0,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	1 319,00 €	7 000,00 €
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	0,00 €	5 000,00 €	79 500,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00 €	6 319,00 €	86 500,00 €
		01	RESSOURCES HUMAINES			76 400,00 €
			Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			76 400,00 €
		65	RESSOURCES HUMAINES			860,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			860,00 €
	Total D			0,00 €	6 319,00 €	163 760,00 €
I	D	21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	76 200,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	613,00 €	
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	76 813,00 €	
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	15 000,00 €	
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	15 000,00 €	
	Total D			0,00 €	91 813,00 €	

- Coordination communautaire et de proximité :

BP 2020 : 213 912 € en dépenses de fonctionnement, dont 152 872 € poste RH (3 ETP),
Recettes 2020 : 87 100 € Dans le cadre du CEJ, refonte des deux niveaux de coordination :

- Coordination Communautaire :

- 1 ETP coordination thématique Petite enfance,
- 1 ETP coordination thématique Famille-attractivité de territoire
- 0,5 ETP Coordination thématique Enfance-Jeunesse

Soit 2,5 Etp « coordination-pilotage » sur le Grand Angoulême, pris en charge par la CAF à hauteur de 80% dans la limite de 48 000€ par Etp

- Coordination de proximité :

- Secteur Nord : 0,5 ETP agent du Grand Angoulême (Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac, Vindelle et SIVOM ASBAMAVIS) ;
- Secteur Sud Ouest : 1 ETP dont 0,25 ETP salarié Grand Angoulême sur le volet Enfance et 0,75 ETP délégué en gestion à Effervescentre sur le volet Jeunesse (Claix, Mouthiers-sur-Boême, Plassac-Rouffiac, Roulet-Saint-Estèphe, Sireuil, Trois-Palis, Voeuil et Giget et Voulgézac)
- Secteur Sud Est : 0,25 ETP, agent du Grand Angoulême (Bouëx, Dirac, Dignac, Garat, Sers, Torsac et Vouzan)

Dans ce contexte : Les financements par la CAF des postes de coordination sont maintenus pour 4 ans dans le cadre du renouvellement du CEJ en 2019.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, GrandAngoulême exerce la compétence obligatoire « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil », émanation de la loi Egalité Citoyenneté du 27 janvier 2017, sur l'ensemble de son territoire.

Cette compétence s'exerce tout d'abord au travers de l'adhésion au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente (SMAGVC) pour la **création, l'aménagement, l'entretien, la gestion des aires d'accueil permanentes de GrandAngoulême et la participation au suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.**

Le SMAGVC est composé de GrandAngoulême, Grand Cognac, et des communautés de communes de Charente Limousine et des 4B Sud Charente.

La participation financière des membres du syndicat mixte est répartie comme suit :

- 70% de la participation financière répartie proportionnellement au nombre d'emplacements des aires d'accueil présents sur le territoire des EPCI ;
- 30% de la participation financière répartie proportionnellement au nombre d'habitants des EPCI

Cette participation est proposée à la hausse de 1.7% pour 2020 passant de 180 K€ à 190 K€.

Par ailleurs, une subvention d'équipement de 18 K€ est prévue pour le SMAGVC pour la mise en place de colonnes enterrées sur les aires d'accueil.

2020 sera également l'année de la mise en service de l'aire de grands passages de Roullet. Une somme de 16 K€ est ainsi inscrite au projet de budget pour couvrir les frais de fonctionnement de cette nouvelle aire.

SECTION		CHA SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
		FINANCES	0,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	0,00 €
		GENS DU VOYAGE	30 000,00 €	12 000,00 €	29 415,00 €		0,00 €
		ESPACES PUBLICS				16 000,00 €	0,00 €
		Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	30 000,00 €	12 050,00 €	29 465,00 €	16 050,00 €	0,00 €
		65 GENS DU VOYAGE	171 000,00 €	180 000,00 €	182 145,00 €		
		ESPACES PUBLICS				190 000,00 €	0,00 €
		Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	171 000,00 €	180 000,00 €	182 145,00 €	190 000,00 €	0,00 €
	Total D		201 000,00 €	192 050,00 €	211 610,00 €	206 050,00 €	0,00 €
R		70 GENS DU VOYAGE	9 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		
		ESPACES PUBLICS					0,00 €
		Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	9 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		0,00 €
		74 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
		Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
		77 FINANCES		0,00 €	0,00 €		
		Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €		
	Total R		9 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		0,00 €
I	D	20 GENS DU VOYAGE	36 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €		
		ESPACES PUBLICS				18 000,00 €	0,00 €
		Total 204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERS	36 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	0,00 €
		20 GENS DU VOYAGE	0,00 €	0,00 €	864,00 €		864,00 €
		ESPACES PUBLICS				900,00 €	
		Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	864,00 €	900,00 €	864,00 €
		21 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
		GENS DU VOYAGE	0,00 €	0,00 €	7 768,00 €		
		ESPACES PUBLICS				4 000,00 €	
		Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	7 768,00 €	4 000,00 €	
		23 GENS DU VOYAGE	1 140 000,00 €	118 152,00 €	1 047 817,00 €		57 874,09 €
		ESPACES PUBLICS					0,00 €
		Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	1 140 000,00 €	118 152,00 €	1 047 817,00 €		57 874,09 €
	Total D		1 176 000,00 €	136 152,00 €	1 074 449,00 €	22 900,00 €	58 738,09 €

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA COOPERATION INTERCOMMUNALE ET LA MISSION SANTE

Les crédits inscrits au BP 2020 au titre de la coopération intercommunale relèvent d'actions au titre de la mutualisation des services d'une part et de la mission santé-offre de soins d'autre part.

- Mutualisation des services

- **BP 2020 : 101 500 €** (81 000€ en 2019), recettes 2019 : 30 000 € : (20 000 € en 2018) provenant des communautés d'agglomérations de l'Entente Val de Charente Océan.
- Missions du service :
 - Animation et développement de la coopération intercommunale à l'échelle de l'agglomération, coordination de la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services entre la communauté d'agglomération et les communes
 - Portage administratif et développement de l'Entente Val de Charentes Océan
- **Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :**
 - L'adhésion à l'ATD 16
 - L'adhésion à l'A'urba et prestation de conseil de l'A'urba pour accompagner le développement, la mise en place d'Observatoires et d'un Schéma Directeur de la Mobilité. Ces missions étaient déjà assurées en 2019 mais avaient été financées par anticipation en 2018 dans le cadre d'une convention 2018-2019 avec l'A'Urba.
- **Dans ce contexte** : missions en cours de consolidation correspondant à une volonté du territoire de développer les services aux communes et les coopérations territoriales.

- Mission Santé – offre de soins

- **BP 2020 : 20 000 €** (13 000 € en 2018)
- **Missions du service :**
 - Mise en œuvre de la stratégie territoriale de lutte contre la désertification médicale : plan d'actions « Offre de soins de 1er recours » approuvé en 2018
 - Appui aux communes et coordination territoriale en matière de santé environnementale
 - Contribution au développement de politiques publiques de promotion et / prévention en matière de santé
- **Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses concernent :**
 - Actions de promotion du territoire en direction des professionnels de santé : site internet dédiés, organisation de visite
 - Mise en place d'accompagnement à l'installation pour les professionnels voulant exercer sur le territoire en Maisons de santé

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Au budget primitif 2020, les crédits relatifs à l'Urbanisme et à la planification sont de **499 150 €**, dont 29 150 € en section de fonctionnement et 470 000 € en section d'investissement.

Pour le Schéma de cohérence territoriale (**SCOT**), les crédits inscrits sont de **88 450 €**, dont 8 450 € en fonctionnement et 80 000 € en investissement.

En section de fonctionnement, il est proposé de reconduire un montant d'études complémentaires sur le futur PLUi à 38 communes (15 K€) et d'inscrire la fin de la prestation pour l'étude Bimby (10 K€) ainsi que 2 000 € pour des dépenses liées à la révision du SCOT.

Il est également proposé de renouveler les adhésions au CAUE ainsi qu'à la Fédération nationale des SCOT et de prévoir des crédits pour les annonces et insertion et la communication sur la révision concertation du SCOT.

En section d'investissement, les crédits sont quasiment tous gérés en Autorisation de programme / crédits de paiement :

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE après	Variation BP 2020	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisés	REALISATIONS AU 31/12/20	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et suivants
AP 29 - PLUI	10201705	521 745,00	-54 455,89	467 289,11	164 819,24	407 289,11	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00		
AP 30 - DOC D'URBANISME	10201706	478 000,00		478 000,00	114 458,35	324 956,77	153 043,23	100 000,00	53 043,23	0,00		
AP 39 - TROIS CHENES ET SNPE	10201721	198 000,00		198 000,00	45 000,00	45 000,00	153 000,00	80 000,00	73 000,00	0,00		
AP 60 - PLUI 2	10202001	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00	0,00	550 000,00	80 000,00	80 000,00	100 000,00	100 000,00	190 000,00
AP 61 - DOCUMENTS URBANISME	10202002	0,00	900 000,00	900 000,00	0,00	0,00	900 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	300 000,00
AP 62 - ELABORATION SCOT 2	10202003	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00	240 000,00	60 000,00	120 000,00	60 000,00		

Il est proposé :

- de ramener l'AP 29 – PLUI au montant engagé, soit 467 289,11 € et une réduction de 54 455,89 € et de prévoir en 2020 l'intégralité des crédits de paiement restant, soit 60 K€.
- pour l'AP 30 (document d'urbanisme), d'inscrire 100 000 € en 2020 et de positionner le solde des crédits de paiement en 2021
- pour l'AP 39 Etude de requalification du site des 3 chênes et de la SNPE, réalisée en maîtrise d'ouvrage partagée avec la ville d'Angoulême, de prévoir 80 K€ de CP en 2020 et le solde de 73 K€ en 2021

Par ailleurs, il est proposé la création de trois nouvelles AP/CP en 2020 :

- Une AP pour l'élaboration du PLUi à 38 communes sur la période 2020-2025 pour un montant total estimé à 550 000 € que l'on cherchera à minorer en réutilisant les diagnostics réalisés dans le cadre du PLUi à 16 mais aussi et surtout de l'évaluation du SCOT.
En 2020, le besoin en CP est estimé à 80 000 €.
- Une AP évolutions des documents d'urbanisme qui sera utilisée pour les révisions allégées, les déclarations de projet, les modifications du PLUi à 16 ainsi que pour des évolutions des documents d'urbanisme des 22 communes, en attendant leur intégration au PLUi, pour un montant total de 900 000 € sur 6 ans, soit des CP annuels de 150 000 €.

En 2020, le besoin de CP identifié est de 150 000 €. Chaque année il inclura les évaluations environnementales (55 000 €) nécessaires dans les procédures de déclaration de projet ou de révisions allégées.

- Une AP pour la révision du SCOT sur 3 ans à hauteur de 200 000 € au total.
Ce montant tient compte d'une mutualisation d'une partie du diagnostic avec la démarche du PLUi à 38.
En 2020, le besoin en CP est estimé à 60 000 €.

A ce montant s'ajoutent 20 000 € complémentaires pour finaliser l'évaluation du SCOT actuel. Cette révision du SCoT est rendue nécessaire par :

- l'évolution des objectifs en termes de logements prévu par le PLH soit 550 logements par an contre 1000 logements dans le SCOT ;
- la nécessité de compléter la trame verte et bleue du SCOT pour être compatible avec le schéma régional de cohérence écologique repris par le SRADDET
- la nécessité d'intégrer les dispositions du schéma du commerce dans le document d'aménagement artisanal et commercial du SCOT
- la définition d'un pôle de développement économique sur le Grand Girac qui ne figure pas dans l'armature du SCOT.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'HABITAT ET AU LOGEMENT

Les crédits proposés au budget primitif 2020 au titre de la politique habitat-logement se déclinent comme suit :

I - Au titre de la section de fonctionnement: 161 K€

- 20 000 € pour la politique d'attribution des logements sociaux dans le cadre de la convention intercommunale et le lancement d'une étude visant à identifier le parc social mobilisable et définir un indicateur de fragilité résidentielle
- 35 000 € au titre de la participation à l'ingénierie de suivi de l'animation de l'OPAH RU dans le cadre de la convention passée avec la ville d'Angoulême.
- 15 000 € pour poursuivre le soutien à l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL)
- 15 000 € au titre de la participation au GIP Charente SolidaritéS dans le cadre de sa mission de lutte contre l'habitat indigne
- 5 000 € au titre de l'adhésion à l'association régionale des organismes d'HLM
- 1 000 € de frais d'annonces et insertion.
- 40 000 € au titre de la communication
- 30 200 € de subventions de fonctionnement pour le développement durable notamment avec le prolongement de l'action Ambassadeurs de l'efficacité énergétique dans le cadre du dispositif SLIME qui doit être porté par le GIP Charente solidarité

II – Section d'investissement : 3 336 000 €

Crédits hors AP/CP

- 42 514 €, correspondant au solde du marché d'élaboration du Plan Local de l'Habitat 2020-2025

Crédits gérés en AP/CP

Près de 3.3 M€ de crédits de paiement sont inscrits à ce projet de budget pour le soutien à l'habitat au titre du PLH 2014-2020.

- **Programme « Publics spécifiques »** (financement des opérations de logements et d'hébergement, en dehors du logement public de droit commun, pour les personnes en difficulté de logement dans leur diversité : les jeunes, les seniors, les sans-abris...) : **34 200 €** correspondant au solde des opérations à engager dans le cadre de l'appel à projets « production nouvelle et réhabilitation du parc public ».

- **Programme « Réhabilitation du parc public existant »** (financement de la requalification du parc de logements publics dégradés et énergivores, non concernés par les trois opérations de renouvellement urbain en vigueur) : **314 632 €** correspondant au solde à verser des opérations engagées, actualisé sur la base des échéanciers fournis par les bailleurs.

- **Programme « lutte contre l'habitat indigne »** (financement de la requalification du parc privé ancien et dégradé, sur la durée du PLH 2014-2020, en complément des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et des aides des collectivités (Ville d'Angoulême, Conseil

Général), au travers de dispositifs type OPAH (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat) ou PIG (Programme d'Intérêt Général) : **500 000 €** pour assurer le versement des subventions aux porteurs de projets, propriétaires occupants et bailleurs, qui auront terminé leurs travaux et prolongement jusqu'en 2021.

- **Programme « production nouvelle parc public »** (financement de la production de logements publics, hors reconstitution de l'offre de logements démolis dans le cadre des Opérations de renouvellement Urbain, c'est-à-dire l'offre nouvelle de logements accessibles) : **1 417 254 €** pour le versement d'acomptes aux bailleurs sur les opérations engagées et prolongement jusqu'en 2021, sur la base des échéanciers fournis par les bailleurs.

- **Programme « accession à la propriété »** (financement de l'accession sociale à la propriété sur l'Agglomération, en quartiers en reconversion urbaine (location-accession – prêt social location-accession (PSLA) – et accession sociale directe en quartiers en ORU) et hors ORU (PASS'ACCESSION) : **193 K€**

- **Programme « Coup de pouce à la sortie de vacance – PASS INVESTISSEMENT »** : **60,3 K€**

- **Programme « Production nouvelle 2019-2020 »** : **700 000 €** pour le versement des premiers acomptes sur les opérations retenues dans le cadre de l'appel à projets « production nouvelle et réhabilitation du parc public ».

- **Programme « Réhabilitation du parc public 2019-2020 »** : **74 100 €** pour le versement des premiers acomptes sur les opérations retenues dans le cadre de l'appel à projets « production nouvelle et réhabilitation du parc public »

SECTION	S	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01	COMMUNICATION	65 800,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE					
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
			FINANCES	0,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	0,00 €
			HABITAT	114 350,00 €	9 000,00 €	9 287,00 €	26 000,00 €	0,00 €
			ORU	19 000,00 €	83 000,00 €	83 000,00 €		0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	0,00 €	2 330,15 €		
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	199 150,00 €	132 050,00 €	134 667,15 €	66 050,00 €	0,00 €
		65	DEVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21	25 450,00 €	32 600,00 €	32 600,00 €	30 200,00 €	0,00 €
			HABITAT	84 835,00 €	89 835,00 €	89 835,00 €	65 000,00 €	0,00 €
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	110 285,00 €	122 435,00 €	122 435,00 €	95 200,00 €	0,00 €
		67	ORU	32 800,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €		
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 800,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €		
		Total D		342 235,00 €	259 485,00 €	262 102,15 €	161 250,00 €	0,00 €
	R	74	ORU					
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
		75	FINANCES	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		0,00 €
			Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		0,00 €
		76	FINANCES	0,00 €				
			Total 76-PRODUITS FINANCIERS	0,00 €				
		Total R		0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €		0,00 €
I	D	20	HABITAT		97 279,00 €	97 279,00 €	42 514,00 €	18 321,60 €
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		97 279,00 €	97 279,00 €	42 514,00 €	18 321,60 €
		21	SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	1 746,00 €		
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00 €	1 746,00 €		
		A	ORU	1 057 384,00 €	300 000,00 €	62 400,00 €		0,00 €
			Total AP 06-ORU - HABITAT	1 057 384,00 €	300 000,00 €	62 400,00 €		0,00 €
		A	HABITAT	240 000,00 €	150 000,00 €	40 000,00 €	34 200,25 €	0,00 €
			Total AP 18-PUBLICS SPECIFIQUES	240 000,00 €	150 000,00 €	40 000,00 €	34 200,25 €	0,00 €
		A	HABITAT	452 632,00 €	260 000,00 €	260 000,00 €	314 632,00 €	0,00 €
			Total AP 19-INTERVENTION SUR LE PARC PUB	452 632,00 €	260 000,00 €	260 000,00 €	314 632,00 €	0,00 €
		A	HABITAT	280 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €
			Total AP 20-HABITAT INDIGNE 2014 - 2020	280 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €
		A	HABITAT	527 750,00 €	1 496 008,00 €	1 496 008,00 €	1 417 254,00 €	0,00 €
			Total AP 21-PLAN DE COHESION SOCIALE 2014	527 750,00 €	1 496 008,00 €	1 496 008,00 €	1 417 254,00 €	0,00 €
		A	HABITAT	400 000,00 €	316 000,00 €	316 000,00 €	193 000,00 €	0,00 €
			Total AP 22-ACCESSION A LA PROPRIETE 2014	400 000,00 €	316 000,00 €	316 000,00 €	193 000,00 €	0,00 €
		A	COMMUNICATION		0,00 €	4 800,00 €		
			ORU	327 000,00 €	323 000,00 €	405 200,00 €		
			Total AP 23-PNRU 2	327 000,00 €	323 000,00 €	410 000,00 €		
		A	HABITAT	150 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	60 300,00 €	0,00 €
			Total AP 35-COUP DE POUCE SORTIE DE VACA	150 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	60 300,00 €	0,00 €
		A	HABITAT		350 000,00 €	350 000,00 €	700 000,00 €	0,00 €
			Total AP 52- PRODUCTION NOUVELLE 2019-2020 NOUVEAU REG		350 000,00 €	350 000,00 €	700 000,00 €	0,00 €
		A	HABITAT		116 400,00 €	74 100,00 €	74 100,00 €	0,00 €
			Total AP 53-REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT		116 400,00 €	74 100,00 €	74 100,00 €	0,00 €
		Total D		3 434 766,00 €	3 898 687,00 €	3 597 533,00 €	3 336 000,25 €	18 321,60 €
	R	13	ORU	149 086,00 €				
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE	149 086,00 €				
		20	HABITAT	0,00 €				
			Total 204-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERS	0,00 €				
		Total R		149 086,00 €				

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'EMPLOI ET L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dans le cadre des actions Emploi, Insertion et Economie Sociale et Solidaire, 2020 sera une année de poursuite des projets dans lesquels nous sommes engagés et dans le cadre d'une enveloppe constante soit **613 300 €**. L'année 2020 sera également l'année de « croissance » de deux projets majeur en matière d'insertion et d'Economie Sociale et Solidaire : l'école de la deuxième Chance et la monnaie locale.

Vous trouverez ci-joint les crédits proposés au budget primitif 2020 au titre de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

Actions portant sur l'insertion des publics en difficultés du territoire :

- mise en œuvre de la troisième et dernière année du protocole PLIE 2018-2020 dans un contexte de refonte du Programme Opérationnel FSE : enveloppe de 140 000 €. Avec l'entrée en phase opérationnelle des ORU de Bel Air Grand Font et Etang des Moines tout en poursuivant notre partenariat avec les services de l'Etat et du Département dans le cadre de la plateforme de recrutement « clause d'insertion », nous devons actualiser la charte locale d'insertion
- soutien de 15 000 € versés au FAF TT pour les clauses d'insertion
- Soutien de 61 200 € pour la mise en place du site de l'Ecole de la Deuxième Chance, développement des partenariats avec la Mission Locale, les opérateurs insertion et les réseaux d'entreprises afin d'ancrer l'école sur le territoire.
- Reconduction d'adhésions pour 1 500 € (Nouvelle Aquitaine, RTES, Poivre MCL)

Actions portant sur l'emploi sur le territoire :

- Poursuite du soutien aux salons FOFE pour 30 000 € et au Forum du Recrutement qui cette année passe à une journée et demie pour 15 000 € ainsi aux structures associatives œuvrant dans le domaine de l'emploi pour 15 000 € (Maison des Peuples et de la Paix)
- Renouvellement de l'expérimentation de l'action accompagnement emploi du conjoint en partenariat avec GE 16 ACCESS pour 20 000 € et adhésion à GE 16 pour 200 €
- Partenariat avec la Mission Locale pour 228 000 €

Actions portant sur l'Economie Sociale et Solidaire :

Poursuite du plan d'actions et du partenariat d'animation avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire initié en 2015 et ouverture vers l'économie circulaire en tant qu'opportunité de développement économique pour les acteurs du territoire, partenariat avec le Pôle des Eco-Industries pour 21 200 €.

GrandAngoulême poursuivra son soutien à la croissance de la monnaie locale par l'acceptation de la Bulle dans les régies de l'agglomération et en accompagnant sa dématérialisation ainsi qu'aux diverses structures associatives œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire pour 58 750 € (Association Poivre Monnaie Locale, Cyclofficine, Café Boost, Laplanet, CRESS, Alterbative, Les Cigales et l'appel à projets Innovation et Entrepreneuriat).

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES AUX COOPERATIONS TERRITORIALES ET INTERNATIONALES

GrandAngoulême poursuit et développe en 2020 les projets de coopération européenne et internationale.

A ce titre, ce sont **740 821 € en dépenses de fonctionnement**, **531 916 € en recettes de fonctionnement** et **55 000 € en recettes d'investissement** qui sont inscrits au projet de BP 2020 pour accompagner les divers projets menés en matière de coopération.

Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	138 400,00	74 Subventions	531 916,00
<i>dont Rehabilite [A]</i>	0,00	<i>dont Rehabilite [A]</i>	68 270,00
<i>dont AYCH [B]</i>	14 720,00	<i>dont AYCH [B]</i>	17 250,00
<i>dont WOMARTS [C]</i>	24 100,00	<i>dont WOMARTS [C]</i>	
<i>dont Adhésions aux Réseaux [D]</i>	7 080,00	<i>dont Adhésions au xRéseaux [D]</i>	
<i>dont Autres Europe et International [E]</i>	12 500,00	<i>dont Autres Europe et International [E]</i>	
<i>dont Hub In</i>	70 000,00	<i>dont Hub In</i>	94 000,00
<i>dont Autres</i>	10 000,00	<i>dont Autres</i>	
012 Charges de personnel	204 325,00		
65 Autres charges de gestion courante	398 096,00		
<i>dont Confluence Créative</i>	352 396,00	<i>dont Confluence Créative</i>	352 396,00
Total dépenses	740 821,00	Total recettes	531 916,00

REHABILITE, projet portant sur les instruments financiers en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments, est désormais terminé et seul des soldes de cofinancement sont attendus en 2020 pour 68 K€ en fonctionnement et 55 K€ en investissement.

Deux autres projets se poursuivent :

- AYCH (programme INTERREG) : Atlantic Youth Creative Hub. Regroupant 13 partenaires de l'Arc Atlantique, AYCH porte sur la créativité au service de l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes. Un cycle d'ateliers et de coaching sera proposé cette année ainsi que des résidences à l'étranger pour de jeunes talents locaux la participation à une Creative Jam (session créative) au Portugal (avril 2020) et à Angoulême (octobre 2020). Pour 2020, le montant prévisionnel affecté au projet s'établit à 14 720 €.
- WOMARTS (programme Europe Créative) : ce projet, qui regroupe 10 partenaires en Europe, porte sur la place des femmes dans les arts et les industries culturelles et créatives, avec un focus Bande dessinée à Angoulême. Des formations spécifiques pour entrepreneures auront lieu en 2020 et nous accueillerons l'exposition du projet (œuvres BD, vidéo, impression d'art) entre octobre et novembre à la New factory (CIBDI). Pour 2020, le montant prévisionnel affecté au projet s'établit à 24 100 €.

Par ailleurs, deux nouveaux projets démarreront

- Confluence créative, projet de coopération avec le Mexique (2020-2022) qui porte sur la création d'un master BD/arts numériques, la création d'un incubateur dédié aux industries culturelles et créatives et l'ouverture d'une Maison des auteurs. L'Agence Française de Développement soutient ce projet sur 3 ans à hauteur de 714 900 €. GrandAngoulême est bénéficiaire de cette aide et rétrocédera à ses partenaires locaux impliqués (EESI, Eurekatech et CIBDI) la quote-part leur revenant pour les activités

qu'ils mènent. Pour 2020, le montant prévisionnel affecté au projet s'établit à 352 396 €, **en recettes et en dépenses.**

- HUB IN, projet de coopération européenne (2020-2023) qui a pour ambition de promouvoir la transformation urbaine et la régénération des aires urbaines historiques en utilisant l'innovation et l'entrepreneuriat comme catalyseur territorial. 8 territoires européens participent à ce projet, qui permettra de mener localement un projet pilote. Pour 2020, le montant prévisionnel affecté au projet s'établit à 70 000 €.

2020 marquera également la consolidation de notre stratégie d'action extérieure, dans une relation renouvelée avec les acteurs locaux de l'international.

Les pistes de collaboration « Francophonie », et singulièrement le Canada et le Maroc, seront explorées suite à de 1ers contacts établis en 2019.

Par ailleurs, le service en charge du suivi des contractualisations œuvre également à la recherche des financements pour les projets menés par GrandAngoulême. Ainsi, en 2020, au regard de l'avancement des différents projets, ce sont 13 M€ de cofinancements qui sont estimés au budget et qui contribuent à l'équilibre de celui-ci.

Enfin, GrandAngoulême sera également particulièrement actif dans les réseaux régionaux, nationaux et européens (AFCCRE,...) afin de préparer au mieux la prochaine génération de financements européens FEDER, FSE, FEADER 2021-2027.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA PROMOTION DE L'IMAGE ET DE LA BANDE DESSINEE

Dans le cadre sa politique de promotion de l'Image et de la Bande dessinée, les orientations de GrandAngoulême prennent forme sous différentes interventions.

- Syndicat mixte du pôle de l'Image (SMPI) – Magelis

La participation statutaire de GrandAngoulême au budget du SMPI est inscrite au budget primitif pour les montants suivants:

- 320 000 € en fonctionnement
- 350 000 € en investissement

Pour mémoire, les montants versés par GrandAngoulême ces dernières années ont évolué de la façon suivante :

Années	2017	2018	2019	2020
en €				
Fonctionnement	340 000	340 000	320 000	320 000
Investissement	350 000	320 000	350 000	350 000

A noter que la diminution de 20 000 € de la contribution en fonctionnement constatée en 2019 vient en contrepartie de l'augmentation pour un montant équivalent de la subvention versée au Festival du film francophone d'Angoulême, qui se trouve ainsi portée de 46 000 € à 66 000 € au titre de l'année 2020.

Festival International de la Bande dessinée

Le budget 2020 du festival s'élève à 4 524 000 €, contre 4 282 300 € en 2019. Les crédits consacrés par GrandAngoulême à cet évènement majeur et structurant sur notre territoire sont de 554 350 € en stabilité par rapport à 2019 (dont une partie est consacrée à la prise en charge partielle du Magic Mirror, espace dédié spécifiquement aux auteurs et autrices)

Plan d'actions de soutien aux auteurs de bande dessinée :

Lors de sa séance du 19 décembre dernier, le conseil communautaire a voté la mise en œuvre d'un plan d'actions transversal visant à une meilleure prise en compte de la communauté des auteurs de bande dessinée par la collectivité, permettant de renforcer l'attractivité d'Angoulême pour les auteurs et son rayonnement au plan national et international.

A ce titre, 27 560 € sont inscrits au projet de budget 2020 :

- 20 000€ de subventions visant à accompagner les projets d'édition des post diplômé des écoles de l'image et à assurer leurs promotions dans la presse spécialisée.
- 7560€ visant à soutenir la création d'un poste dédié à l'accompagnement des auteurs à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ECONOMIE, L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INNOVATION

Dans le domaine de l'économie, de l'enseignement supérieur et de l'innovation, 2020 va permettre de décliner les actions impulsées visant à renforcer le soutien à l'animation des réseaux économiques, à l'innovation et à l'entrepreneuriat au travers de la Technopole EurekaTech, dont les projets emblématiques seront la mise en œuvre d'un incubateur créatif et culturel et la mise en fonctionnement de la plateforme technique mutualisée « industrie du futur ».

Au titre de l'entrepreneuriat (fonction 90 24) les crédits inscrits sont de **118 000 €** :

- 10 K€ au titre du programme d'incubation « l'inKubateur », et 71 K€ au titre du projet européen Atlantic Youth Créative Hubs (AYCH).
- 25 K€ pour le soutien à diverses associations et partenaires pour le pilotage d'actions en faveur de l'entrepreneuriat (Association pour le Droit à l'Initiative Economique ADIE, Entreprendre aux Féminins avec les « Premières », soutien au jeu vidéo avec la Compagnie des Martingales)
- Les actions autour de la Fabrique à entreprendre et de l'économie circulaires seront amplifiées pour 10 000 €

Au titre du soutien aux filières et réseaux, une somme totale de **85 800 €** est inscrite. Elle tient compte de l'adhésion à l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) de Nouvelle Aquitaine (14 K€) et permet de poursuivre le partenariat avec le réseau des Professionnels du Numérique (SPN) pour 50 000 €, l'association AUZONE pour 10 000 € et Alliance Entreprises 5 000 € ou le pôle éco industries 1 800 €. Par ailleurs, 15 000 € sont orientés pour amplifier le soutien au circuit des remparts et la filière véhicule ancien.

Au titre de l'innovation, 125 000 € sont prévus pour l'Appel à projet Innovation et Entrepreneuriat (session 2019 et session 2020), 69 K€ pour le soutien la Technopole EurekaTech 69 K€ et 20 K€ pour le programme « Accélération ».

2020 verra la mise en œuvre d'actions issues du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les actions menées porteront sur plusieurs axes :

- Le soutien aux offres de formation à l'EESI 210 K€ et la participation à l'université de Poitiers pour la première année commune aux études de santé 7 500 €, le DU Electro Acoustique 3 750 € et à la ville d'Angoulême pour la participation aux frais de doctorant (PACES) pour 4 500 €.
- Le soutien à la recherche et aux transferts de technologies dans le cadre de la convention cadre avec l'Université de Poitiers pour 80 700 € et le financement pour les programmes de recherches INSECT et NUMERIC pour 69 750 € qui ont permis l'émergence du Fabricc (groupe de recherche interdisciplinaire dédié aux industries culturelles et créatives).

- Fin de l'étude sur le Schéma Local d'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) pour 10 000 €
- Au niveau de la vie étudiante, des budgets spécifiques sont dédiés à l'amélioration de l'animation des campus et de la vie étudiante ainsi qu'à la poursuite du partenariat avec le centre d'information jeunesse 112 500 € pour l'organisation de nombreux évènements lors du mois d'accueil « Angou'Mois Etudiants » ou à l'association Sport Culture Campus Universitaire pour soutenir son programme d'action 2019-2020 pour 2 900 €.

Dans la continuité de l'aide à l'enseignement supérieur en section d'investissement :

- Contribution sur la 2^{ème} opération du volet immobilier Enseignement Supérieur du CPER 2019-2020 qui concerne la réhabilitation du bâtiment de l'EESI : AP/CP n° 59 de 400 000 € sur 3 ans (2020-2022) avec un crédit de paiement pour 2020 de 100 000 €
- Participation sur la relocalisation de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (ancien ESPE) : AP/CP n° 58 (2019-2021) sur 3 ans avec un crédit de paiement pour 2020 de 218 435 €

Au titre des dispositifs d'aides apportées aux entreprises :

- Le dispositif d'aide à l'immobilier doit être consolidé et sa dotation budgétaire renforcée afin d'accompagner la restructuration des sites immobiliers entreprises, le crédit de paiement pour 2020 s'élève à 150 000 €, 10 000 € sont également prévus pour les prestations de diagnostic immobilier.
- Le dispositif ADEL TPE : 89 500 € intègrera les éléments concernant le schéma du commerce et sera mis en adéquation avec les dispositifs régionaux se traduisant par une bonification sur les commerces et artisans de proximité de 50 000 €.
- Fonds de garantie B SOFITECH : 50 000 €
- Adhésion à Initiative Charente au titre de l'accompagnement des porteurs de projets du territoire en création et en reprise 7 500 € et pour la gestion du fonds de croissance 11 000 €
- Soutien à la démarche CAP CHARENTE (union patronale) : 10 000 € et Jeune Chambre Economique : 2 000 €

Au titre du marketing économique, une somme de 142 300 € est inscrite au BP 2020 : elle permettra de réaliser plusieurs campagnes de presse et e-presse, de participer à divers salons professionnels (salon des entrepreneurs, de l'immobilier d'entreprises, du travail et de la mobilité professionnelle...), d'organiser des rencontres et évènements professionnels ainsi que de réaliser et d'éditer des outils de communication. Par ailleurs, 14 000 € sont inscrits pour l'adhésion à la Maison Nouvelle Aquitaine à Paris (8 K€) et divers frais d'annonces et de communication.

Au titre de l'entretien des zones d'activités (sur le budget principal) :

- En fonctionnement : 473 782 € sont inscrits pour l'éclairage et l'entretien des voies et des espaces verts des zones d'activités.
- En investissement : 1 765 800 € de crédits de paiement sont inscrits :
 - o Au titre de l'AP de 2 000 000 € votée en 2019 pour la réfection des voies des zones d'activité les plus dégradées, une augmentation de l'autorisation de

programme de 100 000 € est proposée compte tenu du programme établi. Un crédit de paiement de 500 K€ est demandé à ce titre.

- Pour le Parc d'Activités des Montagnes, GrandAngouleme a engagé en 2017 une étude de circulation réalisée par la SPL Gama concernant le Parc des Montagnes. Le bureau communautaire du 5 avril 2018 a priorisé des aménagements de voirie:
 - Le Barreau Nord - liaison RD 910 chemin communal VC5,
 - La rue des Meneaux (liaison au niveau des hôtels) et la rue de l'Arétier,
 - La liaison au niveau du rondpoint de la Croix Blanche.

La validation des programmes d'aménagement des rues des Meneaux et de l'Arétier (cf. rapport particulier) amène à proposer une modification des différentes AP votées.

N° et Intitulé AP	Montant des AP	Proposition des nouvelles AP	Révision des AP prévue au BP 2020
AP 49 – Liaison Hôtels Les Montagnes (Rue des Meneaux)	559 080 €	0 €	- 559 080 €
AP 26 – Voirie Zone des Montagnes (Rue de l'Arétier)	452 020 €	1 818 200 €	+ 1 366 180 €
AP 50 – Liaison Croix Blanche Les Montagnes (Croix Blanche)	1 430 000 €	622 900 €	- 807 100 €
Total TTC	2 441 100 €	2 441 100 €	0 €

La ventilation des échéanciers de crédits de paiement de ces opérations est modifiée comme suit :

	Montant AP	CP déjà réalisés	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP 26 – Voirie Zone des Montagnes (Rue de l'Arétier)	1 818 200 €	39 766.80 €	650 000 €	1 128 433,2	
AP 50 – Liaison Croix Blanche Les Montagnes (Croix Blanche)	622 900 €		25 000 €	50 000 €	547 900 €
TOTAL	2 441 100 €	39 766.80 €	675 000 €	1 178 433.2 €	547 900 €

- Au titre de l'opération de l'aménagement du barreau nord les montagnes (AP n°48 de 1 252 000 €), un crédit de paiement de 500 800 € est inscrit au projet de BP 2020.
- Au titre de l'éclairage des différentes zones d'activités, une somme de 90 000 € est prévue afin de prendre en compte les travaux de modification du réseau lié à l'isolement du réseau appartenant au SDEG et de mener un diagnostic de l'éclairage pour l'optimiser.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES AU TOURISME

La politique du Tourisme au sein de GrandAngoulême se décline selon 4 axes principaux :

- la subvention à l'office du tourisme du pays d'Angoulême (OTPA)
- des actions portées en direct par GrandAngoulême, dont la gestion des haltes fluviales et de Port L'Houmeau
- la gestion du camping intercommunal du plan d'eau, faisant l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe séparé.
- la mise en œuvre d'un programme d'actions cofinancées par la région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif Nouvelle Organisation Touristique Territoriale

Au budget principal, le montant total des crédits inscrits en dépenses de fonctionnement au titre de l'exercice 2020 s'élève à 734 495 € **contre 809 782 € en 2019** et qui concernent essentiellement :

- La subvention au budget annexe du Camping du plan d'eau de Saint Yrieix, d'un montant de 164 000 € contre 181 137 € en 2019
- Le financement de l'OTPA : 407 000 €, montant en augmentation de 30 000 € par rapport au montant total alloué en 2019, notamment au regard de la mise en œuvre du programme d'actions NOTT
- Des actions portées par GA dans le cadre de l'appel à projet NOTT : 19 000 € en 2020 contre 70 280 € en 2019.
- La gestion de Port l'Houmeau : 61 481 € contre 39 290 € en 2019.

Le montant des recettes est de 268 907 € dont 250 000 € de taxe de séjour, contre 160 000 € en 2019, soit une augmentation 90 000 € (lié à une optimisation de la collecte depuis 2 ans) et 3 000 € de redevance de gestion du Port L'Houmeau.

A noter également cette année une recette de 15 000 € de la Région dans le cadre du projet NOTT.

Au titre de la politique Touristique

- Le budget 2020 constate la poursuite de la diminution de la subvention d'équilibre du camping qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique commerciale sur un plan à 3-5 ans afin de tendre vers l'équilibre. La stratégie étant de diminuer d'année en année la subvention d'équilibre du budget général et d'affecter toute ou une partie de cette diminution aux actions de développement touristique du territoire ;
- Une nouvelle feuille de route à l'OTPA qui débouchera sur une nouvelle convention d'objectifs, intégrant les besoins du territoire à 38 communes, la mise en œuvre du programme d'actions validée dans le cadre du dispositif NOTT, une meilleure connexion avec les organisations socio-professionnelles du territoire. A noter le projet de transformation juridique de l'OTPA en Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial qui permettrait une meilleure adéquation aux objectifs de la structure.
- Les crédits 2020 comprennent également 10 000 € de crédits d'investissement pour pallier au paiement de la 2^{ème} phase d'acquisition du logiciel de caisse qui n'avait pas été précisé par l'OTPA lors de l'acquisition du logiciel.

En section d'investissement, le projet de budget prévoit 93 763 € pour la politique touristique, dont 40 000 € pour la création d'assainissement des haltes fluviales de Port L'Houmeau et Sireuil et 50 000€ pour la Flowvélo *aires de services et signalétique*, avec pour cette dernière une subvention attendue de 25 000 € du Département.

Port l'Houmeau :

Au titre de la gestion de Port L'Houmeau, le projet de budget 2020 comprend :

o En section de fonctionnement :

Les crédits inscrits sont de 56 481 € en dépenses de fonctionnement (contre 39 290 € en 2019) et 3 000 € en recettes de fonctionnement (contre 4 000 € en 2019)

La gestion du port (régie) est actuellement déléguée à l'EURL le Port d'Angoulême Fléac, géré par Pierre-Marie CHEVAILLIER.

Le bateau l'Angoumois est propriété de l'OTPA qui perçoit une redevance de 3 000 €/an.

Les principales dépenses de fonctionnement comprennent la régie du port (prévision de 17 000 €), la redevance versée au Département, concédant, pour 6 000 €, la location de toilettes pour le port (en saison) pour 10 000 €, l'entretien réparation des bornes et du terrain le long des berges pour 10 000 €.

Les recettes, à hauteur de 3 000 €, sont exclusivement liées aux redevances d'amarrage des bateaux, activité gérée en régie.

o En section d'investissement :

Les crédits d'investissement sont de 10 000 € pour le remplacement des bornes d'eau et d'électricité sur le port.

SECTION	S	CHA	SERVICE	BP2018	BP 2019	BTV 2019	BP 2020	RCCE 2019
F	D	01	COMMUNICATION	16 280,00 €	20 000,00 €	24 588,40 €	20 000,00 €	0,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE					
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	3 293,00 €	14 115,00 €	17 449,00 €	29 815,00 €	0,00 €
			FINANCES	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	0,00 €
			POLITIQUE TOURISTIQUE	40 780,00 €	99 280,00 €	81 210,60 €	76 380,00 €	0,00 €
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	0,00 €	2 465,46 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	3 500,00 €	3 500,00 €	1 748,00 €		0,00 €
			ESPACES PUBLICS				5 000,00 €	
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	63 853,00 €	137 195,00 €	127 761,46 €	131 495,00 €	0,00 €
		65	POLITIQUE TOURISTIQUE	403 000,00 €	393 800,00 €	388 000,00 €	439 000,00 €	0,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	1 800,00 €		
			Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	403 000,00 €	393 800,00 €	389 800,00 €	439 000,00 €	0,00 €
		67	POLITIQUE TOURISTIQUE	191 000,00 €	181 137,00 €	181 137,00 €	164 000,00 €	0,00 €
			Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	191 000,00 €	181 137,00 €	181 137,00 €	164 000,00 €	0,00 €
		Total D		657 853,00 €	712 132,00 €	698 698,46 €	734 495,00 €	0,00 €
	R	01	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE					
			Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES					
		70	ATELIER MECANIQUE	386,00 €	3 650,00 €	3 650,00 €	107,00 €	0,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	919,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €	
			POLITIQUE TOURISTIQUE	2 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
			Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN	3 305,00 €	7 650,00 €	7 650,00 €	3 907,00 €	0,00 €
		73	POLITIQUE TOURISTIQUE	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €
			Total 73-IMPOTS ET TAXES	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €
		74	POLITIQUE TOURISTIQUE				15 000,00 €	
			Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				15 000,00 €	
		77	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE		0,00 €	0,00 €		
			POLITIQUE TOURISTIQUE		0,00 €	0,00 €		
			Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €		
		Total R		163 305,00 €	167 650,00 €	167 650,00 €	268 907,00 €	0,00 €
	I	D	13	POLITIQUE TOURISTIQUE				
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
		20	COMMUNICATION		0,00 €	0,00 €		
			POLITIQUE TOURISTIQUE					
			Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00 €	0,00 €		
		21	POLITIQUE TOURISTIQUE		0,00 €	16 000,00 €	50 000,00 €	15 840,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION		0,00 €	7 752,00 €		7 751,40 €
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00 €	23 752,00 €	50 000,00 €	23 591,40 €
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	87 000,00 €	43 000,00 €	18 600,00 €	50 000,00 €	0,00 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	87 000,00 €	43 000,00 €	18 600,00 €	50 000,00 €	0,00 €
		01	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	4 000,00 €	55 858,11 €		0,00 €
			POLITIQUE TOURISTIQUE	0,00 €	0,00 €	6 500,00 €	3 763,11 €	
			Total OP BIM	0,00 €	4 000,00 €	62 358,11 €	3 763,11 €	0,00 €
		Total D		87 000,00 €	47 000,00 €	104 710,11 €	103 763,11 €	23 591,40 €
	R	13	POLITIQUE TOURISTIQUE		25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	
			Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	
		Total R			25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	

Le camping du plan d'eau de Saint Yrieix :

En tant que service public industriel et commercial (SPIC), le camping du plan d'eau de Saint Yrieix fait l'objet d'une gestion dans un budget annexe soumis à la nomenclature M4 et en gestion de TVA directe.

Le budget annexe 2020 pour le Camping se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2020 CAMPING									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Résultat reporté (002)	3				Résultat reporté (002)			0	
					Crédits nouveaux	230	237	237	270
Crédits nouveaux	313	313	303	347	Subv Budget principal	201	191	181	164
Sous/total opérations réelles	316	313	303	347	Sous/total opérations réelles	431	428	418	434
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>131</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>45</i>	<i>45</i>	<i>45</i>	<i>44</i>
Sous/total opérations ordre	160	160	160	131	Sous/total opérations ordre	45	45	45	44
TOTAL FONCTIONNEMENT	476	473	463	478	TOTAL FONCTIONNEMENT	476	473	463	478
INVESTISSEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Reports	54	59	16	64	Résultat reporté (001)	443	506	539	620
Autres dépenses	505	562	234	87	Excédents capitalisés (1068)				
Provision			405	557	Autres	1	1	1	1
Sous/total opérations réelles	559	621	655	708	Sous/total opérations réelles	444	506	540	621
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>15</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>45</i>	<i>45</i>	<i>45</i>	<i>44</i>	<i>Amortissements</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>131</i>
Sous/total opérations ordre	60	60	60	59	Sous/total opérations ordre	175	175	175	146
TOTAL INVESTISSEMENT	619	681	715	767	TOTAL INVESTISSEMENT	619	681	715	767

Il s'équilibre à 478 K€ € en 2020 contre 463 K€ en 2019 en section de fonctionnement et à 767 K€ en 2020 contre 715 K€ en 2019 en section d'investissement.

Dans le cadre du BP 2020 les principales dépenses réelles en fonctionnement et investissement concernent :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre Voté	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Sens				
002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 813,00 €	0,00 €		
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	163 837,00 €	180 886,00 €	172 570,00 €	187 390,00 €
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	127 000,00 €	127 000,00 €	127 000,00 €	147 340,00 €
022-DEPENSES IMPREVUES	5 000,00 €	0,00 €		
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €			
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	131 000,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 350,00 €	3 379,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 000,00 €	1 535,00 €	1 500,00 €	9 570,00 €
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €	0,00 €		
Total D	476 000,00 €	472 800,00 €	463 270,00 €	477 500,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 477,5 K€, dont 131 K€ de dépenses d'ordre et 346,5 K€ de dépenses réelles.

Les dépenses d'ordre sont constituées par la dotation aux amortissements, dont l'inscription a été ajustée au regard du plan d'amortissement en cours.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 346 500 € et comprennent principalement :

Les dépenses de personnel pour 147 340 € en 2020 contre 127 000 € en 2019

Les charges à caractère général pour 187 390 € (172 570 € au BP 2019) comprenant les dépenses de fluides 39 500€ en 2020 (31 879 € en 2019), l'achat de marchandises pour 29 000 €, de l'entretien-maintenance : 51 900 €, diverses taxes : 25 900 €...

Les autres charges de gestion courante sont prévues à hauteur de 2 200 €, montant identique au BP 2019, et comprennent les crédits pour d'éventuelles les créances éteintes ou admises en non-valeur.

Un crédit de 9 570 € est inscrit au titre des charges exceptionnelles afin de faire face à d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs (CA 2019 = 24 149,23 €)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre Voté		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Sens					
☒ R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €		133,00 €	
	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	44 000,00 €
	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	230 000,00 €	236 800,00 €	237 000,00 €	265 000,00 €
	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €		0,00 €	
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €
	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	201 000,00 €	191 000,00 €	181 137,00 €	164 000,00 €
	78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €		0,00 €	
Total R		476 000,00 €	472 800,00 €	463 270,00 €	477 500,00 €

Les recettes propres du camping s'élèvent à près de 270 K€ en 2020 contre 237 K€ en 2019, traduisant ainsi la dynamique commerciale entreprise sur cet équipement.

La subvention du budget principal s'établit au BP 2020 à 164 K€, contre 181 K€ en 2019, et s'inscrit en baisse continue depuis 2017. Cette subvention correspond pour 87 K€ à l'amortissement des dépenses d'investissement et à l'équipement initial du site.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre Voté		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Sens					
☒ D	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	44 000,00 €
	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	906,08 €
	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500,00 €	500,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €
	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	245 474,97 €	9 300,21 €	82 400,00 €	81 500,00 €
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	258 000,00 €	552 316,17 €	540 448,09 €	546 500,00 €
	OP CAMPING	0,00 €	0,00 €		
Total D		564 974,97 €	622 116,38 €	699 348,09 €	703 406,08 €

En investissement, les dépenses s'établissent à 703,4 K€, dont 59 K€ d'écritures d'ordre et 644,4 K€ d'écritures réelles.

Les opérations d'ordre correspondent pour 44 K€ à la reprise de subventions transférables au compte de résultat et pour 15 K€ à des opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement (équilibre recettes et dépenses).

Dont 63 593,92 € relèvent de reports, le reste, 644 406,08 € concernent des crédits nouveaux. Une réalisation à hauteur de 87 000 € est autorisée par le niveau de l'autofinancement (solde des amortissements).

Ainsi, 547 K€ relève d'une provision pour travaux et 97 K€ de crédits pour de l'acquisition de matériels (pompe auto amorçante pour piscine, lave-vaisselle pour restaurant), le renouvellement des mobil-homes et des travaux nécessaires à l'amélioration du site.

Toute dépense supplémentaire doit en effet donner lieu à une réflexion intégrant la nécessité d'un retour sur investissement des sommes dépensées pour ne pas alourdir le déficit de l'équipement et entretenir la dynamique engagée.

En effet, un travail d'optimisation et de nouvelle dynamique commerciale est engagé depuis la saison 2018.

Un accompagnement par un cabinet spécialisé est toujours en cours en 2020, afin d'accompagner la mutation du site : positionnement du camping, évolution de la gamme d'hébergements, séjours à thèmes, liens avec le plan d'eau et Nautilus, dynamique de promotion via l'OTPA etc., comptabilité analytique, amélioration de la gestion, animations, refonte de la communication et actions à l'attention des habitants du territoire ; extension des temps d'ouverture à l'étude, notamment en hiver pour héberger des salariés d'entreprise, etc.

Dans la configuration actuelle, l'acquisition de 2 à 4 HLL sont prévus en 2020 et se poursuivront sur les 5 prochaines années, afin de tendre à diminuer la subvention d'équilibre du budget général.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre Voté		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Sens					
R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	442 616,36 €	505 596,66 €	539 424,50 €	620 035,11 €
	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €			
	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	131 000,00 €
	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
	10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €			
	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €			
	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 383,64 €	603,34 €	575,50 €	964,89 €
	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €			
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €			
Total R		619 000,00 €	681 200,00 €	715 000,00 €	767 000,00 €

Les recettes d'investissement s'établissent à 767 K€, dont 146 k€ d'opérations d'ordre et 621 K€ d'écritures réelles.

Les opérations d'ordre sont constituées par les amortissements pour 131 K€ et les opérations patrimoniales pour 15 K€.

Les écritures réelles sont essentiellement constituées par l'excédent d'investissement reporté.

BUDGET PRIMITIF 2020 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA GESTION IMMOBILIERE / AMENAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITES (BUDGET ANNEXE)

Les zones d'activité en cours d'aménagement font obligatoirement l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe.

Par ailleurs, l'activité de loueur de bâtiments industriels et commerciaux dans le cadre la compétence de GrandAngoulême en matière d'immobilier d'entreprise est considérée comme un service public industriel et commercial obligatoirement assujéti à TVA et qui peut être géré dans un budget annexe.

Aussi, les deux activités sont regroupées dans un seul et même budget annexe, dénommé « Gestion Immobilière / Aménagement de Zones » depuis 2019.

Bien que regroupées dans un seul et même budget, chacune des deux activités fait l'objet d'une gestion distincte.

Pour l'année 2020, l'équilibre général de ce budget se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2020 GESTION IMMOBILIERE & ZONES A AMENAGER									
en K€									
DEPENSES					RECETTES				
FONCTIONNEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Résultat reporté (002)					Résultat reporté (002)	0			
Réinscriptions crédits 2016	31				Crédits nouveaux	1 644	1 400	1 256	1 022
Crédits nouveaux	2 266	1 622	1 653	2 198	Subv Budget principal	1 355	1 410	1 461	1 200
Sous/total opérations réelles	2 297	1 622	1 653	2 198	Sous/total opérations réelles	2 999	2 810	2 717	2 222
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>950</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>182</i>	<i>190</i>	<i>255</i>	<i>229</i>
<i>Opérations Stock</i>	<i>12 392</i>	<i>10 632</i>	<i>10 632</i>	<i>10 610</i>	<i>Opérations Stock</i>	<i>13 140</i>	<i>10 894</i>	<i>11 038</i>	<i>11 586</i>
<i>Virement</i>	<i>632</i>	<i>640</i>	<i>725</i>	<i>279</i>					
Sous/total opérations ordre	14 024	12 272	12 357	11 839	Sous/total opérations ordre	13 322	11 084	11 293	11 815
TOTAL FONCTIONNEMENT	16 321	13 894	14 010	14 037	TOTAL FONCTIONNEMENT	16 321	13 894	14 010	14 037
INVESTISSEMENT									
	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020		BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Reports	76	68	51	123	Reports	190			256
Résultat reporté (001)	4 650	3 373	3 758	5 485	Excédents capitalisés (1068)	1 026	726	495	386
AP/CP	1 112	2 864	2 332	2 217	Subventions AP/CP			0	3 177
Autres dépenses	1 220	414	605	191	Autorisation emprunt	6 556	5 975	6 138	5 174
Remboursement dette	1 450	1 480	1 480	1 030	Autres	35	310	531	31
Sous/total opérations réelles	8 509	8 199	8 227	9 047	Sous/total opérations réelles	7 807	7 011	7 164	9 023
<i>Opérations Stock</i>	<i>13 140</i>	<i>10 894</i>	<i>11 038</i>	<i>11 586</i>	<i>Opérations Stock</i>	<i>12 392</i>	<i>10 632</i>	<i>10 632</i>	<i>10 610</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>60</i>	<i>400</i>	<i>1 400</i>	<i>400</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>60</i>	<i>400</i>	<i>1 400</i>	<i>400</i>
<i>Amortissements</i>	<i>182</i>	<i>190</i>	<i>255</i>	<i>229</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>950</i>
					<i>Virement</i>	<i>632</i>	<i>640</i>	<i>725</i>	<i>279</i>
Sous/total opérations ordre	13 382	11 484	12 693	12 215	Sous/total opérations ordre	14 084	12 672	13 757	12 239
TOTAL INVESTISSEMENT	21 891	19 683	20 920	21 262	TOTAL INVESTISSEMENT	21 891	19 683	20 920	21 262

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 14 037 K€ et la section d'investissement à hauteur de 21 262 K€.

Aménagement de zones d'activités.

Parmi les 38 zones d'activités gérées par GrandAngoulême, seules les zones comprenant des parcelles restant à commercialiser figurent dans ce budget annexe, à savoir :

- Angoulême - Les Molines sud
- Fléac / Saint Yrieix – Euratlantic
- L'Isle d'Espagnac – Bel Air
- L'Isle d'Espagnac / Gond-Pontouvre -ZI n°3 (pour son extension)
- Mouthiers – Les Rentes

Depuis 2019 est venu s'ajouter la zone « Chez Nadaud » à Dignac, qui va faire l'objet d'aménagements de parcelles.

Le budget annexe enregistre les acquisitions de parcelles de terrains à aménager et le coût des travaux d'aménagement, qui permettent de déterminer un prix de revient au m² et constituent le stock de terrain à commercialiser.

Les cessions sont comptabilisées sur ce budget et viennent se déduire de la valeur du stock final.

SecticSens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
⊖F ⊖D	⊖O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 632 000,00 €	10 632 000,00 €	10 610 000,00 €
		Total O	10 632 000,00 €	10 632 000,00 €	10 610 000,00 €
	⊖R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	261 500,00 €	406 000,00 €	975 700,00 €
		Total R	261 500,00 €	406 000,00 €	975 700,00 €
		Total D	10 893 500,00 €	11 038 000,00 €	11 585 700,00 €
	⊖R	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 893 500,00 €	11 038 000,00 €	11 585 700,00 €
		Total O	10 893 500,00 €	11 038 000,00 €	11 585 700,00 €
	⊖R	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	0,00 €	0,00 €	
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €	0,00 €	
		Total R	0,00 €	0,00 €	
		Total R	10 893 500,00 €	11 038 000,00 €	11 585 700,00 €

Le stock initial de terrains aménagés est de 10 610 K€ et se décompose ainsi :

- Euratlantic : 4 366 K€ (1 366 K€ tranche 1 et 3 000 K€ tranches 2et 3)
- Bel Air : 4 600 K€
- Les Molines sud : 1 158 K€
- ZI n°3 : 100 K€
- Les Rentes : 344 K€
- Chez Nadaud : 42 K€

Les crédits inscrits en dépenses pour des travaux d'aménagement en 2020 sont de 975,7 K€, dont 875,7 K€ pour Euratlantic aménagement de la tranche 3), 20 K€ pour la ZI n°3 et 80 K€ pour Chez Nadaud.

Nature (Code)	Libellé du compte	BP 2019	BTV 2019	BP 2019
⊖ 6045	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES /TERRAIN	196 000,00 €	180 000,00 €	
⊖ 60452	EURATLANTIC ACHATS ETUDES PREST	150 000,00 €	148 000,00 €	870 400,00 €
⊖ 6051	ZI 3 ACHATS MATERIEL, TRAVAUX	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	EURATLANTIC 2 ET 3 ACHAT MATERIEL TRAV	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
⊖ 6053	PARC BELAIR ACHATS MAT. TRAVAU	40 000,00 €	40 000,00 €	
⊖ 6082	EURATLANTIC FRAIS ACCESSOIRES	0,00 €	2 000,00 €	2 800,00 €
⊖ 604510	CHEZ NADAUD ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS	0,00 €	10 000,00 €	80 000,00 €
⊖ 6088	ZE LES CARRIERES FRAIS ANNEXES	0,00 €	16 000,00 €	
		406 000,00 €	416 000,00 €	975 700,00 €
		406 000,00 €	416 000,00 €	975 700,00 €

On retrouve ensuite en stock de sortie, la valeur de stock de départ augmentée du coût des travaux.

Au stade du budget primitif et par mesure de prudence, aucune recette de cession n'est inscrite, bien qu'un certain nombre de ventes sont en cours. En effet, les transactions, les délais de réservation et les actes de cession peuvent nécessiter un certain délai. La valeur réelle du stock de sortie est diminuée du montant des cessions et figure au compte administratif.

L'équilibre de ce budget intègre également une part du déficit antérieur reporté en investissement pour de 4,77 M€, couvert part une part d'affectation du résultat de 386,1 K€ ainsi que par une autorisation d'emprunt de 5,36 M€ qui intègre également le financement des travaux d'aménagement des zones.

Gestion Immobilière

En matière de gestion immobilière, **la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 451,3 K€.**

SectioSens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020
≡F	≡D	≡O			
		023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	640 000,00 €	724 800,00 €	279 000,00 €
		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	950 000,00 €
		Total O	1 640 000,00 €	1 724 800,00 €	1 229 000,00 €
		≡R			
		011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 156 954,00 €	937 982,00 €	1 074 909,00 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
		66-CHARGES FINANCIERES	170 000,00 €	110 000,00 €	80 000,00 €
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 046,00 €	19 318,00 €	49 391,00 €
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €		
		Total R	1 360 000,00 €	1 085 300,00 €	1 222 300,00 €
		Total D	3 000 000,00 €	2 810 100,00 €	2 451 300,00 €
		≡R			
		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	190 000,00 €	255 000,00 €	229 000,00 €
		Total O	190 000,00 €	255 000,00 €	229 000,00 €
		≡R			
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES		0,00 €	
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	20 000,00 €	20 000,00 €	
		73-IMPOTS ET TAXES		0,00 €	
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00 €		
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 790 000,00 €	2 535 100,00 €	2 222 300,00 €
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	
		Total R	2 810 000,00 €	2 555 100,00 €	2 222 300,00 €
		Total R	3 000 000,00 €	2 810 100,00 €	2 451 300,00 €

Les dépenses d'ordre, de 1 229 K€ correspondent pour 950 K€ aux dotations aux amortissements (pour mémoire les immeubles productifs de rapport sont amortissables) et pour 279 K€ au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Les dépenses réelles, à hauteur de 1 222,3 K€, présentent des inscriptions en baisse de 20 % compte tenu de :

- la diminution de l'encours de dette sur ce budget et à une proportion plus importante d'emprunts à taux variables que sur les autres budgets, taux qui continuent d'être très bas
- un effort de gestion permettant d'inscrire des crédits plus proches des réalisations. La variation du périmètre des actifs, issus de la fusion, combinée avec la réforme de la valeur locative des locaux professionnels a été sur les deux derniers exercices source d'incertitude quant au montant des taxes foncières à acquitter, qui représentent désormais un montant de près de 465 K€ dans la prévision budgétaire du chapitre 011. Le restant des crédits sont essentiellement liés aux dépenses d'entretien du parc immobilier, qui représente aujourd'hui près de 40 000 m². Le poste de dépense le plus important en suivant est celui des loyers

acquittés via un BEA pour un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac ainsi que les dépenses d'entretien des terrains et bâtiments.

Les charges exceptionnelles représentent des provisions pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs et autres charges sur opérations de gestion.

Les recettes de fonctionnement sont de 2 451 K€, dont 229 K€ d'écritures d'ordre et 2 222,3 K€ d'écritures réelles.

Les écritures d'ordre correspondent à des reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles, de 2 222,3 K€, sont constituées essentiellement de :

- redevances de vente d'électricité produite par la centrale solaire photovoltaïque installée sur un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac pour 20 K€

- le revenu des immeubles loués pour un prévisionnel de 896 K€, des locations de la pépinière du Grand Girac pour 26,3 K€ et de l'hôtel d'entreprises pour 100 K€. Le solde des recettes est constitué par la prise en charge du déficit par le budget principal, à hauteur de 1 200 K€ au stade du budget primitif. Le montant de cette subvention est ajusté aux besoins réels du budget annexe constaté en fin d'exercice.

➤ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 4 904,2 K€, dont 629 K€ d'écritures d'ordre et de 4 275,2 K€ d'écritures réelles.

SecticSens	Ordre	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020	RC 2019
I	D	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	400 000,00 €	1 400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €
		Total I	400 000,00 €	1 400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €
		O 040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	190 000,00 €	255 000,00 €	229 000,00 €	0,00 €
		Total O	190 000,00 €	255 000,00 €	229 000,00 €	0,00 €
		R 001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			713 331,72 €	0,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 480 000,00 €	1 480 000,00 €	1 030 000,00 €	0,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000,00 €	1 984,42 €	2 000,00 €	0,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 000,00 €	93 000,00 €	53 000,00 €	40 648,85 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	351 613,97 €	510 131,52 €	136 371,73 €	82 465,03 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €			
		AP 1-TECHNOPARC	2 285 000,00 €	1 833 491,48 €	2 000 000,00 €	0,00 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE	466 000,00 €	307 167,06 €	73 699,80 €	0,00 €
		AP 3-DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	82 900,00 €	1 696,00 €	1 696,00 €	0,00 €
		AP 4-TRAVAUX BAT 6 RUELLE	0,00 €			
		AP 5-RENOVATION DU BATIMENT RUE DU CHAT	30 000,00 €	190 000,00 €	92 058,87 €	0,00 €
		AP 6-BATIMENT CHEZ NADAUD		0,00 €	50 000,00 €	0,00 €
		Total R	4 757 513,97 €	4 417 470,48 €	4 152 158,12 €	123 113,88 €
		Total D	5 347 513,97 €	6 072 470,48 €	4 781 158,12 €	123 113,88 €

Les écritures d'ordre, à hauteur de 629 K€, correspondent pour 229 K€ à des reprises de subventions transférables au compte de résultat et pour 400 K€ à des écritures patrimoniales (intégration de frais d'étude, régularisations d'avances, etc...). Ces dernières s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Les dépenses réelles, à hauteur de 4 275,2 K€ sont constituées principalement de :

- remboursement de capital de l'emprunt pour 1 000 K€

- divers achats de mobiliers (dont showroom) pour la pépinière d'entreprise et de matériel bureau et informatique pour un total de 53 K€

- travaux à la pépinière de modernisation de la centrale d'alarme, de mise en accessibilité ou de remplacement du porte plateau

- travaux de mise aux normes électriques ou de pose de climatisation
- ainsi que d'une provision en cas de travaux imprévus

Le restant des travaux fait l'objet d'une gestion dans le cadre de la PPI :

- Les travaux sur le bâtiment Krysalid du Technoparc se poursuivent et nécessitent l'inscription de crédits de paiement à hauteur de 2 000 000 K€
- La pile à hydrogène devrait être achevée cette année : il est donc proposé d'inscrire le solde des crédits de paiement, soit 73,7 K€
- La rénovation du bâtiment rue du Chat, occupé par l'OTPA, est achevée et le solde de l'opération doit être réglé, nécessitant des crédits de paiement 2020 à hauteur de 92 K€.
- Dans l'attente de la clôture de l'AP correspondante, il a été inscrit le solde des crédits de paiement de l'opération de déconstruction du bâtiment du Corsaire à Basseau, soit 1,7 K€
- Enfin la construction d'un bâtiment type hôtel d'entreprises sur la zone Chez Nadaud est géré sous forme d'une autorisation de programme, avec 50 K€ de crédits de paiement pour 2020.

Intitulé	Opération N°	Montant AP/AE BP 2020	CP 2019 réalisé	REALISATIONS AU 31/12/2019	RESTE A REALISER	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP 1 - TECHNOPARC	20201501	4 786 000,00	2 300 224,21	2 672 568,80	2 113 431,20	2 000 000,00	113 431,20	0,00
AP 2 - PILE A HYDROGENE	20201601	1 500 000,00	233 467,26	1 426 300,20	73 699,80	73 699,80		0,00
AP 3 - DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	20201602	144 730,67	0,00	143 034,67	1 696,00	1 696,00		0,00
AP 5 - RENOVATION BATIMENT RUE DU CHAT OTPA	20201801	230 000,00	136 972,46	137 941,13	92 058,87	92 058,87		0,00
AP 6 - BATIMENT CHEZ NADAUD	20201901	702 000,00	0,00	0,00	702 000,00	50 000,00	250 000,00	402 000,00

Enfin, la reprise par anticipation des résultats de 2019 amène à inscrire en dépenses la quote part de déficit d'investissement reporté propre à la gestion immobilière, soit 713 331,72 €.

A l'ensemble de ces crédits, il convient d'ajouter les crédits de reports de 123 113,88 €, correspondant à des restes à réaliser de 2019.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont de 4 846,3 K€, dont 1 629 K€ d'opérations d'ordre et 3 217,3 K€ d'opérations réelles.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 400 K€ d'opérations patrimoniales, équilibrées en section d'investissement en dépense et en recettes, pour 950 K€ par les amortissements et pour 279 K€ par le virement de la section de fonctionnement.

Les opérations réelles, à hauteur de 3 217,3 K€ sont constituées par :

- les recettes de cofinancement, avec 576,5 K€ de solde de FNADT et 2,6 M€ de fonds européens pour le cofinancement du Technoparc

SecticSens	Ordre/Réel	Chapitre Voté	BP 2018	BP 2019	BP 2020	RC 2019
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	400 000,00 €	1 400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €
		Total I	400 000,00 €	1 400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	640 000,00 €	724 800,00 €	279 000,00 €	0,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	950 000,00 €	0,00 €
		Total O	1 640 000,00 €	1 724 800,00 €	1 229 000,00 €	0,00 €
	R	024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00 €			
		10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	725 952,25 €	494 671,43 €	0,00 €	0,00 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	300 000,00 €	0,00 €		0,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 984 547,75 €	6 137 728,57 €	10 000,00 €	0,00 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €			
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	30 800,00 €	30 800,00 €	0,00 €
		AP 1-TECHNOPARC	0,00 €	0,00 €	3 176 500,00 €	0,00 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE		500 000,00 €		255 972,00 €
		Total R	7 010 500,00 €	7 163 200,00 €	3 217 300,00 €	255 972,00 €
		Total R	9 050 500,00 €	10 288 000,00 €	4 846 300,00 €	255 972,00 €

- le remboursement d'une créance échelonnée pour la vente d'un bâtiment, à hauteur de 30 800 €

- un crédit de 10 000 € pour d'éventuels versements de cautions dans le cadre de locations à intervenir

L'encours de dette est amené à augmenter sur ce budget annexe, pour lequel il conviendra de veiller à ce que le niveau de recettes de gestion en provenance des locations permette de dégager un excédent suffisant pour couvrir le remboursement des emprunts.

C'est ce même budget qui évoluera dans les mois à venir avec la souscription d'un bail en l'état de futur achèvement (BEFA) à intervenir pour la location d'espaces dans le cadre du futur îlot Renaudin, dont il conviendra de bien anticiper les impacts financiers et budgétaires.